



Faculté
d'Architecture
La Cambre Horta

L O
U
I S
E

LABORATORY
URBANISM
INFRASTRUCTURE
ECOLOGY



urban
.brussels 

BUP BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
BSE BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED

Université Libre de Bruxelles- Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Rapport de Mission : Inventaire du fonds « Planification locale » de la Région de Bruxelles-Capitale

Eloïse Moutquin

01/10/2018

Chloé Deligne, Géry Leloutre

Table des matières

I. Introduction	2
II. Aperçu historique des administrations en charge de l'urbanisme et de la législation en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	6
II. 1. Administrations compétentes en matière de planification territoriale	6
II. 1. 1. L'Administration de l'Urbanisme	6
II. 1. 2. La transition dans la réforme de l'Etat	7
II. 1. 3 La Région de Bruxelles-Capitale.....	9
II. 2. Evolution de la législation en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.....	11
II. 2. 1. Le début de la planification	11
II. 2. 2. L'arrêté-loi de 1946	11
II. 2. 3. La loi organique d'aménagement du territoire de 1962	14
II. 2. 4. L'ordonnance du 29 août 1991.....	15
III. Etat du fonds	18
III. 1. Description du fonds	18
III. 2. Cartes d'identités des séries.....	20
IV. Conclusion.....	32
Bibliographie	33
1. Travaux	33
2. Sources	33

I. Introduction

Le 20 juillet 2014, le ministre-président de la Région Bruxelles-Capitale, Rudy Vervoort, annonce dans la déclaration de politique régionale¹ une série de réformes à venir pour les institutions bruxelloises, basées sur les principes d'un décloisonnement et d'une meilleure intégration des compétences, d'une mise en commun des moyens budgétaires, et d'une primauté de la responsabilité politique dans les décisions qui affectent le territoire. Il annonce notamment la soumission au Parlement d'une ordonnance visant à « planifier l'avenir [...] et à le mettre en œuvre au travers d'instruments opérationnels efficaces », notamment via « la rationalisation des acteurs de l'aménagement du territoire en créant une plateforme territoriale reposant sur deux entités distinctes », d'abord un « Bureau Bruxellois de la Planification », regroupant « les différentes administrations et cellules chargées actuellement de la connaissance socio-économique et de la planification territoriale (...) », ensuite « un opérateur foncier public, responsable de coordonner la mise en œuvre des orientations stratégiques de développement territorial ».

L'Ordonnance du 29 juillet 2015 portant sur la création du Bureau bruxellois de la Planification (plus couramment dénommé « Perspective.brussels »), crée ledit organisme public et lui donne trois compétences principales : les missions relatives à la statistique régionale qui sont confiées à l'IBSA, l'observation sectorielle du territoire, et la préparation des missions réglementaires et stratégiques de la planification territoriale². Chacune de ces missions est assurée par une direction. Celle de la stratégie de la planification territoriale est prise en main par la Direction du Développement territorial. Elle a à sa charge les missions du titre II du Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT) du 9 avril 2004³, notamment en ce qui concerne les plans réglementaires d'affectation du sol.

Perspective.brussels résulte de la fusion de différentes administrations et cellules existantes : l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), l'Agence de Développement Territorial (ADT), l'équipe du Bouwmeester/maitre-architecte (BMA), le Service Ecole hébergé par l'ADT ainsi que le secrétariat de la Commission Régionale de Développement (CRD), le Référent logement, et la Direction Etudes et Planification (DEP) de l'administration Bruxelles Développement urbain (BDU)⁴.

¹ VERVOORT, R., *Déclaration de politique générale du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, 20 juillet 2014, dans Région bruxelles-capitale, be.brussels, <https://be.brussels/files-fr/a-propos-de-la-region/competences-regionales/declaration-de-politique-generale-du-gouvernement-de-la-region-de-bruxelles-capitale-2014-2019> (Consulté le 05/10/2018), p. 3-5.

² *Ordonnance portant création du bureau bruxellois de la planification*, 29 juillet 2015, Banque Carrefour de la législation, belgelex.be, <http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/ordonnance/2015/07/29/2015031510/moniteur> (Consulté le 05/10/2018).

³ Le CoBAT constitue la base juridique de l'aménagement du territoire en Région de Bruxelles-Capitale. Il a été revu à plusieurs reprises depuis 2004, dont une refonte substantielle en 2017 avec entrée en vigueur en avril 2018 ou avril 2019 selon les articles modifiés. Voir http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2004040935&table_name=loi

⁴ Perspective.brussels, *Notre histoire*, perspective.brussels.fr, <http://perspective.brussels/fr/qui-sommes-nous/notre-histoire> (Consulté le 05/10/2018).

Bruxelles Développement urbain (anciennement Administration de l'Aménagement du territoire et du Logement, AATL) dépendait de la direction générale du Service public régional de Bruxelles (SPRB). Elle a elle aussi connu des modifications de structure au cours de cette législature.

Ainsi, le 1er avril 2017, Bruxelles Développement urbain a disparu au profit de deux nouvelles entités : Bruxelles Logement et Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP actuellement renommée « urban.brussels »). Ce dernier est créé par l'arrêté du Gouvernement du 29 juin 2017⁵. Il s'agit d'un service chargé de soutenir le développement urbain de la Région Bruxelles-Capitale en travaillant sur trois missions principales : le patrimoine culturel, l'urbanisme et la rénovation urbaine. Concrètement, il s'appuie sur sept « unités opérationnelles » : la Direction de l'Urbanisme, la Direction des Monuments et des Sites, la Direction de la Rénovation urbaine, la Cellule be.exemplary, la Cellule Inspection et Sanctions administratives, la Direction administrative et financière, et la Direction des Conseils et Recours. C'est également au sein de ce service que sont situés la Commission des Monuments et des Sites et les Collèges d'Environnement et d'Urbanisme. Enfin, il héberge un important Centre de Documentation. Celui-ci gère la documentation sur l'histoire de la Région, le patrimoine immobilier, l'archéologie, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. C'est à l'initiative de Cecilia Paredes, responsable du Centre de Documentation que le projet d'inventaire du fonds d'archives et de documents liés à la planification bruxelloise au sein du BDU (ex AATL), en particulier de sa Direction de l'Urbanisme, a été décidé. Cette mission s'inscrit dans un projet interne plus large qui vise la gestion centralisée des ressources documentaires au sein de BUP sous la Direction de Cecilia Paredes et Ilse Weemaels

En effet, les deux nouveaux organismes d'intérêt public (OIP), que sont Perspective.brussels et Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP), sont désormais extraits du SPRB, et se sont installés dans de nouveaux locaux géographiquement distincts. Ainsi Perspective.brussels est établi rue de Namur, n°59, 1000 Bruxelles, et le BUP s'est installé dans l'immeuble dit « Arcadia », au Mont des Arts, 10-13, 1000 Bruxelles. C'est dans le cadre de ces réorganisations et déménagements, qu'a été entamé le présent recensement global des archives de la Direction Urbanisme (sous la responsabilité d'Ilse Weemaels), en vue de la réorganisation, du classement et de la conservation des documents relatifs à la gestion et planification de l'urbanisme régional conservés au sein de la Direction de l'Urbanisme, en particulier auprès de la « Cellule de Cartographie et Repérage » (Marc Bernard).

Pour ce faire, le BUP et Perspective.Brussels se sont adjoints la collaboration du Laboratoire « LoUIsE » (Laboratory Urbanism, Infrastructure, Ecology) de la Faculté d'Architecture de l'Université Libre de Bruxelles, un laboratoire créé en 2011 (actuellement coordonné par Geoffrey Grulois), qui a pour objet « la connaissance, la compréhension et la comparaison des dynamiques de transformations des territoires métropolitains à partir d'une base principale située en Région Bruxelles-Capitale »⁶. Géry Leloutre, qui a consacré

⁵ Moniteur Belge, *Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29 juin 2017 portant création de Bruxelles Urbanisme & Patrimoine*, Bruxelles, 06 juillet 2017, Banque Carrefour de la législation, belgiquelex.be, http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=17-07-06&numac=2017030462 (Consulté le 08/10/2018).

⁶ Faculté d'Architecture de l'Université libre de Bruxelles, *LoUIsE*, archi.ulb.ac.be, <http://archi.ulb.ac.be/recherche/clara/louise> (Consulté le 25/08/2018).

d'importantes recherches à la compréhension de la forme urbaine et à ses conditions d'émergence précisément à partir des fonds d'archives de la planification bruxelloise en est une des chevilles ouvrières. Approché pour réfléchir à la manière dont le fonds pourrait être inventorié en vue de sa division entre les deux OIP d'une part et les services de documentation et d'archive du SPRB de l'autre, Géry Leloutre a proposé d'impliquer l'historienne Chloé Deligne, coordinatrice du Laboratoire interdisciplinaire d'Etudes urbaines (LIEU) à l'ULB, connue pour ses travaux sur l'histoire de la fabrique urbaine à Bruxelles.

Ainsi, une convention a été établie entre le BUP et LoUIsE qui a couru du 1er juin au 30 septembre 2018⁷. Cette collaboration visait à « réaliser l'inventaire général, le classement et la conservation des documents relatifs à la gestion et planification de l'urbanisme régional de la Cellule de Cartographie et Repérage de la Direction de l'Urbanisme bruxellois et plus particulièrement à⁸ :

1. identifier les dossiers administratifs et techniques des Plans Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) et préparer le versement d'une partie de ces dossiers à Perspective ;
2. réaliser le rangement, organiser et suivre le reconditionnement des dossiers/documents et d'une collection de plans en vue de préparer soit leur transfert vers BUP-Arcadia soit leur versement aux Archives du SPRB ou autre destination (cf. la liste + métré + photos en annexe ci-jointe) ;
3. réaliser des listes d'inventaire comprenant la description des séries, la liste des dossiers, la description d'un dossier type par série;
4. réaliser un rapport d'inventaire qui vise à préciser la nature et la portée des documents afin d'en préciser les modalités de conservation, valorisation et de communication. Il s'agit de mettre en perspectives le contenu, l'utilité et la portée des différents types de documents, leur description type, et l'explicitation de la distribution en vue de guider les différents types de recherches futures.
5. participer à la communication régionale autour du projet d'inventaire du patrimoine mobilier bruxellois par la rédaction d'articles scientifiques et de vulgarisation, la participation à des colloques ou cycles de conférences. »

Concrètement, le comité d'accompagnement (CA) suivant a été désigné :

- Cecilia Paredes : Attachée à la Direction des Monuments et des Sites/ Responsable du Centre de documentation
- Ilse Weemaels : Attachée à la direction de l'Urbanisme
- Maxime Badard : Prestataire Archives DMS
- Géry Leloutre : Architecte-urbaniste, Chargé de Cours à la Faculté d'architecture de l'ULB, chercheur à LoUIsE
- Chloé Deligne : Historienne, Chercheuse Qualifiée du FSR-FNRS à l'ULB
- Marc Bernard, dernier membre de la Cellule Cartographie et Repérage, possédant donc la mémoire orale de ce fonds d'archive.

⁷ Dans les faits, dû à un retard de signature de la convention, la mission s'est déroulée du 11 juin au 11 octobre 2018.

⁸ « Convention visant l'inventaire général, le classement et la conservation des documents relatifs à la gestion et planification de l'urbanisme régional de la cellule de cartographie et repérage de la Direction de l'Urbanisme (C. 2018_0041) entre la Région Bruxelles-Capitale et l'Université libre de Bruxelles, Bruxelles, le 06/06/2018 ».

Auquel ont été invité.e.s à se joindre :

- Christine Caliouw, en charge des Plans locaux à Perspective.brussels (présente dès le premier CA).
- Julien Vanderstichel, Attaché aux archives du SPRB, (présent à partir du CA du 11 septembre).

Ce comité d'accompagnement s'est réuni à quatre reprises, les 16 juin, 5 juillet, 16 août et 11 septembre.

Toutes les archives étaient conservées dans les mêmes locaux. Le fonds est lié à l'activité de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (AUAT) dépendant de l'Etat (de 1945 à 1989), puis du niveau régional. Concrètement, il reprend les actes posés depuis l'existence effective d'une tutelle sur l'action des pouvoirs locaux, principalement depuis 1945, année de création de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, ainsi que les actes relatifs au Commissariat Général à la Reconstruction durant la période d'occupation entre 1940 et 1944. Après dépouillement, et dans le cadre du déménagement vers deux nouveaux OIP, la plupart des archives ont été dirigées dans trois lieux différents, selon leur nature : Perspectives.brussels, BUP (Arcadia) et le Service des Archives du SPRB.

Le présent rapport est un rapport de mission. Il a deux objectifs principaux. D'abord, celui de garder trace de la logique historique qui a prévalu à la constitution de ce fonds avant qu'il ne soit scindé entre différentes institutions, et de conserver, le cas échéant, la possibilité de la reconstituer. Il vise à donner des outils qui permettent de repérer et de consulter facilement les documents contenus dans ce fonds. Le lecteur trouvera donc :

1° Une description sommaire de l'historique des administrations et de la législation relatives à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire qui ont prévalu à Bruxelles depuis la Seconde guerre mondiale.

2° Un état du fonds d'archives, avec une description de chacune des séries inventoriées.

3° En annexe, les inventaires proprement dits.

II. Aperçu historique des administrations en charge de l'urbanisme et de la législation en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

II. 1. Administrations compétentes en matière de planification territoriale

II. 1. 1. L'Administration de l'Urbanisme

Le 14 mai 1945, un arrêté du Régent crée l'Administration de l'Urbanisme au sein du Ministère des Travaux publics, comprenant un service central et des services extérieurs (un par province) ainsi que des commissariats spéciaux, temporaires. Cette administration ne surgit pas *ex nihilo* ; elle fait suite au Commissariat Général à la Restauration du Pays institué durant la période d'occupation, en septembre 1944, et qui avait été intégré au Ministère des Travaux publics⁹.

Cet arrêté fixe le cadre de l'administration¹⁰, mais n'en détermine pas les missions. Cet oubli est réparé par un arrêté du 21 août 1945 qui charge l'Administration de l'Urbanisme de l'application de la législation en matière d'urbanisme, de l'application des lois communales relatives aux alignements, de l'approbation des plans de bâtisses et des règlements de police sur les bâtisses, de la loi sur la police de la voirie, ainsi que sur celle de chemins vicinaux et, surtout, celle des expropriations pour cause d'utilité publique. Enfin, cette nouvelle direction générale a également la mission d'octroyer les subsides liés à ces dispositions légales¹¹. Ainsi, cette administration récupère certaines compétences des Administrations des Routes et des Voies hydrauliques et du Ministère de l'intérieur (en ce qui concerne les alignements et les autorisations de bâtir)¹². En 1948, l'Administration charge le bureau d'architectes du Groupe Alpha d'élaborer une étude régionale sur l'agglomération bruxelloise¹³. Ce n'est que le premier des nombreux travaux commandés par l'Administration afin de planifier le développement de Bruxelles. Ainsi, en 1962, elle confie également au Groupe Alpha l'élaboration d'un avant-projet de plan de secteur (plan d'affectation du sol) dont les propositions ont été finalisées en 1965¹⁴.

Quinze ans plus tard, la Loi Spéciale du 9 août 1980 confie les compétences en urbanisme aux Régions nouvellement créées¹⁵, mais pour la Région de Bruxelles, laissée longtemps « au frigo » institutionnel, les choses seront plus complexes.

⁹ VELLE, K., 1991, p. 248.

¹⁰ *Arrêté du Régent portant création d'une administration de l'urbanisme 14 mai 1945*. Pasinomie, 1945, pp. 366-367

¹¹ « Comprenant directeur général, inspecteur général, directeur des services techniques, directeur des services administratifs. Cadre des chefs de section, chefs de bureau, dessinateurs, rédacteurs, sténodactylographes et du personnel de service, tandis que le personnels des service extérieurs provinciaux de l'administration de l'urbanisme fait partie d'un cadre temporaire établi comme suit : un directeur par province et commissaires spéciaux » : *Arrêté du Régent du 21 août 1945 déterminant les attributions de l'administration de l'urbanisme* Pasinomie, 1945, p. 641.

¹² DE BEULE, 2017, p. 282.

¹³ DE BEULE, 2017, p. 283.

¹⁴ ARON, J., p. 45.

¹⁵ VELLE, p. 252.

*Appellations de la direction*¹⁶ :

1945-1946 : Direction générale de l'Urbanisme

1946-1958 : Direction de l'Urbanisme

1958-1980¹⁷ : Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

II. 1. 2. La transition dans la réforme de l'Etat

En 1970, les changements institutionnels avaient affecté l'organisation administrative de l'urbanisme. Dans la dynamique de fédéralisation du Royaume, cette compétence est destinée à être fédéralisée et confiées aux Régions, comme tout ce qui concerne le développement économique et infrastructurel du territoire. Celles-ci sont légalement créées par la révision de l'article 107 quater de la Constitution qui fait apparaître les Régions flamande, wallonne et bruxelloise, laissant à une loi spéciale le soin de les concrétiser. La création de la Région bruxelloise fut cependant mise au frigo jusqu'en 1988. La réforme de l'Etat de 1970 inclut la mise en œuvre d'une gouvernance transcommunale des principales agglomérations belges, un projet discuté depuis de nombreuses années, portant sur l'organisation des services urbains. L'article 108bis crée donc les agglomérations et les fédérations de communes¹⁸. L'Agglomération bruxelloise est créée en 1971, à laquelle, en absence de consensus autour de la mise sur pied de la Région bruxelloise, est confiée l'exercice d'une partie des compétences régionales. L'autonomie de l'Agglomération n'est cependant pas équivalente à celle des deux Régions voisines, et une tutelle est maintenue sous l'égide d'un Ministère des Affaires bruxelloises au sein du gouvernement national. La compétence de l'urbanisme n'est que partiellement transférée. La planification locale et la réglementation sur la bâtisse revient à l'Agglomération, tandis que la planification régionale, via le plan de secteur, reste dans les mains du Ministre des Affaires bruxelloises.

A. La création de l'Agglomération bruxelloise.

L'Agglomération bruxelloise est une création particulière et finalement unique découlant d'une réflexion règlementaire remontant à l'entre-deux-guerres qui visait à élaborer des structures de gestion adaptées aux grandes villes belges dont l'extension morphologique avait depuis longtemps dépassé leurs cadres administratifs. L'idée en est détaillée en 1937 dans le rapport du Baron Georges Holvoet, Commissaire royal spécialement mandaté pour traiter la question, mais fait l'objet d'un intense débat jusque dans les années 1970¹⁹. A Bruxelles, l'idée d'une Agglomération trouve une première mise en œuvre en 1965 dans l'organisation du service de lutte contre les incendies²⁰ avant d'être officiellement créée par la loi du 26 juillet 1971. Le texte entend, via cet organe, donner aux pouvoirs locaux « une assise meilleure et plus solide que l'émiettement que nous connaissons aujourd'hui »²¹.

¹⁶ VELLE, p. 252.

¹⁷ Arrêté royal du 04/10/1958

¹⁸ DE BEULE, 2017, p. 348.

¹⁹ DE RIDDER, E., 1966.

²⁰ Via l'organisation d'une répartition équitable des charges entre les 19 communes. Voir FALLON, D., juillet-août 1966, p. 287.

²¹ Pasinomie, 26/07/1971.

L'Agglomération bruxelloise est la seule à voir le jour, via le chapitre VIII de cette loi²². Elle rassemble les dix-neuf communes actuellement incluses dans le Région Bruxelles-Capitale, et se voit octroyer différentes compétences liées à la gestion du territoire comme la gestion des déchets, la lutte contre l'incendie, la gestion des espaces verts jusque-là gérés par le Ministère des Travaux publics (via le Service du Plan Vert)²³, l'environnement et l'urbanisme. Cette dernière compétence touche, notamment, l'adoption des plans généraux d'aménagements (après avis de la commune), l'avis sur les plans particuliers d'aménagement, l'avis sur des plans de secteurs potentiels, ainsi que sur la réglementation de la bâtisse et du lotissement. L'Agglomération était dotée d'un président, d'un Collège exécutif et d'un Conseil d'agglomération composés de 83 membres élus par les mêmes électeurs que les électeurs communaux, au moment des élections communales.

Les seules élections du Conseil d'Agglomération eurent lieu le 21 novembre 1971. La liste « Rassemblement bruxellois » obtint la majorité absolue. Il compose alors le Collège exécutif, placé sous la présidence d'André Lagasse, composé de 12 membres (6 francophones et 6 néerlandophones), dont le 4^e échevin, en charge de l'urbanisme (plans généraux, particuliers, de secteur, bâtisse et lotissement), était Serge Moureaux. En juin 1973, celui-ci s'attaque²⁴ à l'élaboration d'un Plan général d'Aménagement (PGA) pour chacune des communes²⁵, conçu en trois phases²⁶, ainsi qu'à l'étude spécifique de certains quartiers qui font l'objet de débats (Nord, Maelbeek, Botanique, etc.)²⁷. Les PGA de Ganshoren et Jette, qui avaient été élaborés précédemment, furent mis en révision en 1977²⁸. En 1975, le Conseil d'Agglomération adopte vingt titres relatifs à des règlements sur la bâtisse²⁹.

En 1975, le Ministère des Affaires bruxelloises du Gouvernement fédéral³⁰ prépare le Plan de Secteur pour l'Agglomération. Le projet de Plan de Secteur est arrêté le 29 mars 1976³¹. L'Agglomération doit donc tenir compte de ce nouveau plan, pour définir les prescriptions des PGA. Adoptée par le Conseil d'Agglomération le 25 juin 1975³², la première phase des PGA (conception d'ensemble et schéma directeur des grandes options) est rendue publique en mai 1976, parallèlement au plan de secteur. Ces PGA précisent davantage que ce dernier les plans de circulation³³. Ils définissent également 58 « zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) dont les problèmes sont assez complexes pour devoir être résolus dans un programme imposé³⁴. Le début des enquêtes publiques de 13 projets de PGA ont lieu du 17

²² Le principe des agglomérations devait s'appliquer aux autres entités urbaines belges d'importance, mais le processus fut rendu caduc par la réforme communale de 1975 et la fusion des communes actée par la loi du 1^{er} janvier 1977. (voir L. Malvoz, C. Verbist, *Une Belgique de 589 communes. Les fusions de communes vues sous l'angle de la géographie administrative*. Bull. trimestriel du Crédit Communal de Belgique, n° 115, 1979

²³ DANEELS, K., NOTTEBOOM, B., DE BLOCK, G., 2017, pp. 117-118.

²⁴ AGGLOMÉRATION, 1977, p. 7.

²⁵ DE BEULE, 2017, p. 416.

²⁶ AUAT, [1981], p. 9.

²⁷ AGGLOMÉRATION DE BRUXELLES, [1973].

²⁸ AUAT, [1981], p. 9.

²⁹ AATL, Aout 2000, p. 7.

³⁰ Cfr point suivant.

³¹ AGGLOMÉRATION, 1977, p. 8.

³² AGGLOMÉRATION, 1977, p. 7.

³³ AUAT, [1981], p. 11.

³⁴ AGGLOMÉRATION, 1976, p. 15.

janvier au 16 février 1977³⁵. En 1981, la seconde phase de ces PGA (règles générales d'implantation et de volumes et aménagement local des voies de circulation) passent en enquête publique³⁶. En 1984, de nouveaux projets issus de la troisième phase des PGA sont à nouveau soumis à enquête publique et commission de concertation. Les PGA de Saint-Josse et de Molenbeek-Saint-Jean sont approuvés par le Conseil d'Agglomération en 1987. Cependant, cette même année, une loi qui modifie les compétences de l'Agglomération en vue de la création de la Région bruxelloise est adoptée, et lui enlève provisoirement celles qui ont trait à l'aménagement urbain et à la planification du territoire³⁷ pour les confier au Comité ministériel régional bruxellois³⁸.

B. Le Comité Ministériel des affaires régionales bruxelloises et le Ministère de la Région bruxelloise³⁹

La mise en place de la réforme institutionnelle de 1970 prend plusieurs années et cause la chute de plusieurs gouvernements. La loi du 1er août 1974 prévoit la création de trois conseils régionaux, ainsi que des comités régionaux ministériels, composés de ministres et de secrétaire d'Etat responsables des questions régionales, comprenant l'aménagement du territoire, la planification urbaine, le logement et la politique énergétique. Ils ne reçoivent cependant que des pouvoirs consultatifs.

Le 5 avril 1979, le nouveau premier ministre, Wilfried Martens, propose d'organiser la réforme de l'État en trois phases. Les partis politiques flamands et francophones n'arrivant pas à s'accorder sur le statut de Bruxelles, la création de la Région bruxelloise reste en phase préliminaire pendant une dizaine d'années. Le ministère de la Région bruxelloise, institué par arrêté royal le 17 avril 1979, ne devient opérationnel qu'en 1983. La régionalisation de la compétence de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire s'effectue en 1981, pour la Flandre et la Wallonie qui adoptent alors leur propre législation mais pour Bruxelles, il faut attendre la loi spéciale du 12 janvier 1989 pour que la capitale se dote d'institutions propres, sous la responsabilité d'un exécutif qui lui est propre également⁴⁰.

II. 1. 3 La Région de Bruxelles-Capitale

A. Le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale⁴¹

En 1989, le personnel du Ministère de la Région bruxelloise est transféré vers le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement régional bruxellois. Les employés provenant du Ministère des Travaux publics sont alors au nombre de 278. Ils seront rejoints en 1992 par 350 agents issus de l'Agglomération bruxelloise. Ce ministère est constitué d'un Secrétariat général et de cinq administrations générales : celle des pouvoirs locaux, celle des finances et du budget, celle de l'équipement et des déplacements, celle de l'économie et de l'emploi, et l'Administration de

³⁵ AUAT, [1981] p. 11.

³⁶ AUAT, [1981] p. 11.

³⁷ Pasiomie, 21 août 1987.

³⁸ PAREE, D., VANCAMP, P., 2005, p. 158.

³⁹ PAREE, D., VANCAMP, P., 2005, p. 158.

⁴⁰ PAREE, D., VANCAMP, P., 2005, p. 177.

⁴¹ PAREE, D., VANCAMP, P., 2005, pp. 269-289.

l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL). Cette dernière est constituée de la Direction générale, de la Direction administrative et financière, de la Direction de la communication, de l'information et de la documentation, de la Direction des Conseils et Recours, des Directions de l'Urbanisme et des Monuments et Sites, des Directions de la Planification, de la Rénovation urbaine et du Logement. Le 2 avril 1998, son cadre est ainsi de 169 agents. Ses missions consistent, entre autres, à délivrer les permis d'urbanisme aux pouvoirs publics, émettre un avis sur ceux des particuliers, instruire les Plans particuliers d'Affectation du Sol (PPAS⁴²), les projets de règlements communaux d'urbanisme, les dossiers d'infractions urbanistiques. Elle œuvre à la protection du patrimoine et étudie le patrimoine archéologique.

B. Perspective.brussels et Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP)

Perspective.brussels et BUP sont deux OIP proviennent d'une refonte complète de l'AATL (devenu Bruxelles Développement urbain en 2013) et plus généralement des services publics régionaux, lancée en 2014. L'un est axé sur la planification, l'autre sur la régulation urbanistique et le patrimoine.

Perspective.brussels est ainsi chargée des missions relatives à la statistique régionale confiées à l'IBSA, à l'observation sectorielle du territoire ainsi qu'à la préparation des missions réglementaires et stratégiques de la planification territoriale. Dans ce cadre-là, elle est l'héritière en droit des compétences liées à l'avis et l'approbation des PPAS de Bruxelles Développement urbain (BDU)

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP ou prochainement « Urban.brussels ») est davantage chargé des permis d'urbanisme et de lotissement. Ainsi, il contrôle et octroie ces permis en fonction, notamment, des Plans d'Affectation du Sol et des règlements d'urbanisme. Il situe son action dans la phase postérieure à l'approbation des plans, dans la phase d'application.

⁴² Cfr. point suivant.

II. 2. Evolution de la législation en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

II. 2. 1. Le début de la planification

L'histoire de la législation sur l'urbanisme en Belgique commence le 25 août 1915, date de l'approbation d'un arrêté-loi qui prévoit pour les communes qui ont connu des destructions durant la guerre l'élaboration de plans généraux d'aménagements, qui serviront à la reconstruction. La philosophie générale est de mettre sur pied, à l'image de ce qui est entrepris par le législateur dans les pays voisins comme le Royaume-Uni ou les Pays-Bas, une coordination nationale de l'exercice des prérogatives liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, jusque-là essentiellement aux mains des communes⁴³. La loi du 8 avril 1919, accordera également une aide de l'Etat aux communes si elles élaborent de tels plans ainsi qu'un règlement général sur les bâtisses. Cependant, cette législation ne fut quasiment pas suivie d'effets. Dans les décennies de l'entre-deux guerres, plusieurs tentatives d'établir une loi organique de l'aménagement du territoire sont entreprises mais sans succès.

Le 12 septembre 1940, dans le contexte de la Seconde guerre mondiale, un arrêté s'inspirant d'un avant-projet de loi est approuvé afin de préparer la reconstruction. Le service du secrétariat Général à la Reconstruction met l'arrêté en œuvre, en se concentrant essentiellement sur les zones sinistrées. Cela explique la présence de documents de planification dans le fonds examiné qui datent de la période de l'occupation. Néanmoins, peu apprécié par les communes, qui y voient essentiellement la mainmise de l'Etat sur des compétences communales, il n'a que des effets limités. C'est cependant quasiment le même texte qui sera repris lors de l'approbation de l'arrêté des secrétaires d'Etat du 17 novembre 1944, réécrit par l'arrêté du Régent du 2 décembre 1946. Cet arrêté-loi est un texte censé n'être que provisoire, jusqu'à l'adoption d'une loi organique de l'aménagement du territoire. Ce travail prend cependant seize ans avant d'aboutir, et le régime du texte de 1946 sera donc d'application de 1946 à 1962.

II. 2. 2. L'arrêté-loi de 1946

L'arrêté-loi de 1946 a pour objectif de rationaliser la reconstruction du pays. Dès lors, elle place sous son régime toutes les communes qui ont subi des dommages de guerre, ou dont les travaux d'utilité publique permettraient de remettre au travail les chômeurs. L'arrêté-loi institue également une tutelle de l'Etat sur le contrôle de la bâtisse, via le principe de la double autorisation des permis de bâtir. Chaque demande de construction, démolition ou reconstruction doit désormais obtenir l'aval non plus seulement du Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune concernée, mais également du Ministre des Travaux publics, via son fonctionnaire délégué. Par ailleurs, toute construction, démolition ou reconstruction sans l'autorisation du ministre est interdite⁴⁴. L'arrêté-Loi est fondé sur l'idée d'une planification générale du territoire en cascade, de la région au quartier en passant par la commune.

⁴³ UNION DES VILLES ET DES COMMUNES, 1931.

⁴⁴ MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, s.d., p.27.

Concrètement, outre la notion de plan régional, cette législation instaure l'idée de contraindre chaque commune à dresser un plan général d'aménagement pour l'entièreté de son territoire, ainsi que des plans particuliers d'aménagements, sur des espaces plus restreints (un quartier ou un îlot par exemple). L'étude d'un plan régional pour Bruxelles est confiée au bureau d'études en architecture et urbanisme du Groupe Alpha. Dans le but de documenter cette planification, l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (AUAT) demande aux communes de lui communiquer dès 1946, les études de diagnostic de leur territoire –les surveys– qu'elles sont amenées à produire dans le cadre de l'élaboration de leur PGA⁴⁵.

a. Les PGA

Ils indiquent la situation existante, le tracé général des principales voies de communication à créer ou à modifier, l'affectation de « zones » du territoire à l'habitation, l'industrie, l'agriculture ou autre usage. Cette dernière précision apporte ainsi des différences fondamentales avec les plans d'alignements existant préalablement : d'une part, il ne s'agit plus d'un urbanisme de tracés, soit de ligne, mais bien de surface, et d'autre part, l'esthétique n'est plus le seul facteur déterminant, une réflexion sur l'aménagement de l'espace doit être produite. Seuls deux communes bruxelloises vont faire approuver leur PGA : Jette en 1954 et Ganshoren en 1951⁴⁶.

b. Les PPA

Ces plans, qui sont de portée plus locale, portent sur différents quartiers et indiquent : la situation existante, les zones exactes d'affectations des fonctions définies par le PGA, le tracé définitif des voies de communication principales et secondaires à créer ou modifier, ainsi que les alignements de ces voies, les prescriptions générales ou particulières relatives aux plantations et aux constructions, le périmètre des immeubles à exproprier, les limites des lots nouvellement créés en cas de remembrements. Le tout prenant en compte des objectifs esthétiques, d'hygiène, de sécurité, de conservation, etc... pour ces aménagements.

D'après l'arrêté-loi, le Roi (donc le Gouvernement, en la personne du Ministre compétent, en charge des Travaux publics) est à l'initiative de l'élaboration ou de la révision des plans communaux d'aménagement. Le Ministre des Travaux publics détermine les modalités de présentation des PGA, et la date ultime de leur approbation au conseil communal. Les plans sont cependant dressés par les communes. Ils sont ensuite approuvés par le conseil communal, puis déposés pendant une quinzaine de jours à la maison communale pour enquête publique, ce qui est annoncé par voie d'affiche. À la fin de l'enquête, les réactions des citoyens sont annexées par écrit au procès-verbal et le conseil communal se réunit à nouveau pour adopter définitivement le plan, où le soumettre à des modifications, auquel cas, a alors lieu une seconde enquête publique. L'entièreté du dossier (plan, délibération du conseil communal et PV d'enquête publique) sont alors soumis au Ministre

⁴⁵ Cette information provient de l'analyse des archives de la planification régionale relative à la correspondance entre les communes et l'AUAT entre 1946 et 1949 concernant l'élaboration des PGA(voir Dossier « PGA des communes »).

⁴⁶ ARON, J., *Le tournant de l'urbanisme bruxellois*, 1978, p. 60.

des Travaux publics pour qu'il statue par arrêté royal. Ce dernier est publié par extraits au Moniteur belge.

Dans le cas où une commune refuse de dresser un PPA, ou que le délai qui lui a été imparti est dépassé, l'État peut se substituer à la commune, dresser lui-même un plan qui sera soumis alors à un unique enquête publique, puis à l'avis d'une commission consultative. Cette dernière est facultative pour les PPA dressés par la commune.

c. Les agréments d'auteurs

L'Arrêté-Loi de 1946 prévoit un soutien financier aux communes en prise avec la planification de leur territoire. Afin de recevoir un subside du Ministère pour l'élaboration de ses plans communaux, une commune doit faire agréer un auteur du projet. Celui-ci fait soit partie des services communaux, soit est un urbaniste externe. Dans les deux cas, il doit faire état d'une formation ad-hoc et d'une expérience professionnelle. Cet agrément est octroyé par le Directeur général de l'Administration de l'Urbanisme. Il repose sur une convention entre le technicien et la commune, déterminant les délais, le montant des honoraires prévus ainsi que les modalités de paiement. L'auteur désigné est tenu de modifier les travaux d'après les consignes de la commune, tout en signant les projets et les plans. Il doit également s'engager à n'accepter aucune autre mission d'architecture ou d'urbanisme pour le compte de citoyens dans la commune, durant la durée de sa mission⁴⁷.

d. Les subsides⁴⁸

Afin d'aider les communes à financer les plans communaux, un arrêté-loi est promulgué réglant l'intervention de l'Etat dans les frais d'élaboration des plans d'aménagement. Ainsi, le Ministre des Travaux publics peut subsidier à hauteur de 60% le coût des travaux d'élaboration des plans. Si les communes ont connu d'importants dommages de guerre, elles sont reconnues comme sinistrées et donc, peuvent prétendre à être subsidiées à 100%. Les auteurs doivent être agréés par le Ministère des Travaux publics, qu'ils appartiennent aux services techniques communaux ou y soient étrangers⁴⁹.

Le calcul des honoraires est fixé par le Ministre. Les communes peuvent décider de fixer une convention avec des tarifs supérieurs si elles en assument la différence, ou inférieurs, auquel cas le Ministère se base sur le montant déterminé par la commune. Pour l'élaboration de l'ensemble des plans, le tarif est fixé en fonction du nombre d'habitants dans une gradation par palier. Cependant, lorsqu'un auteur n'est engagé pour l'élaboration que d'une partie des plans, ce montant est ajusté : 1/6 pour les documents et enquêtes du PGA, pour la documentation cartographique des PPA, pour les enquêtes liées aux PPA et pour le projet du PGA. L'ensemble du travail de projet de PPA correspond au tiers du montant du tarif.

⁴⁷ *Règlement relatif à l'agrément des techniciens chargés de l'élaboration des plans communaux d'aménagement, 15 octobre 1947* dans MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, s.d. p. 44.

⁴⁸ *Instructions relatives à l'intervention financière de l'Etat dans les honoraires des auteurs de projets chargés de l'élaboration de plans d'aménagement* dans MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, s.d., pp. 55-90.

⁴⁹ *Arrêté du 14/02/1946 concernant l'urbanisation* dans MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, s.d., pp. 13-21.

Par ailleurs, si l'auteur de projet ne réalise qu'une partie des PPA, l'intervention financière est octroyée proportionnellement à la surface territoriale des plans, calculée en introduisant un coefficient de 5 en faveur des surfaces bâties. Pour finir, ce tarif de base peut être majoré en fonctions de différents facteurs : une densité de population inférieure à la moyenne, un accroissement de la population supérieur à 3%, des difficultés de l'étude exceptionnelles, ou une zone d'étude qui est sinistrée.

II. 2. 3. La loi organique d'aménagement du territoire de 1962⁵⁰

L'arrêté-loi de décembre 1946 montre rapidement ses limites. En 1958, les protestations se font entendre : les particuliers lui reprochent le manque de publicité, les communes dénoncent la mainmise de l'administration centrale sur leur compétence, ainsi qu'un manque de communication avec le ministère et le secteur privé qui ne s'accommode pas de la longueur des délais⁵¹. Les observateurs postérieurs dénonceront également une vision très locale de l'aménagement du territoire sans réflexion à plus large échelle, le Plan régional n'ayant jamais émergé. Cette législation est donc considérée comme incomplète et on presse pour que la loi organique annoncée depuis la fin de la guerre devienne réalité.

Cette loi est discutée abondamment depuis 1957 avec la création d'une commission mixte de l'urbanisme⁵² composée d'une douzaine de fonctionnaires et de membres du parlement⁵³. Le projet de loi est adopté par la Chambre et le Sénat durant le printemps 1960, et la loi organique l'est le 29 mars 1962.

Cette nouvelle loi, augmente l'autonomie de la commune qui peut, dorénavant, être à l'initiative de l'élaboration du PPA. Le texte protège également davantage les particuliers contre l'expropriation, déterminant un délai à respecter ainsi que l'obligation d'une indemnisation, et émet un délai maximum dans le cadre duquel les pouvoirs publics sont de procéder aux expropriations⁵⁴. Il rétablit également le lien avec la Députation provinciale comme tutelle administrative. Concrètement, la grande nouveauté de cette nouvelle législation en matière de planification, est la création du plan de secteur, qui s'ajoute aux plans communaux et au plan régional dans les couches de planification territoriales. Un plan national est également prévu par la loi, mais il ne sera jamais réalisé. Les plans de secteur sont mis en œuvre de manière prioritaire par le Ministre des Travaux publics Jos De Saeger⁵⁵. Dans cette optique, dès 1965, les communes sont prévenues de la nécessité de prendre en compte le futur projet. En effet, les PGA doivent s'inspirer, dans la mesure du possible de ce plan de secteur. Ils peuvent cependant y déroger.

En ce qui concerne les plans communaux, de nombreux changements sont également apportés. Tout d'abord, le contenu des plans varie. Ainsi, à la situation existante, aux principales voiries de communication et aux affectations générales des différentes zones du

⁵⁰ *Loi organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du 29 mars 1962*, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, s.l.n.d.

⁵¹ VANHAUDENOVE, O., 1957, pp. 121-123.

⁵² ROGEMANS, M.-L., 1975-1976, p. 177.

⁵³ VELLE, K., 1991, p. 250.

⁵⁴ ROGEMANS, 1975-1976, p. 179.

⁵⁵ TEEERLINCK, 1968, n°4, pp. 18-19.

territoire, le PGA peut désormais également ajouter les emplacements prévus pour les espaces verts et boisés, plaines de sports et cimetières ainsi que pour les bâtiments publics et monuments ; des prescriptions esthétiques, et des règles générales d'implantation et volumes des constructions à ériger. Le PPA quant à lui, outre la situation existante, le tracé de toutes les modifications du réseau de voirie, l'affectation détaillée des parties du territoire, détermine également les prescriptions relatives aux volumes, à l'esthétique des constructions, clôtures, cours et jardins, et règlemente la publicité. En outre, il peut préciser les prescriptions de la voirie, zones de recul et plantations, les limites d'un nouveau lot en cas de remembrement ou lotissement. Ainsi, pour chaque PPA approuvé, les dispositions des règlements communaux contraires à ces PPA sont abrogées. De plus, l'adoption de PPA dispense les communes des plans d'alignement.

La procédure d'approbation des Plans communaux évolue également. Elle inclut davantage d'acteurs. Une « Commission consultative d'Agglomération » pour le territoire de Bruxelles est notamment créée par arrêté royal le 5 avril 1963. Cette commission est composée d'un Président, d'un secrétaire, un secrétaire adjoint (provenant tous deux du ministère), de représentants des communes bruxelloises et des représentants du « secteur privé » (associations et comités ayant un intérêt pour l'aménagement de la ville)⁵⁶. Cette commission est censée être tenue au courant par l'auteur du dossier de l'évolution de celui-ci.

Lorsqu'à l'initiative de la commune ou de l'Etat, il est décidé d'établir un PPA, la commune désigne donc un auteur de projet. Celui-ci doit toujours être agréé par le ministère, mais son engagement n'implique plus l'octroi de subsides à la commune. Par la suite, le projet de plan est soumis par le collège échevinal à une enquête publique. Celle-ci fait l'objet de davantage de publicité que sous le régime de l'arrêté-loi de 1946, vu qu'en plus des affiches, l'avis doit être inséré au Moniteur belge ainsi que dans trois journaux. L'enquête publique dure 30 jours à partir de la publication. Le projet de plan est alors soumis à la commission consultative, qui donne son avis dans les 60 jours. Dès lors, le conseil communal peut adopter définitivement le plan ou le modifier. Dans ce dernier cas, une nouvelle enquête publique doit être ouverte. Une fois le projet approuvé définitivement par le Conseil communal, le dossier est envoyé complété par toutes les preuves des démarches à la Députation permanente. Elle a 30 jours pour se prononcer sur celui-ci. Après quoi, le plan est soumis au Ministre, avant la publication par extrait de l'arrêté royal d'approbation.

II. 2. 4. L'ordonnance du 29 août 1991

Le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale adopte le 29 août 1991 une ordonnance organique de la planification et de l'urbanisme.

Cette ordonnance, n'envisage plus seulement l'aménagement du territoire comme un outil nécessaire à la reconstruction ordonnée, mais aussi comme outil d'un développement économique, social et esthétique ayant comme principal objectif la préservation et l'amélioration du cadre de vie bruxellois. Elle désire également « gérer le sol avec parcimonie ». Pour ce faire, la planification est conçue à deux niveaux et à deux échelles. Se

⁵⁶ Arrêté royal du 25 avril 1963.

distinguent en effet les documents d'orientation stratégique que sont le Plan Régional de Développement et les plans communaux de Développement et des documents réglementaires que sont le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS), héritier du plan de secteur, et le Plan Particulier d'Affectation du sol (PPAS).

Nous pourrions classer ces quatre plans selon leurs caractéristiques⁵⁷ :

Plans	Autorité	Territoire	Objet	Nature	Précision	Durée
PDD	Région	Région	Projet politique	Indicative	Générale	Limitée
PRAS	Région	Région	Affectation du sol	Règlementaire	Générale	Indéterminée
PCD	Commune	Commune	Projet politique	Indicative	Précise le PDD	Limitée
PPAS	Commune	Partie de la commune	Affectation du sol	Règlementaire	Précise le PRAS	Indéterminée

Attardons-nous sur les PPAS, successeur direct du PPA. Ils précisent donc le PRAS. Ils indiquent obligatoirement la situation existante de fait et de droit, l'affectation détaillée des différentes zones et les prescriptions relatives à l'implantation, à l'esthétique et aux volumes des constructions et de leurs abords, ainsi que le tracé et les mesures d'aménagement des voies de communication.

L'initiative de l'élaboration de ces PPAS revient aux communes, ou parfois se font à la demande et dans le délai imposé par le Gouvernement, avec une tutelle de substitution si jamais le délai est dépassé. Cependant, un nouvel acteur peut exiger l'élaboration d'un PPAS. En effet, si un tiers des propriétaires majeurs domiciliés dans un périmètre donné et les îlots contigus demandent l'élaboration d'un PPAS, le Conseil communal ne peut rejeter cette demande que moyennant une motivation. Après l'initiative, la commune confie l'élaboration de ce PPAS à un expert agréé, qui suit les indications de la commune.

Une autre nouveauté majeure dans la procédure d'approbation est la création d'un « dossier de base ». Celui-ci comporte plusieurs documents : périmètre du plan, situation existante de droit et de fait, exposé des objectifs motivés, schéma des affectations, exposé des prescriptions essentielles, rapport d'incidence, relations avec les plans supérieurs ainsi que les potentielles dispositions qui y dérogent, et le potentiel périmètre d'expropriation. C'est également dans le cadre de ce dossier de base, que peut être introduite une demande d'octroi des subventions⁵⁸. Ce dossier de base est le document soumis à l'enquête publique qui dure 30 jours. Le PV de clôtures, accompagnés des observations et réclamations est alors ajouté au dossier de base pour être soumis à la commission de concertation. S'il déroge au PRAS, il est également transmis pour avis à la Commission régionale de Développement. A la suite de quoi, le dossier de base est adopté définitivement par le Conseil communal qui le

⁵⁷ LAMBOTTE, Fr., 2013, p. 213.

⁵⁸ Région de Bruxelles-Capitale, *Ordonnance du 29 août 1991 organique de la planification et de l'urbanisme, Bruxelles, Bruxelles, s.d, p. 23.*

transmet au Gouvernement de la Région, qui l'approuve, conditionne son approbation, ou le refuse. Suite à quoi, un projet de PPAS est alors élaboré, qui effectue à nouveau le même parcours que le dossier de base.

Un PPAS approuvé entraîne plusieurs conséquences : il facilite l'obtention d'un permis d'urbanisme pour un projet car l'avis préalable du fonctionnaire délégué n'est pas nécessaire et (pour les PPAS postérieurs à 1980) pour autant que le porteur de projet tienne compte des prescriptions du PPAS.

En plus des PPAS, la commune peut également décider de s'aider d'un règlement communal d'urbanisme (RCU). Il s'agit d'un règlement statuant sur la salubrité, la conservation, la solidité et la beauté des constructions, la qualité thermique, énergétique et acoustique de celles-ci, la conservation, la salubrité, la sécurité, la viabilité et la beauté de la voirie, la desserte des immeubles par les équipements d'intérêt général, les normes minimales d'habitabilité du logement, l'accessibilité et la sécurité des immeubles.

Le porteur de projet doit alors tenir compte non seulement des prescriptions de son permis d'urbanisme, mais également d'un éventuel PPAS et d'un éventuel RCU. L'élaboration de ce RCU ressemble à celle d'un PPAS. Le projet communal de RCU est approuvé provisoirement par le conseil communal. Il est ensuite soumis à une enquête publique de 30 jours, après quoi il est soumis à la concertation. Dans les 30 jours, à nouveau, le conseil communal approuve définitivement le RCU, qui doit être approuvé par le Gouvernement. Sa publication se fait au Moniteur belge, et est assortie de mesures de publicité.

III. Etat du fonds

Le fonds est constitué de onze séries distinctes. Six d'entre elles sont des dossiers reliés directement aux PPA, devenus PPAS à partir de 1991 : les PPA(S) « Administratifs », les « Subsidés », les PPA(S) « Originaux », les PPA(S) « Approuvés », les « PPA(S) techniques », ces derniers étant complétés par une série « PPA(S) abrogés ». A ceux-là s'ajoutent deux séries résultant directement des rapports entre l'AUAT et les communes entre 1940 et 1989 : les dossiers « Auteurs » et les dossiers « PGA » des communes. Une autre série, constituée de rapports, de papiers administratifs, mais également de cartes constituent les PGA qui ont été produits par l'Agglomération. Pour finir, dans sa phase la plus récente, l'AATL a été mise en correspondance avec les communes pour des dossiers particuliers : les « Tutelles » et les « Règlement Communaux d'Urbanisme ». Ils sont tous déjà triés par farde, chacune des fardes ayant des inscriptions permettant de les identifier. L'entièreté de ces documents est conservée par la Cellule Cartographie et Repérage, au sein de BDU (ex-AATL). Nous pouvons présumer que lors de la création de l'AATL, ce ministère étant l'héritier de droit de l'AUAT et de l'Agglomération, il a hérité également des archives de ces services. La Cellule Cartographie et Repérage a été en charge de ces 184 mètres d'archives, dont il a eu la charge durant le déménagement précédent, en 1995.

III. 1. Description du fonds

Les PPA(S) administratifs sont des dossiers reprenant, d'une part, les différents documents administratifs nécessaires à l'approbation du PPA(S), d'autre part, la correspondance entre l'Administration et les communes, qui dépasse clairement la demande d'approbation et transmission de dossier. Au fur et à mesure de l'évolution de la législation, la composition du dossier nécessaire à ce que le PPA(S) soit approuvé par la commune a évolué, notamment en devenant de plus en plus étoffée. Par ailleurs, certains avis des différentes cellules composant les Administrations sont également présents. Ces dossiers ont été rassemblés par commune, tout d'abord, puis par numéro de PPA(S), ce dernier étant également utilisé par les services centraux de l'AUAT. La plupart du temps, une farde correspond à un acte exécutif. Cependant, certaines fardes contiennent l'évolution de l'entièreté du PPA(S) jusqu'à une certaine date, ou bien rassemblent en un seul tenant les documents liés à la déclaration de révision et à la modification du PPA(S). Ainsi, sur les près de 1750 actes exécutifs (soit approuvant un PPA, soit déclarant la révision, soit approuvant les modifications et les dossiers de base) un peu plus de 1200 ont un dossier administratif y correspondant. La plupart des dossiers manquant datent des débuts de l'administration, ce qui laisse présumer que l'attention pour l'archivage était moins présente.

Les « Subsidés » sont des dossiers relatifs à l'octroi des subsides. Outre un dossier de demande d'allocation de subsides, composé des délibérations du Conseil communal, de la convention avec l'auteur du PPAS, de l'agrément de celui-ci et des preuves des démarches entre l'AATL et la commune, il s'y trouve également la décision de l'AUAT quant au montant

de ces subsides et les calculs qui ont permis de déterminer ce montant. Enfin, des déclarations de créances et des documents attestant de la liquidation des subsides sont produits, à chaque fois qu'une « tranche » est liquidée. Sur chacune des fardes est indiqué le numéro de l'AATL du PPAS concerné. 173 dossiers ont été recensés qui concernent les dix-neufs communes bruxelloises. Cependant, le nombre réels de ces dossiers est plus élevé. En effet, certains des dossiers administratifs contiennent aussi des documents consacrés aux subsides⁵⁹. Pour respecter l'intégrité des séries, ils n'en ont pas été extraits.

Les « Originaux » sont les arrêtés royaux originaux tels qu'approuvés et signés par le Ministre. Les fardes sont composées du texte de l'arrêté royal ainsi que des plans annexés à ceux-ci. Classés de manière chronologique, ils permettent de suivre l'évolution de la planification bruxelloise depuis 1947, date du premier PPA bruxellois, jusqu'à la transmission de la compétence à Perspective.brussels en 2015. Les arrêtés royaux concernant les PPA(S) peuvent généralement être répartis en trois catégories : « Approbation » « Révision » et « Modification ». A partir de 1991, les dossiers de base sont approuvés. C'est également dans les années 1990 que les abrogations se font de plus en plus nombreuses, notamment pour respecter la hiérarchie des normes avec le PRAS. Cependant, les boîtes des originaux ne concernent pas que les PPA(S). En effet, dans le cadre de l'application des prescriptions de ces PPAS, des arrêtés d'expropriation sont également pris. Ces arrêtés se retrouvent dans cette série. Enfin, le plan de secteur approuvé en 1979 et l'avant-projet de celui-ci sont également présents dans cette série.

Les PPA « Approuvés » sont les dossiers administratifs provenant des services extérieurs provinciaux de l'AUAT. Cette série commence donc en 1946, mais s'arrête en 1989, avec la création de l'AATL. Les dossiers sont moins volumineux que ceux conservés par l'administration centrale. La particularité de ces dossiers est dans l'hétérogénéité de leur composition. Certaines communes ont des dossiers très peu fournis, d'autre, comme Evere, ont joint les plans graphiques à leur dossier administratif. Chaque farde, contrairement aux « PPA(S) administratifs », concerne l'évolution d'un PPA, incluant ainsi toutes les révisions et modifications de celui-ci. Les dates des arrêtés royaux sont inscrites sur la page de garde et permettent de suivre l'évolution du PPA. Cependant, les numéros d'identification de la farde sont les numéros dits « provinciaux ». Ils sont classés par commune, mais le classement ne respecte pas l'ordre alphabétique de celles-ci, contrairement aux autres séries.

Les PPA(S) « techniques » sont les outils de travail du service de la Direction de l'Urbanisme. Ils sont d'ailleurs conservés directement dans les locaux de la Cellule Cartographie et Repérage. Ils sont constitués des copies certifiées conformes des PPA(S) originaux, et donc des textes des arrêtés royaux ainsi que des plans annexés à ceux-ci. Cette série regroupe aussi bien les copies provenant des services centraux de l'AUAT que des services extérieurs. Il est à noter que la numérisation des PPA(S) ne permettant pas une

⁵⁹ Le dossier est alors marqué d'un « S » Rouge en bas à droite de la page de garde.

manipulation facile du plan, les cellules de la direction les consultent encore régulièrement. Ils sont classés par commune, puis par PPA(S), puis par ordre chronologique de l'arrêté. Les numéros des fardes correspondent aux numéros de l'Administration centrale (AUAT).

Les PPA(S) « abrogés », sont les PPA(S) techniques qui ont été sortis de la série précédente pour une question de manque de place car ayant fait l'objet d'une abrogation, et étant donc moins susceptibles d'être consultés. Cependant, pour des questions juridiques, un PPA(S) même abrogé peut faire l'objet d'un contentieux, cette série doit donc rester accessible.

Les « Auteurs » sont les dossiers d'agrément d'auteur. Provenant également des services extérieurs provinciaux de l'AUAT, ils concernent les années 1946 à 1986. Chaque commune a un dossier. Cependant, Etterbeek et Woluwe-Saint-Pierre sont manquants.

Les PGA des communes correspondent aux dossiers introduits par les communes auprès des services extérieurs provinciaux dans le cadre de l'élaboration de leur PGA, durant les années 1940 à 1970. À nouveau, chaque commune agit différemment. Certaines, comme Auderghem ont introduit tout le dossier préparatoire, d'autre, comme Forest, n'ont quasiment rien produit malgré leur obligation suite à la mise sous régime de l'arrêté-loi de 1946. Quatre communes sont même manquantes : Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Saint-Gilles, Woluwe-Saint-Lambert. Les PGA de Jette et de Ganshoren ayant été approuvés, ils sont intégrés à la série des PPA(S) administratifs.

Les PGA d'Agglomération : cette série est plus particulière. Tout d'abord, parce qu'elle est la seule dont les documents sont produits par l'Agglomération. Les années concernées vont donc de 1973 à 1987. À nouveau, nous avons un dossier par commune et par phase d'élaboration des PGA produits par l'Agglomération. Aucun d'entre eux ne sera appliqué. Par ailleurs, jointes aux documents textuels, une quarantaine de cartes accompagnent ces PGA.

Les Tutelles sont des dossiers concernant une très courte période (1996-2001). Ils concernent une série de demande d'avis de la part de la commune sur des questions urbanistiques. Ils sont répartis par commune, et assortis d'un numéro lié à la commune.

Les Règlements communaux d'Urbanisme sont des exemplaires des dossiers constitués par la commune pour permettre l'approbation de ces règlements par le Gouvernement. Chaque commune pouvant en adopter plusieurs, le nombre de dossier varie selon les communes. Les règlements peuvent également être modifiés, ce qui explique pourquoi plusieurs dossiers concernent le même règlement.

III. 2. Cartes d'identités des séries

Nom de la Série	PPAS Administratifs
ID des Boîtes	PER-A-XXX
ID des fardes	ADM XXX(X)
Taille de la série	77,25m (515 boîtes)
Nombre de fardes	1191
Objet de la série	Dossiers administratifs soumis à approbation royale
Producteur d'archives	AUAT-AATL
Période	1940-2015
Destination	Perspective
<p>Description d'un dossier type :</p> <p><u>De 1946 à 1962 :</u> Correspondance entre commune et administration Arrêtés royaux d'initiative. Délibérations des conseils communaux Avis d'enquête, PV d'ouverture et de clôture d'enquête, avec éventuelles réclamations introduites, Certificat de publication d'enquête. Il est possible de trouver des exemplaires du dossier technique, à savoir : exemplaire du PPA soumis aux approbations, plan de destination, plan des expropriations, éventuel plan de remembrement ou de relotissement.</p> <p><u>De 1962 à 1989 :</u> En plus des documents précédents, doivent être présents : l'avis de la Commission consultative (instaurée en 1963) et la preuve de l'approbation par la députation permanente. Parfois, il y a la présence de divers avis des services de l'AUAT et de la Commission royale des Monuments et des Sites. À partir de 1970, l'Agglomération est, elle aussi, tenue de donner son avis sur certains PPAS.</p> <p><u>De 1989 à aujourd'hui (2018):</u> <i>Composition du dossier de base :</i> Plan de localisation, plan de la situation existante de droit, plan de la situation existante de fait, documents photographiques, schéma des affectations, rapport d'analyse de la situation existante de droit, rapport d'analyse de la situation existante de fait, note exposant les objectifs poursuivis par le PPAS, prescriptions littérales de chaque zone, inventaire des incidences, note exposant le relations du PPAS avec les autres plans , extrait du procès-verbal des délibérations des conseils communaux.</p> <p><i>Composition des projets de PPAS :</i> Plan de localisation, plan de situation existante de droit, plan de la situation existante de fait, plan du schéma des affectations, plan d'expropriation, rapport d'analyse de la situation existante de droit, rapport d'analyse de la situation existante de fait, note exposant les objectifs poursuivis par le PPAS, prescriptions littérales de chaque zone, inventaire des incidences, note exposant le relations du PPAS avec les autres plans en vigueur, extrait du procès-verbal des délibérations des conseils communaux. Les documents sont cependant plus précis que ceux du dossier de base.</p>	

Nom de la Série	Subsides
ID des Boites	BUP-S-XXX
ID des fardes	SUB XXX
Taille de la série	3,15 m (21 boites)
Nombre de fardes	194
Objet de la série	Dossiers concernant l'octroi de subsides par la Région à la Commune pour financer l'élaboration des PPAS
Producteur d'archives	AATL
Période	1991-2015
Destination	Perspective
Description d'un dossier type :	
<ul style="list-style-type: none"> - Correspondance entre la commune et l'administration - Dossier introduisant la demande de subsides : copie de l'arrêté d'initiative, extrait du registre aux procès-verbaux des délibérations du conseil communal concernant la désignation des auteurs de projets, copie certifiée conforme de la convention entre l'auteur et la commune ; copie de l'arrêté du Gouvernement accordant l'agrément à l'auteur de projet, note-calcul de la subvention. - Un dossier élaboré par l'AUAT concernant la promesse d'octroi des subsides. - Les déclarations de créance, par tranche d'adjudication. - Un dossier de clôture 	

Nom de la Série	Les « originaux »
ID des Boites	PER-O-XXX
ID des fardes	ORI XXX
Taille de la série	20,4 m (136 boites)
Nombre de fardes	/
Objet de la série	Arrêtés royaux et arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale originaux
Producteur d'archives	AUAT-AATL
Période	1947-2015
Destination	Service des archives (Actuellement en prêt à Perspective)
Description d'un dossier type :	
<ul style="list-style-type: none"> - Texte de l'arrêté royal - Eventuellement, plan annexé. 	

Nom de la Série	Les PPA « Approuvés »
ID des Boites	PRO- APP-XXX
ID des fardes	APP XXX
Taille de la série	5,25 m (35 boites)
Nombre de fardes	294
Objet de la série	Dossier administratifs produits par les services extérieurs provinciaux de l'AUAT
Producteur d'archives	AUAT
Période	1947-1989
Destination	Service des archives
Description d'un dossier type :	
<ul style="list-style-type: none"> - Correspondance - Un dossier par arrêté royal, avec éventuellement une copie de celui-ci - Copie du dossier de soumission des PPA des communes à l'AUAT - Semblent beaucoup plus lacunaires que les PPA administratifs de l'administration centrale de l'AUAT 	

Nom de la Série	Les PPA(S) « Techniques »
ID des Boites	
ID des fardes	
Taille de la série	Estimation : 66,5 m
Nombre de fardes	
Objet de la série	Copie certifiée conforme des arrêtés royaux et leurs plans annexés, servant d'outil de travail pour la Direction de l'Urbanisme.
Producteur d'archives	AUAT-AUAT Services extérieur provincial-AATL
Période	1947-2016
Destination	BUP
Description d'un dossier type : <ul style="list-style-type: none"> - Copie certifiée conforme de l'Arrêté royal - Plan annexé - Plan de périmètre d'intervention <p><i>Remarque : inventaire et conditionnement actuellement effectué par Marc Bernard</i></p>	

Nom de la Série	Les PPA(S) « Abrogés»
ID des Boites	BUP-ABR-XXX
ID des fardes	ABR-XXX
Taille de la série	4,2 m (28 boites)
Nombre de fardes	189
Objet de la série	PPAS « Techniques » qui ont été abrogés
Producteur d'archives	AUAT-AUAT Services extérieur provincial-AATL
Période	1947-2016
Destination	BUP
Description d'un dossier type :	
<ul style="list-style-type: none"> - Copie certifiée conforme de l'Arrêté royal - Plan annexé - Plan de périmètre d'intervention 	

Nom de la Série	Les « Auteurs »
ID des Boîtes	AUAT-AUT-XXX
ID des fardes	AUT-XXX
Taille de la série	0,45 m (3 boîtes)
Nombre de fardes	17
Objet de la série	Dossiers d'agrément d'auteurs et demande de subsides
Producteur d'archives	AUAT-Service provincial extérieur
Période	1947-1989 (1962 pour les subsides)
Destination	Service des archives
Description d'un dossier type : <i>Agrément d'auteurs :</i> Exemplaires de la résolution désignant l'auteur Formulaires de demande d'agrément Certificat de civisme <i>Subsides :</i> Dossier d'enquête préparatoire (Survey) : Plan de situation, carte oro-hydrographique, carte des sols, carte de l'équipement, plan général de la situation existante, enquête statistique de population.	

Nom de la Série	Les PGA des Communes
ID des Boites	AUAT-PGAC-XXX
ID des fardes	PGAC-XXX
Taille de la série	1,95 m (13 boites)
Nombre de fardes	17
Objet de la série	Dossiers élaborés en vue de la soumission d'un PGA de la Commune à l'AUAT
Producteur d'archives	AUAT-Service provincial extérieur
Période	1947-1989
Destination	Service des archives
Description d'un dossier type :	
Correspondance	
Dossier d'enquête préparatoire (Survey) : plan de situation, carte oro-hydrographique, carte des sols, carte de l'équipement, plan général de la situation existante, enquête statistique de population.	
Dossier du PGA : Exemplaires du PGA, rapport justificatif des solutions adoptées, délibérations des conseils communaux, avis d'enquête et procès-verbaux d'ouverture et de clôture.	
Peu de dossiers sont réellement complets.	

Nom de la Série	Les PGA de l'Agglomération
ID des Boites	AGG-PGAA-XXX
ID des fardes	PGAA-XXX
Taille de la série	1,35 m (9 boites)
Nombre de fardes	38 + 52 rouleaux
Objet de la série	Dossiers d'élaboration des PGA produits par l'Agglomération
Producteur d'archives	Agglomération
Période	1947-1989
Destination	Service des archives
Description d'un dossier type :	
Correspondance	
PV de Commission de concertation, prise de notes, états d'avancements, etc.	
Résultats des différentes phases du PGA pour chaque commune : Situation existante de droit et de fait, Rapport communal et textes réglementaires, PGA, Réseaux de circulation, Implantations des volumes et construction, Affectations, etc.	

Nom de la Série	Tutelles
ID des Boites	BUP-TUT-XXX
ID des fardes	TUT-XXX
Taille de la série	0,45 m (3 boites)
Nombre de fardes	171
Objet de la série	Dossiers de tutelle entre les communes et l'AATL
Producteur d'archives	AATL
Période	1996-2001
Destination	BUP
Description d'un dossier type : Extrait du registre aux procès-verbaux des délibérations communales.	

Nom de la Série	Règlement communal d'urbanisme
ID des Boites	BUP-RCU -XXX
ID des fardes	RCU-XXX
Taille de la série	3,15 m (21 boites)
Nombre de fardes	59
Objet de la série	Dossiers soumis par les communes pour Approbation de leur RCU
Producteur d'archives	AATL
Période	1991-2018
Destination	BUP
Description d'un dossier type : Arrêté gouvernemental d'approbation, Extrait du registre aux procès-verbaux des délibérations communales, Note d'analyse, Dossier transmis par la commune (exemplaires du RCU, exemplaires des certificats d'affichage)	

IV. Conclusion

Ce fonds est donc constitué essentiellement par des documents traitant de la planification communale, dans ses rapports avec l'administration publique chargée d'intervenir dans le processus. Les producteurs d'archive sont cependant multiples : AUAT, administration centrale et services extérieurs, Agglomération, AATL, communes. La difficulté principale de cette mission fut de déterminer la destination de ces séries dans le cadre de la réorganisation du service et du départ de la Cellule planification vers Perspective.brussels.

En effet, ces archives ont des intérêts variés pour chacune des administrations. En tant qu'outil de travail, comme les utilise, par exemple, la Direction de l'Urbanisme, elles renferment l'information ponctuelle qui permet de connaître les conditions d'octroi d'un permis d'urbanisme. C'est la raison pour laquelle les séries PPA(S) « techniques », « abrogés », « Tutelle » et « Règlement communal d'Urbanisme » seront déménagées à Arcadia, les nouveaux locaux du BUP. Pour Perspective.brussels, outre le fait qu'ils sont les héritiers de droit de la compétence d'approbation des PPAS, ces archives sont également la trace de leur histoire. Ce nouvel organisme d'intérêt public ne naît pas ex nihilo, il y a une nécessité d'accréditer son historique par la présence d'archives qui prennent alors un rôle de patrimoine historique. Ils héritent ainsi de la série « PPA(S) Administratifs ». Ainsi, pour les PPA(S), il peut exister divers exemplaires du même plan, à travers les quatre séries (Arrêté-royal original, copie certifiée conforme « Technique », copie dans les « Administratifs » et « Approuvés »). Cependant rares sont les dossiers apparaissant dans les quatre séries, qui sont en fait complémentaires. Il serait dès lors judicieux, d'approfondir cette mission d'inventaire par une mission de recherche permettant de relier ces différentes archives et de les articuler dans une vision de synthèse, comme un tableau de correspondance, par exemple. Cette mise en correspondance des dossiers pourrait également inclure dans la réflexion les archives communales, permettant ainsi de sensibiliser les communes à l'importance de ces archives.

Enfin, la dimension historique de ces documents est également utile à tous les chercheurs s'intéressant à la planification bruxelloise depuis la Seconde guerre mondiale. En effet, les dossiers permettent d'avoir une vue d'ensemble de l'action des différents acteurs et des étapes du processus d'approbation. Elles sont cependant lacunaires sur les étapes d'élaboration du PPA(S) lui-même, en particulier en ce qui concerne la motivation ou la justification des choix posés ou des multiples variantes de départ du plan. C'est pourquoi ce fonds sera très utilement confronté aux documents conservés dans les archives communales.

Ce fonds, est évidemment complémentaire aux autres séries concernant la planification de Bruxelles, notamment les documents d'élaboration des plans de secteur, PRDD et PRAS successifs. Il se doit d'être également complété, à terme, par les documents servant encore d'outils à la Direction de l'Urbanisme, comme les plans de lotissements, d'alignement et d'expropriation, conservés au sein de la Cellule Cartographie et Repérage.

Bibliographie

1. Travaux

ARON, J., *Le tournant de l'urbanisme bruxellois. 1958-1978*, Librairie « Du monde entier », Bruxelles, 1978.

DE BEULE, M., *Bruxelles. Histoire de planifier*, Ed. Mardaga, Bruxelles, 2017.

DE RIDDER, E., *Les grandes agglomérations en Belgique. Bibliographie analytique sélectionnée*, Bruxelles, UVCB, 1966.

FALLON, D., "Structures administratives et politiques de la région de Bruxelles", in *Reflète et perspectives de la vie économique*, tome V, n° 4, juillet-août 1966.

FEDERATION BELGE DE L'URBANISME ET DE L'HABITATION, *L'habitation* [Congrès national], Bruxelles, 1957.

KOENRAAD, D., NOTTEBOOM, B. et DE BLOCK, Gr., "Snelwegontwerp tussen natuur en stad. René Pechère en het Groenplan", in *Stadsgeschiedenis*, vol. 12, N°2, 2017, pp. 117-118.

LAMBOTTE, Fr., « La Politique communale de l'aménagement du territoire » dans WITTE, E., ALAN, A., DUMONT, H., VANDERNOOT, P., et DE GROOF, R., *Les dix-neufs communes bruxelloises et le modèle bruxellois*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 2003.

MALVOZ, L. et VERBIST C., *Une Belgique de 589 communes. Les fusions de communes vues sous l'angle de la géographie administrative*. Bull. trimestriel du Crédit Communal de Belgique, n° 115, 1979.

PAREE, D., et VAN CAMP P., *Les institutions bruxelloises. Histoire, compétences, organisation et fonctionnement*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2005.

ROGGEMANS, M.-L., *La planification de l'espace urbain bruxellois. Analyse sociologique des plans particuliers d'aménagement approuvés par Arrêté Royal dans les 19 communes bruxelloises*, Thèse présentée à l'Université libre de Bruxelles, sous la direction d' A. DOUCY, Bruxelles, 1975-1976.

TEERLINCK, V. "La législation sur l'aménagement du territoire et son exécution", in *L'aménagement du territoire en Belgique*, Documents-CEPESS, 7e année, 1968, n°4, pp. 18-19.

UNION DES VILLES ET DES COMMUNES, *Urbanisation. Habitation. Rapports et compte rendu des journées de l'urbanisme et de l'habitation des 25 et 26 avril 1931*, Bruxelles, UVCB, 1931.

VELLE, K., *Het Belgische ministerie van Openbare werken (1837-1989). Eerste Deel: Geschiedenis en bevoegdheden*, Bruxelles, Algemeen Rijksarchief, 1991.

2. Sources

Conventions, publications des administrations, sites et discours

AATL, *Aménagement du territoire en Région de Bruxelles-Capitale. Survol historique et synthèse de la réglementation en vigueur, dans la gestion de l'urbanisme, de l'environnement, du patrimoine, et de la rénovation urbaine en Région de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, Août 2000.

AGGLOMERATION DE BRUXELLES, *Agglomération de Bruxelles*, Bruxelles, [1973].

AGGLOMERATION, Plans généraux d'aménagement des 19 communes de l'agglomération de Bruxelles. Guide synthétique de la première phase, Bruxelles, Serge Moureaux, 1976.

AGGLOMERATION, Plans généraux d'aménagement des 19 communes de l'agglomération de Bruxelles. Guide synthétique de la deuxième phase, Bruxelles, Serge Moureaux, 1977.

AUAT, *Bruxelles. Urbanisme et aménagement du territoire*, Bruxelles, [1981].

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. ADMINISTRATION DE L'URBANISME, *textes légaux, arrêtés et circulaires générales relatifs à l'urbanisation et aux travaux subsidiés*, Bruxelles, s.d.

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *Ordonnance du 29 août 1991 organique de la planification et de l'urbanisme*, Bruxelles, Bruxelles, s.d.

Sitographie

Faculté d'Architecture de l'Université libre de Bruxelles, *LoUIsE*, archi.ulb.ac.be, <http://archi.ulb.ac.be/recherche/clara/louise> (Consulté le 25/08/2018).

Perspective.brussels, *Notre histoire*, [perspective.brussels.fr](http://perspective.brussels/fr/qui-sommes-nous/notre-histoire), <http://perspective.brussels/fr/qui-sommes-nous/notre-histoire> (Consulté le 05/10/2018).

VERVOORT, R., *Déclaration de politique générale du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, 20 juillet 2014, dans Région bruxelles-capitale, [be.brussels](https://be.brussels/files-fr/a-propos-de-la-region/competences-regionales/declaration-de-politique-generale-du-gouvernement-de-la-region-de-bruxelles-capitale-2014-2019), <https://be.brussels/files-fr/a-propos-de-la-region/competences-regionales/declaration-de-politique-generale-du-gouvernement-de-la-region-de-bruxelles-capitale-2014-2019> (Consulté le 05/10/2018), p. 3-5.

Annexes

Listes des séries d'inventaire :

1. PPA Administratifs
2. Subsidés
3. PPAS Originaux
4. PPAS Approuvés (boîtes et détails)
5. Auteurs de projet (boîtes et détails)
6. PGA des communes (boîtes et détails)
7. PGA de l'Agglomération (boîtes et détails)
8. Tutelle (boîtes et détails)
9. Règlements Communaux d'Urbanisme (RCU)

Annexe 1 : PPAS Administratifs

Identifiant du dossier	Objet	Date	Identifiant de l'acte	Remarque	Boîte	
ADM 0001	Anderlecht Commune	Modification partielle du PPA n°IVA "Quartier de l'ancienne fabrique de bougies"	1961	AND 017 003		PER-A-001
ADM 0002	Anderlecht	Révision d'office PPA n°IVA "Fabriques des Bougies"	1979-1994	AND 017 005		PER-A-001
ADM 0003	Anderlecht	Révision d'office PPA n°IVA "Fabriques des Bougies"	1985	AND 017 006		PER-A-001
ADM 0004	Anderlecht	Révision du PPA n°IVA "Quartier de l'ancienne fabrique de bougies"	1992	AND 017 007	Se prolonge en 25A et 54	PER-A-001
ADM 0005	Anderlecht	Abrogation totale du PPA "Quartier de l'Ancienne Fabrique de bougies"	2011	AND 017 008		PER-A-001
ADM 0006	Anderlecht	Abrogation totale du PPA "Rive Gauche du Canal de Charleroi"	2005-2006	AND 018 005		PER-A-002
ADM 0007	Anderlecht	Demande pour décharger un maison de l'expropriation du PPA "Abords du Ring"	1991	AND 020 001	Duplicata du dossier manquant	PER-A-002
ADM 0008	Anderlecht	PPA "Quartier du Broeck"	1968-1971	AND 020 002 ; AND 038 001	Voir aussi AND 038	PER-A-002
ADM 0009	Anderlecht	Modification partielle du PPA "Quartier Lennick"	1983-1987	AND 020 003		PER-A-002
ADM 0010	Anderlecht	PPA "Broeck" (Abords du Ring)	1991-1994	AND 020 004		PER-A-002
ADM 0011	Anderlecht	PPA. Limite chemin de fer -Autoroute, accès hôpital Erasme- route de Lennik	1990-1992	AND 020 004		PER-A-002
ADM 0012	Anderlecht	PPA "Quartier du Vogelenzang"	1940-1959	AND 021 001		PER-A-003
ADM 0013	Anderlecht	PPA "Quartier du Vogelenzang: Révision et modification"	1969-1973	AND 021 002 ; AND 021 003		PER-A-003
ADM 0014	Anderlecht	PPA "Quartier du Vogelenzang"	1977-1978	AND 021 004		PER-A-003
ADM 0015	Anderlecht	PPA "Quartier du Vogelenzang"	1981-1983	AND 021 006		PER-A-003
ADM 0016	Anderlecht	PPA modificatif "Boulevard transversal et abords" (1er tronçon ilot central)	1961	AND 022 001		PER-A-004
ADM 0017	Anderlecht	PPA "îlot 231-23". Compris entre les rues de l'institut , Erasme, du Chapelain et Delcourt	1979-1980	AND 024 002		PER-A-004
ADM 0018	Anderlecht	Révision totale et PM partielle pour utilité publique du PPA "Abords du centre intellectuel"	1992-2003	AND 024 003		PER-A-004
ADM 0019	Anderlecht	Révision d'office PPA "Ilots 231-235". Porte cochère pour antenne de justice	1997	AND 024 004		PER-A-004
ADM 0020	Anderlecht	Projet de PPAS. PPAS îlots 231-235 "Centre intellectuel"	2002-2003	AND 024 005		PER-A-004
ADM 0021	Anderlecht	Révision PPA Aurore "Rive gauche du Canal de Charleroi"	1972-1977	AND 018 004		PER-A-002
ADM 0022	Anderlecht	Modification et révision PPA "Rive gauche du canal de Charleroi"	1962-1965	AND 018 003		PER-A-002
ADM 0023	Anderlecht	Dossier de base PPAS îlots 231-235, "Centre intellectuel"	1998	AND 024 004		PER-A-005
ADM 0024	Anderlecht	Proposition de révision totale pour mise en conformité avec le plan de secteur du PPA n°25, "Quartier Kleine Molen"	1980-1982	AND 025 001		PER-A-005
ADM 0025	Anderlecht	Modification faisant suite à révision partielle 17E et révision totale 25A (PPA Mons-Birmingham)	1992-1998	AND 025 002 ; ADM 025 003 ; ADM 017 007		PER-A-005
ADM 0026	Anderlecht	"Mons Birmingham"	1997-1998	AND 027 002		PER-A-005
ADM 0027	Anderlecht	Dossier de base PPA n°25: Mons-Birmingham	1998	AND 027 002		PER-A-006, PER-A-007, PER-A- 047, PER-A-048
ADM 0028	Anderlecht	Révision du PPA "Quartier des ménestrels"	1974-1992	AND 027 003		PER-A-011
ADM 0029	Anderlecht	Proposition de révision totale pour mise en conformité avec le plan de secteur du PPA n° 27 A "Quartier des ménestrels"	1983	AND 027 003		PER-A-011
ADM 0030	Anderlecht	Duplicata du PPA n°28 "Quartier Scheut "Nord""	1987-1991	AND 028 002		PER-A-011
ADM 0031	Anderlecht	PPA "Quartier de la rue de France"	1981	AND 029 003		PER-A-011
ADM 0032	Anderlecht	PPA "Quartier de la rue de France"	1992-1995	AND 029 006		PER-A-012
ADM 0033	Anderlecht	PPA "BARA II"	1993-1999	AND 029 007		PER-A-013, PER-A-014

ADM 0034	Anderlecht	Abrogation partielle du PPAS "Bara I" (Il reste rue de l'instruction, rue Bara==>30, perpendiculaire rue Bara et limite communale).	2002-2004	AND 029 008		PER-A-015
ADM 0035	Anderlecht	Abrogation partielle du PPAS "BARA II". Compris entre la rue de Fiennes et la trémie du métro incluse.	2004-2005	AND 029 009		PER-A-016
ADM 0036	Anderlecht	Abrogation partielle BARA II	2005-2007	AND 029 010		PER-A-016
ADM 0037	Anderlecht	Abrogation partielle "BARA I"	2010-2011	AND 029 012		PER-A-017
ADM 0038	Anderlecht	Abrogation totale BARA II	2010-2011	AND 029 013		PER-A-017
ADM 0039	Anderlecht	Abrogation	1987	AND 030 001		PER-A-018
ADM 0040	Anderlecht	PPA Quartier d'Itterbeek Sud	1988-1989	AND 030 002		PER-A-018
ADM 0041	Anderlecht	PPA Quartier d'Itterbeek Sud	2009-2010	AND 030 003		PER-A-018
ADM 0042	Anderlecht	PPA Quartier d'Itterbeek	1983-1995	AND 031 001		PER-A-018
ADM 0043	Anderlecht	Abrogation totale du PPAS "Quartier d'Itterbeek"	2009-2010	AND 031 003		PER-A-018
ADM 0044	Anderlecht	Approbation et expropriation d'urgence du PPA "Zone Royale"	1967-1971	AND 033 001	Suite à un verdict du 16.06.1971, ces arrêtés sont déclarés illégaux. Nouveau PPA (43)	PER-A-018
ADM 0045	Anderlecht	Modification PPA "Zone rurale"	1969-1970	AND 033 003		PER-A-019
ADM 0046	Anderlecht	Modification PPA "Zone rurale"	1972-1994	AND 043 004		PER-A-024
ADM 0047	Anderlecht	PPA Carrefour Chaussée de Mons & Boulevard A. Briand	1965-1970	AND 034 001		PER-A-019
ADM 0048	Anderlecht	Abrogation totale du PPAS "Carrefour boulevard Aristide Briand et chaussée de Mons"	2003-2004	AND 034 002		PER-A-019
ADM 0049	Anderlecht	PPA "Quartier Parc de Scheut"	1966-1973	AND 035 001		
ADM 0050	Anderlecht	PPA "Quartier Albert 1er et goujons"	1960-1971	AND 036 001		PER-A-020
ADM 0051	Anderlecht	Révision PPA "Fabrique des Goujons"	1985-1986	AND 036 002		PER-A-020
ADM 0052	Anderlecht	Modification PPA "Quartier des goujons"	1992-1994	AND 036 003	Devient AND 054	PER-A-020
ADM 0053	Anderlecht	Modification pour utilité publique du PPA "Quartier des goujons"	1996-1997	AND 036 004		PER-A-020
ADM 0054	Anderlecht	Abrogation	2003-2004	AND 036 007		PER-A-020
ADM 0055	Anderlecht	PPA Boulevard transversal et abords 1er tronçon coté est et extension îlot central	1965-1970	AND 037 001		PER-A-020
ADM 0056	Anderlecht	PPA Angles des rues Puccini et de l'orphelinat	1970	AND 039 001		PER-A-022
ADM 0057	Anderlecht	PPA "Quartier industriel Birmingham"	1968-1971	AND 040 001		PER-A-023
ADM 0058	Anderlecht	Avant-projet du PPA "Quartier du Scherdemeal"	1970	AND 041 001		PER-A-022
ADM 0059	Anderlecht	PPA ilot UCB. Chaussée de Mons-Rue de la Yaite-Rue F. Janssens- Rue Wayez- Place de la résistance	1973	AND 042 001		PER-A-022
ADM 0060	Anderlecht	Limite chemin de fer Autoroute accès hôpital Erasme et route de Lennik	1990	AND 043 005		PER-A-024
ADM 0061	Anderlecht	Révision PPA "Neerpede village (partiel) et zone rurale (total)"	1991	AND 043 006		PER-A-024
ADM 0062	Anderlecht	Stade Indoor "Meylemeersch"	1991	AND 043 007	voir aussi AND 044 003	PER-A-025
ADM 0063	Anderlecht	Dossier de base "Village de Neerpede"	1996	AND 043 008		PER-A-028
ADM 0064	Anderlecht	PPA "Zone Meylemeersch"	1973-1974	AND 044 001		PER-A-028
ADM 0065	Anderlecht	PPA "Meylemeersch zone sud"	1986-1990	AND 044 002		PER-A-028
ADM 0066	Anderlecht	PPA "Meylemeersch" Zone Nord	1986-1991	AND 044 003 ; AND 044 004		PER-A-029
ADM 0067	Anderlecht	Abrogation partielle. PPA "Meylemeersch"	2008-2009	AND 044 007		PER-A-030
ADM 0068	Anderlecht	Abrogation partielle des prescriptions littérales PPAS "Meylemeersch"	2008	AND 044 006	Abandonné	PER-A-030
ADM 0069	Anderlecht	PPA "Mission de Scheut"	1984-1990	AND 045 003		PER-A-031
ADM 0070	Anderlecht	Duplicata du PPA BARA Brogniez-Clémenceau	1987-1992	AND 046 004		PER-A-032
ADM 0071	Anderlecht	Abrogation partielle du PPAS "BARA-Brogniez-Clémenceau"	2004	AND 046 005		PER-A-034
ADM 0072	Anderlecht	Abrogation totale du PPA "Quartier Bara-Brogniez-clémenceau"	2006-2008	AND 046 006		PER-A-034
ADM 0073	Anderlecht	Projet de plan du PPA 43 "Neerpede village"	1997	AND 043 008		PER-A-026
ADM 0074	Anderlecht	Projet de base PPA "Neerpede village"	1993-1994	AND 043 008		
ADM 0075	Anderlecht	PPA "Mission de Scheut"	1975-1977	AND 045 001		PER-A-027
ADM 0076	Anderlecht	Révision d'office d'un PPA non conforme au PS "Mission de Scheut"	7/06/05	AND 045 002		PER-A-030
ADM 0077	Anderlecht	PPA "Quartier Bara--Brogniez-Clémenceau"	1978-1982	AND 046 001		PER-A-033
ADM 0078	Anderlecht	PPA "Aménagement d'un îlot rue Porselein"	1980-1982	AND 049 001		
ADM 0079	Anderlecht	PPA "Meylemeersch Est	1990-1992	AND 051 001		Per-A-079

ADM 0080	Anderlecht	Abrogation partielle du PPA "Meylemeersch Est	2003-2004	AND 051 002		PER-A-036
ADM 0081	Anderlecht	PPA "Ile saint-Hélène"	1990-1991	AND 053 001		
ADM 0082	Anderlecht	PPA "Pont du Cureghem"	1992-1994	AND 054 001		PER-A-036
ADM 0083	Anderlecht	Projet de plans PPAS "pont de Cureghem"	1998-2002	AND 054 001	Périmé	
ADM 0084	Anderlecht	Projet de plans PPAS "pont de Cureghem"	2004-2005	AND 054 001		PER-A-037
ADM 0085	Anderlecht	Dossier de base du PPAS "Pont de Cureghem"	1997-1998	AND 054 001		PER-A-038, PER-A-039, PER-A-040, PER-A-041
ADM 0086	Anderlecht	Abrogation partielle du PPA "Pont de Cureghem"	2010-2011	AND 054 002		PER-A-042
ADM 0087	Anderlecht	PPA Cureghem-Rosée	1981-1998	AND 055 001		PER-A-042
ADM 0088	Anderlecht	Dossier de base. PPAS "Grande ceinture"	1998-2001	AND 056 001		PER-A-043
ADM 0089	Anderlecht	Projet de plan PPA "Grande ceinture"	1999-201	AND 056 001	Version irrégulière	PER-A-043
ADM 0090	Anderlecht	Projet de plan du PPAS "Grande ceinture" ou "petite bretelle"	2001	AND 056 001		PER-A-044
ADM 0091	Anderlecht	Dossier de base du PPAS "Quartier des trèfles"		AND 057 001		PER-A-045
ADM 0092	Anderlecht	Projet de plans PPAS "Quartier des trèfles"	2003-2013	AND 057 001		PER-A-046
ADM 0093	Auderghem	PPA n°40: Terrains de la Société locale des Habitations à Bon marché	1949	AUD 013 001		PER-A-049
ADM 0094	Auderghem	PPA 11-14: Création d'une artère entre la chaussée de Wavre et la rue Volduc	1949-1950	AUD 014 001		PER-A-049
ADM 0095	Auderghem	Abrogation totale PPA n°14	2007-2008	AUD 014 003		PER-A-049
ADM 0096	Auderghem	PPA n°12: "Quartier Beaulieu"	1950-1951	AUD 021 001		PER-A-049
ADM 0097	Auderghem	PPA "Clos des pommiers fleuris"	1950-1954	AUD 022 001		PER-A-049
ADM 0098	Auderghem	PPA n°17	1977-1981	AUD 028 003		PER-A-049
ADM 0099	Auderghem	Abrogation totale du PPA n°17	2004-2005	AUD 028 004		PER-A-050
ADM 0100	Auderghem	PPA n°44 "Quartier Blankedelle"	1954-1955	AUD 029 001		PER-A-050
ADM 0101	Auderghem	PPA n°11: Compris entre les rues Valduc, des paons, Avenue du Kauter et rue Charles Lechat	1958-1975	AUD 033 001		PER-A-051
ADM 0102	Auderghem	PPAn°11: Révision	1981-1984	AUD 033 003		PER-A-052
ADM 0103	Auderghem	Abrogation totale du PPA n°11	2007-2008	AUD 033 004		PER-A-053
ADM 0104	Anderlecht	PPA "Quartier des étangs"	1963-1965	AND 026 001		PER-A-006
ADM 0105	Anderlecht	PPA "Broeck" (Abords du Ring)	1987-1994	AND 038 006		PER-A-021, PER-A-022
ADM 0106	Anderlecht	Demande d'abrogation du PPA "Quartier d'Itterbeek"	27/06/05	AND 031 002		PER-A-018
ADM 0107	Auderghem	PPA n°20-21: Avenue Demey, de la houlette, autoroute Namur, Av. G. Poels	1987-1988	AUD 035 001		PER-A-051
ADM 0108	Auderghem	Dossier de base PPAS n°20: Bassin d'orage	1993-1997	AUD 035 003		PER-A-051
ADM 0109	Auderghem	Dossier de base PPAS n°20/21: Demey-Merjay	1994-1998	AUD 035 003		PER-A-052
ADM 0110	Auderghem	Abrogation totale du PPA n°21	2006-2008	AUD 032 002		PER-A-053
ADM 0111	Auderghem	PPA n°22: Avenue des arums	1967-1972	AUD 036 002 ; AUD 036 003		PER-A-053
ADM 0112	Auderghem	PPA n°22: Modification	1973-1981	AUD 036 004		PER-A-053
ADM 0113	Auderghem	PPA n°22: "Pré des agneaux"	1980-1982	AUD 036 006		PER-A-053
ADM 0114	Auderghem	Révision PPA n°22: "Compris entre Pré aux agneaux, place Pinoy, Avenue Van Pé, Avenue des Arums, boulevard du Souverain.	1990-1992	AUD 036 007		PER-A-053
ADM 0115	Auderghem	Abrogation totale PPAS n°22	2007-2008	AUD 036 008		PER-A-053
ADM 0116	Auderghem	PPA n°25 "Nouvelle maison communale"	1965-1967	AUD 037 003		PER-A-054
ADM 0117	Auderghem	PPA n°25 "Maison communale"	1974-1978	AUD 037 004; AUD 037 005		PER-A-054
ADM 0118	Auderghem	Révision du PPA n°25 "Maison communale"	1983-1984	AUD 037 006		PER-A-054
ADM 0119	Auderghem	PPA n°26 "Priuré"	1974-1981	AUD 038 003		PER-A-055
ADM 0120	Auderghem	Dossier de base du PPA n°26 "Valduchesse-Putdael"	1999	AUD 038 004		PER-A-055
ADM 0121	Auderghem	Abrogation partielle	2010-2011	AUD 038 005		PER-A-055
ADM 0122	Auderghem	PPA n°1b. Autoroute BXL-Namur, Boulevard des Invalides-Avenue Drouart	1977-1981	AUD 042 003		PER-A-056
ADM 0123	Auderghem	Révision totale PPA n°1B. J. Cock, M. Charlent. Rue J.J. Gossiaux, Avenue Drouard, Boulevard des Invalides	1990-1992	AUD 042 005		PER-A-056
ADM 0124	Auderghem	Demande d'abrogation totale PPAS n°1B. Délimité par "Boulevard des Invalides-Avenue A. Drouard, Av. J. Gossiaux, rues M. Chalrent et J. Cockx"	2002-2003	AUD 042 006		PER-A-057

ADM 0125	Auderghem	PPAS n°25A	1969	AUD 043 001		PER-A-057
ADM 0126	Auderghem	PPAS n°12 "Quartier Beaulieu"	1966-1974	AUD 044 001		PER-A-057
ADM 0127	Auderghem	PPAS n°12 "Beaulieu"	1973-1982	AUD 044 002		PER-A-058
ADM 0128	Auderghem	PPAS n°12 "Beaulieu"	1979-1988	AUD 044 003 ; AUD 044 004		PER-A-058
ADM 0129	Auderghem	Abrogation totale PPAS n°12 "Beaulieu"	2001-2002	AUD 044 005		PER-A-059
ADM 0130	Auderghem	PPA n°23/24 "Souverain"	1991-1993	AUD 045 001		PER-A-059
ADM 0131	Auderghem	Abrogation totale du PPA n°40	2004-2005	AUD 046 002		PER-A-059
ADM 0132	Auderghem	PPA n°7 "Quartier des pêcheries"	1967-1969	AUD 047 001		PER-A-059
ADM 0133	Auderghem	PPA n° 31-32 "Ilot compris entre la chaussée de Wavre, l'avenue Hermann-Debroux (futur autoroute vers Namur), et la rue Jacques Brasseur	1967-1969	AUD 048 001		PER-A-060
ADM 0134	Auderghem	PPA n°41A "Grand Forestier"	1970-1974	AUD 049 001		PER-A-060
ADM 0135	Auderghem	"Chasse royale"	1976-1980	AUD 050 001		PER-A-060
ADM 0136	Auderghem	Abrogation totale PPA n°6 "Quartier Chasse royale"	2013-2014	AUD 050 002		PER-A-060
ADM 0137	Auderghem	Plaine des manœuvres "Abords"	1969-1975	AUD 051 001		PER-A-060
ADM 0138	Auderghem	PPA "Rouge-Cloître"	1973-1974	AUD 052 001		PER-A-060
ADM 0139	Auderghem	PPA "Bergoje"	1979-1995	AUD 053 001		PER-A-061
ADM 0140	Auderghem	ZAC n°4 "Cité Blankedelle"	1975-1977	AUD 056 001		PER-A-062
ADM 0141	Auderghem	ZAC n°5 "Avenue Gustave Demey, avenue de la Houlette et Autoroute E411	1976-1981	AUD 057 001		PER-A-062
ADM 0142	Auderghem	ZAC n°2 "Ecole internationale Japonaise"	1977-1979	AUD 058 001		PER-A-062
ADM 0143	Auderghem	PPA n°28 Compris entre le chemin de Putadael, l'avenue Colonel Daumerie, l'avenue de Tervueren, la drève du Renard et l'avenue Cardinal Micara	1982-1984	AUD 059 001		PER-A-062
ADM 0144	Auderghem	PPA n°8 "Paradisiers-paradisvogels"	1984-1992	AUD 060 001		PER-A-063
ADM 0145	Auderghem	PPA n°42 "Ilot compris entre la Chaussée de wavre, l'avenue Hugo Vander Goes, l'avenue Charles Scheller et la forêt de Soignes	1985-1987	AUD 061 001		PER-A-063
ADM 0146	Auderghem	PPA "Souverain"	1987	AUD 062 001		PER-A-063
ADM 0147	Auderghem	Abrogation totale du PPAS n°43	2007-2008	AUD 012 006		PER-A-049
ADM 0148	Auderghem	PPA de l'ilot compris entre Autoroute, boulevard du Souverain, Avenue Venpé et la place Pinoy	1989	AUD 063 001		PER-A-064
ADM 0149	Auderghem	PPA Chasse royale, chaussée de Wavre, rue de l'amlève, avenue Ch. Madoux	1989-1990	AUD 064 001		PER-A-064
ADM 0150	Auderghem	Ilot "Bassem-Souverain": Dossier de base et projet	1997-1998	AUD 065 001		PER-A-064, PER-A-065
ADM 0151	Auderghem	Dossier de base du PPAS n° 31-32A "Bassem-souverain"	1997-2003	AUD 065 002		PER-A-065, PER-A-066
ADM 0152	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°68: rue Goffin, rue des Combattants	1972-1989	BER 009 001	Dossier au pilon	PER-A-067
ADM 0153	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°68: Ancien hôpital français et cité moderne	1991-1993	BER 009 003		PER-A-067
ADM 0154	Berchem-Sainte-Agathe	Dossier de base PPAS n°4. Quartier compris entre drève des Maricolles, rue Denie, rue de Dilbeek, rue des Cerisiers et la limite communale	1986-1994	BER 010 004		PER-A-068
ADM 0155	Berchem-Sainte-Agathe	Abrogation totale sauf alignement voirie des PPAS n°84 "Château des Maricolles" et PPAS n°44 "Château Nijs"	1965 + 2005-2007	BER 010 005		PER-A-068
ADM 0156	Berchem-Sainte-Agathe	Plateau du village	1967-1991	BER 011 007 ; BER 011 010 ; BER 011 012		PER-A-069
ADM 0157	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°71M: Plateau du village	1972-1987	BER 011 013; BER 011 014		PER-A-069
ADM 0158	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°71. Plateau du village . Révision "rue des fleuristes"	1992-1994	BER 011 014		PER-A-070, PER-A-071
ADM 0159	Berchem-Sainte-Agathe	Dossier de base PPAS n°71 Plateau du village "Place Schweitzer"	1994-1998	BER 011 015		PER-A-072, PER-A-073
ADM 0160	Berchem-Sainte-Agathe	Projet PPAS Modification partielle "Place "Schweitzer"		BER 011 015		PER-A-074
ADM 0161	Berchem-Sainte-Agathe	Dossier de base PPAS "Ancienne église"	1996-1997	BER 011 016		PER-A-075

ADM 0162	Berchem-Sainte-Agathe	Projet PPAS Modification partielle "Ancienne église"	1997-1999	BER 011 016		PER-A-075, PER-A-076
ADM 0163	Berchem-Sainte-Agathe	Abrogation partielle PPA n°95 "Vallée du Molenbeek" Schweitzer	2006-2008	BER 011 017		PER-A-076
ADM 0164	Berchem-Sainte-Agathe	Abrogation totale du BER 011 015 (PPAS n°95) "Schweitzer"	2008-2009	BER 011 018		PER-A-077
ADM 0165	Berchem-Sainte-Agathe	Abrogation totale du PPAS n°91 "Rue des fleuriste"	2011	BER 011 019		PER-A-077
ADM 0166	Berchem-Sainte-Agathe	PPA "Huderenveld"	1966-1992	BER 013 005 ; BER 013 006 ; BER 013 007 ; BER 013 008 ; BER 013 009		PER-A-078
ADM 0167	Berchem-Sainte-Agathe	Dossier de base. PPA "Plateau de Potaerde"	1992	BER 013 009		PER-A-079
ADM 0168	Berchem-Sainte-Agathe	Dossier de base du PPAS n°5 Vallée du Molenbeek "Quartier de la gare"	1999-2001	BER 013 010		PER-A-080
ADM 0169	Berchem-Sainte-Agathe	Projet plan de modification partielle du PPAS n°5 Vallée du Molenbeek "ilot 52"	2001-2005	BER 013 011		PER-A-080
ADM 0170	Berchem-Sainte-Agathe	Dossier de base du Projet plan Modification partielle PPAS Ilot 53 Porte de ville (Partie ZIR	2004-2005	BER 013 010		PER-A-081, PER-A-082
ADM 0171	Berchem-Sainte-Agathe	Dossier de base PPAS n°5 Vallée du Molenbeek "Ilot 53"	2003	BER 013 010		PER-A-083
ADM 0172	Berchem-Sainte-Agathe	Abrogation totale du PPAS n°73 "Vallée du Molenbeek" "Plateau du Potvoerde"	2005-2007	BER 013 013		PER-A-084
ADM 0173	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°74 Quartier Vieille église	1988-1997	BER 014 001		PER-A-084
ADM 0174	Berchem-Sainte-Agathe	Révision du PPA n°74 "Quartier vieille église"	1985-1987	BER 014 002		PER-A-084
ADM 0175	Berchem-Sainte-Agathe	Abrogation totale PPAS n°74 "Quartier de la vieille église"	2005-2007	BER 014 003		PER-A-084
ADM 0176	Berchem-Sainte-Agathe	PPAS n°79 A "Quartier Molineals"	1960-1973	BER 015 001 ; BER 015 002 ; BER 015 003		PER-A-085
ADM 0177	Berchem-Sainte-Agathe	PPA "Katteput"	1983-1984	BER 015 004		PER-A-085
ADM 0178	Berchem-Sainte-Agathe	PPA "Katteput"	1986	BER 015 005		PER-A-085
ADM 0179	Berchem-Sainte-Agathe	PPA "Quartier du Haagveld"	1974-1975	BER 018 001		PER-A-085
ADM 0180	Berchem-Sainte-Agathe	PPA "Quartier Molineaux"	1981	BER 019 001		PER-A-085
ADM 0181	Berchem-Sainte-Agathe	PPA "Elberg" Limite communale de Molenbeek-rues Heylens, Elberg, Kasterlindew	1991-1993	BER 020 001		PER-A-086
ADM 0182	Berchem-Sainte-Agathe	Abrogation totale PPAS n°20 "Elberg"	2008	BER 020 002		PER-A-085
ADM 0183	Bruxelles	Abrogation totale du PPAS n° 48-22 et 48-21, Rue Mathieu Desmaré	2004-2005	BRU 043 003		PER-A-087
ADM 0184	Bruxelles	Modification partielle du PPAS n°50-01bis "van Praet"	2012-2013	BRU 054 B_0		PER-A-087
ADM 0185	Bruxelles	Révision PPA n°42 "Avenue Louise"	1973-1975	BRU 058 002		PER-A-087
ADM 0186	Bruxelles	Révision PPA 40-31 bis "Avenue Louise"	1975	BRU 058 003 ; BRU 058 004		PER-A-087
ADM 0187	Bruxelles	PPA n°40/30/31 bis "Avenue Louise"	1981-1995	BRU 058 005		PER-A-088
ADM 0188	Bruxelles	PPA n° 40/30/31 "Quartier Avenue louise"		BRU 058 007		PER-A-089, PER-A-90
ADM 0189	Bruxelles	Dossier de base du PPA n° 40/30/31 "Quartier Avenue louise"	1993	BRU 058 007		PER-A-091, PER-A-092, PER-A-093, PER-A-094, PER-A-095
ADM 0190	Bruxelles	Abrogation totale du PPAS n°40. 31 "Quartier Louise"	2010-2011	BRU 058 008		PER-A-096
ADM 0191	Bruxelles	PPA n° 30/1-3 "Rue aux laines"	1989	BRU 063 002		PER-A-096
ADM 0192	Bruxelles	Abrogation totale pour mise en conformité au PCD du PPAS n° 30.01.02 "Rue des Alexiens et rue des Bogards"	2005	BRU 064 002		

ADM 0193	Bruxelles	Dossier de base du PPAS n°97-01 "Quartier Fontainas-Barbe"		BRU 065 004	Vide mes infos sur dossier	PER-A-098
ADM 0194	Bruxelles	Modificatio partielle pour utilité publique du PPAS n°60/21 "Quartier Fontainas"	2001-2002	BRU 065 005		PER-A-098
ADM 0195	Bruxelles	Abrogation totale du PPAS n° 60-21 "Fontainas"	2005-2006	BRU 065 006		PER-A-099
ADM 0196	Bruxelles	Abrogation totale du PPAS n° 24-00/01 "Six Jetons"	2005-2006	BRU 065 006		PER-A-098
ADM 0197	Bruxelles	Duplicata du dossier PPA n°48-05 "Quartier square Prince Charles"	1956	BRU 066 001		PER-A-100
ADM 0198	Bruxelles	PPA n° 48-06. Quartier Prince Charles	1956-1990	BRU 066 002 ; BRU 066 003		PER-A-100
ADM 0199	Bruxelles	Duplicata du dossier du PPA n°31-1/2 "Rue de Heembeek"	1988-1989	BRU 067 001		PER-A-101
ADM 0200	Bruxelles	Révision PPA n°n31-1/31-2 "Quartier Van Praet"	1957-1982	BRU 067 002		PER-A-101
ADM 0201	Bruxelles	Abrogation du PPAS n°31-1/2 "Quartier Van Praet" "Entrée rue de Heembeek"	1999-2000	BRU 067 003		PER-A-102
ADM 0202	Bruxelles	PPA Versailles II (Ilots compris entre la rue de la tour japonaise, le laskouter, le coin des cerises et la rue Beyseghem) n° 50-05/50-06	1966-1967	BRU 069 002		PER-A-102
ADM 0203	Bruxelles	PPA Versailles II (ilots compris entre rue des moutons, la rue de la tour japonaise, la rue de Beyseghem, l'avenue des pagodes, l'avenue de l'araucaria et l'avenue Wannecouter) 50-05 / 50-06	1966-1969	BRU 069 004		PER-A-102
ADM 0204	Bruxelles	Demande de révision partielle du PPA n° 50-32. Avenue de Versailles I	1988-1989	BRU 069 006		PER-A-103
ADM 0205	Bruxelles	Abrogation partielle pour mise en conformité avec le PCD du PPAS n° 50/05-06 "Quartier de l'avenue de Versailles"	1956 + 2007	BRU 069 007		PER-A-103
ADM 0206	Bruxelles	Abrogation totale du PPAS n°14A-3/4/5 "Quartier des potiers"	2004-2005	BRU 078 002		PER-A-103
ADM 0207	Bruxelles	PPA 41-1/5 "Quartier des minimes"	1969-1972	BRU 074 002		PER-A-104
ADM 0208	Bruxelles	PPA n°45 "Rempart des moines"	1982	BRU 075 004		PER-A-104
ADM 0209	Bruxelles	Zone 12 Quartier Rempart des Moines et extensions. Ilot rue N9, rue des Fabriques, Place de Ninove "Quartier du Houblon"	1960+ 1992-1993	BRU 075 005		PER-A-104
ADM 0210	Bruxelles	Modification partielle pour utilité publique PPAS n° 60-27 "Quartier du Houblon"	1997-1999	BRU 075 006		PER-A-104
ADM 0211	Bruxelles	Abrogation du PPAS n° 45/13-14-15 "Rempart des moines"	2000	BRU 075 007		PER-A-104
ADM 0212	Bruxelles	ZONE 24 du PPA n° 24/00-01 Six-Jetons, Grande Ile, Place Fontainas	1992	BRU 065 003	Attention pas rangé en ordre	PER-A-097
ADM 0213	Bruxelles	PPA 48/2 "Quartier de la rue Haute"	1958-1959	BRU 076 001		PER-A-105
ADM 0214	Bruxelles	PPA 48,5 "Rue haute"	1977	BRU 076 002		PER-A-105
ADM 0215	Bruxelles	PPA "Palais d'Egmont"	1969-1970	BRU 077 001		PER-A-105
ADM 0216	Bruxelles	PPA n°31R "Quartier Av. De la reine"	1985-1986	BRU 078 003		PER-A-105
ADM 0217	Bruxelles	Abrogation PPAS n°31-R 2/3/4/5/6 Avenue de la Reine	2000	BRU 078 004		PER-A-106
ADM 0218	Bruxelles	Révision PPA n°49 "Quartier Mutsaard"	1981	BRU 079 003		PER-A-106
ADM 0219	Bruxelles	PPA n°49-02/03 "Quartier Mutsaard"	1985-1988	BRU 079 005		PER-A-106
ADM 0220	Bruxelles	PPA n°50 "Quartier Av. de Versailles"	1960	BRU 081 001		PER-A-106
ADM 0221	Bruxelles	PPA n° 30/10-11 "Ilot constitué par la Grand Place et ses environs "Ilot sacré"	1960	BRU 082 001		PER-A-107
ADM 0222	Bruxelles	PPA "Ilot sacré" Grand-Place	1966-1973	BRU 082 002		PER-A-107
ADM 0223	Bruxelles	Révision PPA n° 30-40 "La putterie"	1976-1984	BRU 082 004		PER-A-108
ADM 0224	Bruxelles	Dossier de base du PPA n° 30-10/11. Quartier Ilot sacré	1992-1993	BRU 082 005		PER-A-109
ADM 0225	Bruxelles	Dossier de base du PPAS n° 80-60 "Ilot sacré"	1998-1999	BRU 082 006		PER-A-110
ADM 0226	Bruxelles	PPAS n° 52-04/05/06. Quartier de l'ancien château d'Assche	1981-1991	BRU 083 002		PER-A-111
ADM 0227	Bruxelles	Dossier de base du PPAS n° 80-30 Beemdgracht	1994-1995	BRU 083 003		PER-A-111
ADM 0228	Bruxelles	Projet de plan du PPAS "Beemdgracht"	1997-1998	BRU 083 004		PER-A-112
ADM 0229	Bruxelles	PPA n°22 "Quartier des radis"	1958-1968	BRU 085 001 ; BRU 085 002 ; BRU 085 003		PER-A-112
ADM 0230	Bruxelles	PPA n° 22-17 "les radis"	1976-1980	BRU 085 004		PER-A-113

ADM 0231	Bruxelles	PPA n° 22-17 ilot compris entre les rues des tanneurs, du chevreuil, Blaes, et le boulevard du midi	1993	BRU 085 005		PER-A-113
ADM 0232	Bruxelles	Modification partielle pour cause d'utilité publique du PPA n° 22/17. Rue de l'hectolitre, commissariat Projet SDRB	1998-1999	BRU 085 006		PER-A-113
ADM 0233	Bruxelles	Modification partielle pour utilité publique PPAS n° 22/17 "Rue de l'hectolitre"	2004	BRU 085 007		PER-A-113
ADM 0234	Bruxelles	Modification partielle pour utilité publique PPAS n° 22/17 Place du jeu de balle, 18-20 Rue du chevreuil 17-23	2003-2004	BRU 085 008		PER-A-113
ADM 0235	Bruxelles	PPAS n°22.03/22.04 /22.16 / 22.17. Radis et radis extensions	2004-2005	BRU 085 009		PER-A-113
ADM 0236	Bruxelles	PPAS n° 51 Rive Gauche du canal maritime	1962-1983	BRU 087 001		PER-A-114
ADM 0237	Bruxelles	PPAS 41-11 "Ilot 44U"	1961-1972	BRU 088 001		PER-A-114
ADM 0238	Bruxelles	PPA n°44 "Ilot compris entre les rues du damier, de la blanchisserie du banon et aux choux"	1962-1963	BRU 090 001		PER-A-114
ADM 0239	Bruxelles	PPAS n° 44 -24-25-26. Ilot entre rues du damier, de la blanchisserie, du canon et aux choux	1968-1969	BRU 090 002		PER-A-114
ADM 0240	Bruxelles	PPAS créant les PPAS BRU 182 "Botanique" et BRU 183 "Place des martyrs"	1989	BRU 090 004	Voir BRU 182 ; BRU 183	PER-A-114
ADM 0241	Bruxelles	Abrogation partielle du PPA n° "-27 "Quartier de la rue du Damier"	2006	BRU 090 005		PER-A-115
ADM 0242	Bruxelles	PPA n° 23/02 et 23/02 bis "Quartier Rue de la Querelle"	1962-1964	BRU 091 001		PER-A-115
ADM 0243	Bruxelles	PPA n° 23/02 et 23/02 bis "Quartier Rue de la Querelle"	1992-1993	BRU 091 002		PER-A-115
ADM 0244	Bruxelles	Modification pour utilité publique. PPAS 60-36 "Marolles-Terre Neuve"	1993-1995	BRU 091 003		PER-A-115
ADM 0245	Bruxelles	PPA n° 40 "Quartier de l'avenue S. Herenhuis"	1908+ 1963-1969	BRU 092 001		PER-A-116
ADM 0246	Bruxelles	Révision d'office PPA n° 40-20 "Ambassade d'Irak"	1980	BRU 092 002		PER-A-116
ADM 0247	Bruxelles	PPA 40-20 "Avenue 's Herenhuis"	1984	BRU 092 003		PER-A-116
ADM 0248	Bruxelles	PPA n° 40-20 "Quartier Av. s'Heerenhuis"	1990-1992	BRU 092 005		PER-A-117
ADM 0249	Bruxelles	PPA n°20 "Ilots compris entre la rue Saint-Jean, place de l'albertine, boulevard de l'empereur, rue d'acolay, Philippe de Champagne , du Midi et du Lombard	1962-1970	BRU 093 001		PER-A-117
ADM 0250	Bruxelles	PPA n° 30-30/30-31 / 30-31 Expropriation "Quartier Dinant-Hopital"	1973-1986	BRU 093 003		PER-A-118
ADM 0251	Bruxelles	Modification partielle pour cause d'utilité publique "Hopital-Dinant"	1994-1995	BRU 093 004		PER-A-118
ADM 0252	Bruxelles	Modification partielle pour cause d'utilité publique "Hopital-Dinant"	1997-1998	BRU 093 005		PER-A-118
ADM 0253	Bruxelles	Abrogation PPAS n° 30/30-31-32. "Dinant-Hôpital"	2000	BRU 093 006		PER-A-119
ADM 0254	Bruxelles	PPA n°41. "Ilots n°5C compris entre la rue de la loi, les avenues de Cortenberg et de la Joyeuse entrée"	1962-1964	BRU 094 001		PER-A-120
ADM 0255	Bruxelles	Modification du PPA n° 41-31/32. "Compris entre la rue de la loi, les avenues de la joyeuse entrée et de Cortenberg"	1962-1979	BRU 094 002 ; BRU 094 003 ; BRU 094 004		PER-A-120
ADM 0256	Bruxelles	PPA Charlemagne I "Ilot compris entre les rues Joseph II, du Taciturne, de La Loi, et le boulevard Charlemagne"	1963-1971	BRU 095 001		PER-A-120
ADM 0257	Bruxelles	PPAS n°41/40-41 "Charlemagne"	1987	BRU 095 002		PER-A-121
ADM 0258	Bruxelles	Modification pour utilité publique PPAS N° 41/40-41 "Charlemagne"	1995-1996	BRU 095 003		PER-A-121
ADM 0259	Bruxelles	PPA "Front de rue de la loi du 130 à 140, chaussée d'etterbeek du 11 à 23"	1964-1972	BRU 096 001		PER-A-121
ADM 0260	Bruxelles	PPA "Quartier Nord-Est"	1964-1965	BRU 097 001		PER-A-121
ADM 0261	Bruxelles	PPA 51/11 "Quartier Rue des croix de guerre"	1965-1966	BRU 099 001		PER-A-121
ADM 0262	Bruxelles	PPA 51/11-12 "Quartier Av. Des croix de guerre"	1981	BRU 099 003		PER-A-121
ADM 0263	Bruxelles	PPA 44/30 ; 40/31 "Grand poste"	1964-1965	BRU 101 001		PER-A-121
ADM 0264	Bruxelles	Abrogation totale PPA 44/30-31 Ilot "Grand Poste" (Centre monnaie)	2002-2003	BRU 101 003		PER-A-121

ADM 0265	Bruxelles	PPA n°41-11 L2 ; 41-11 L1 "Expropriation Av. Louise -Rue du Lac- Rue Vilain XIII)"	1965-1968	BRU 102 001		PER-A-122
ADM 0266	Bruxelles	PPA "Avenue de Versailles"	1965-1967	BRU 103 001		PER-A-122
ADM 0267	Bruxelles	PPA "Avenue de Versailles" prolongé 93	1973-1995	BRU 103 002 ; BRU 103 003		PER-A-122
ADM 0268	Bruxelles	Modification partielle pour utilité publique PPA n° 51-12 "Quartier avenues des croix de guerre"	1998-1999	BRU 099 004		PER-A-122
ADM 0269	Bruxelles	Révision du PPA 50-50bis "Avenue de Versailles".	1973-1985	BRU 103 004		PER-A-122
ADM 0270	Bruxelles	Abrogation totale PPAS n°50-20/21-50bis-51bis-52bis	1967+1973 / 2002-2003	BRU 103 005		PER-A-123
ADM 0271	Bruxelles	PPA "Ilot Rue de la loi-Juste Lipse et Comines"	1966-1971	BRU 104 001		PER-A-124
ADM 0272	Bruxelles	PPA 44-41 / 44-40 "Quartiers des vanniers"	1966-1968	BRU 106 001		PER-A-124
ADM 0273	Bruxelles	PPA 41-01bis "Ilot compris entre la chaussée d'Etterbeek, rue Joseph II et du Taciturne"	1966-1971	BRU 107 001		PER-A-124
ADM 0274	Bruxelles	PPA "Place de Brouckère"	1966	BRU 108 001		PER-A-124
ADM 0275	Bruxelles	PPA 44-15-16 et 44-17-18 "Ilots compris entre le boulevard de Berlaimont, les rues d'Assaut, Montagne aux herbes et potagères"	1965-1974	BRU 109 001		PER-A-124
ADM 0276	Bruxelles	Révision PPA 44-19 "Rue d'Assaut"	1982-1984	BRU 109 003		PER-A-125
ADM 0277	Bruxelles	Abrogation totale pour mise en conformité au PCD du PPAS n° 44/17-18 Quartier compris entre les rues d'Assaut et aux herbes potagères	2005	BRU 109 004		PER-A-125
ADM 0278	Bruxelles	PPA n°46/21 Quartier de la Gare du Nord	1966-1969	BRU 111 001		PER-A-126
ADM 0279	Bruxelles	PPA n° 46.21 "Quartier de la Gare du Nord"	1967-1978	BRU 111 002		PER-A-126
ADM 0280	Bruxelles	Révision PPA n°46-21 "Quartier de la Gare du Nord"	1967+ 1979- 1988	BRU 111 003		PER-A-126
ADM 0281	Bruxelles	Modification partielle du PPA n°46-60 Ilot Harmonie-Faubourg	1982-1983	BRU 111 004		PER-A-127
ADM 0282	Bruxelles	Révision partielle pour utilité publique du PPA n°46-21 "Quartier de la Gare du Nord"	1987	BRU 111 005		PER-A-127
ADM 0283	Bruxelles	Quartier de la Gare du Nord PPA n°46/21	1987-1988	BRU 111 006 ; BRU 111 007		PER-A-127
ADM 0284	Bruxelles	PPA n° 65 bis Quartier du boulevard E. Jacquemain	1989	BRU 111 008 ; BRU 111 009		PER-A-128
ADM 0285	Bruxelles	PPA n° 46-60 Ilot Faubourg-Harmonie	1989-1990	BRU 111 010		PER-A-128
ADM 0286	Bruxelles	PPA n° 46-21 "Quartier de la Gare du Nord"	1992	BRU 111 011		PER-A-128
ADM 0287	Bruxelles	Dossier de base demande de modification partielle pour cause d'utilité publique "Rue de la flèche 16, rue Harmonie 11, 15".	1993-1994	BRU 111 012		PER-A-128
ADM 0288	Bruxelles	Modification partielle pour utilité publique du PPAS n°46/21 "Quartier Gare du Nord, angle avenue Hélicoptère et chaussée d'Anvers"	2002-2003	BRU 111 013		PER-A-128
ADM 0289	Bruxelles	Abrogation totale du PPAS n° 46/21 "Quartier de la gare du Nord"	2007-2008	BRU 111 014		PER-A-129
ADM 0290	Bruxelles	PPA 42-02 "Ilot compris entre les rues des six aunes, des quatre bras, le boulevard de Waterloo, et la place Jean Jacobs"	1966-1968	BRU 113 001		PER-A-129
ADM 0291	Bruxelles	PPA 48-02 "Ilots compris entre les avenues Houba de Strooper, des citronniers, Général de Ceuninck et de l'Arbre ballon, la chaussée romaine et la rampe de la ville de Bruxelles"	1967-1968	BRU 114 001		PER-A-129
ADM 0292	Bruxelles	PPAS n°48.02 "Quartier de la Chaussée romaine". Cité modèle	1993	BRU 114 003		PER-A-130
ADM 0293	Bruxelles	Abrogation partielle du PPAS 60-37 "Quartier de la cité modèle"	2007	BRU 114 004		PER-A-131
ADM 0294	Bruxelles	PPA n° 41-25 ; 41-26 "Rue de la loi 209 à 213, Avenue d'Auderghem 1 à 11; Rue Brexdel 50 à 54"	1967-1968	BRU 117 001		PER-A-132
ADM 0295	Bruxelles	PPA n° 60-12. Quartier Etterbeek-Van Meerlant	1988-1992	BRU 117 003		PER-A-132, PER-A-133
ADM 0296	Bruxelles	PPA n° 42-14 "Ilot délimité par les rues de Montserat, du Faucon, Haute et de l'abricotier"	1974-1977	BRU 118 002		PER-A-133
ADM 0297	Bruxelles	PPA n° 46-30 bis "Quartier Quai des usines"	1971	BRU 120 001		PER-A-133
ADM 0298	Bruxelles	PPA n° 41-24	1968	BRU 121 001		PER-A-133
ADM 0299	Bruxelles	PPA n° 50/24-25	1969-1978	BRU 122 001		PER-A-133

ADM 0300	Bruxelles	PPA 41-04 "Ilots délimités par le boulevard du Régent, les rues Lambermont, ducale, du Nord et la place Surllet de Chokier"	1969-1971	BRU 123 001		PER-A-134
ADM 0301	Bruxelles	PPA n°32 "Ilot compris entre les rues Terre-Neuve, de la Roue, et des Ursulines"	1967-1970	BRU 124 001		PER-A-134
ADM 0302	Bruxelles	"Abrogation totale" PPA n° 32/10 "Ilot compris entre les rues Terre-Neuve", de la Roue, des ursulines"	2005	BRU 124 002		PER-A-134
ADM 0303	Bruxelles	PPA 41-17 "Ilot compris entre l'avenue Marnix et les rues du trone, de l'esplanade et d'Egmont"	1970	BRU 125 001		PER-A-134
ADM 0304	Bruxelles	PPA 21-04	1971-1974	BRU 126 001		PER-A-134
ADM 0305	Bruxelles	PPA "Place des martyrs"	1970-1975	BRU 127 001		PER-A-134
ADM 0306	Bruxelles	Aménagement future "Place du trône"	1970	BRU 128 001		PER-A-134
ADM 0307	Bruxelles	Quartier R. Jacques de Lalaing et R. de la science	1970-1971	BRU 129 001		PER-A-134
ADM 0308	Bruxelles	Ilots compris entre la chaussée de Vilvorde, la rue des palais et le petit tronçon de la rue Albert longeant le chemin de fer"	1971	BRU 130 001		PER-A-134
ADM 0309	Bruxelles	PPA 20-11 Quartier la Marolle"	1971-1974	BRU 134 001		PER-A-135
ADM 0310	Bruxelles	PPA 20-12 "Quartier La Marolle Bâtiment "La Marollia""	1991-1992	BRU 134 005		PER-A-135
ADM 0311	Bruxelles	PPA Ilot compris entre les rues Brederode, Thérésienne et de la Pépinière. [Clos brederode]	1972-1974	BRU 135 001		PER-A-135
ADM 0312	Bruxelles	PPA "Rue de Ligne, de la Banque et Montagne de l'Oratoire"	1974-1975	BRU 138 001		PER-A-135
ADM 0313	Bruxelles	PPA 41-92 "Ilot compris entre les rue Archimedes, Stevin, Boulevard Charlemagne et Square Ambiorix"	1973	BRU 139 001		PER-A-136
ADM 0314	Bruxelles	PPA 48-16 "Ilot compris entre les rues Reper-veven, Sterckx et Avenue Houba de Strooper"	1974-1975	BRU 140 001		PER-A-136
ADM 0315	Bruxelles	PPA 48-18bis "Ilot compris entre les rues Steyls, Thys Vanham, Jacobs-Fontaine, et Emile Delva"	1974-1975	BRU 141 001		PER-A-136
ADM 0316	Bruxelles	Révision du PPA 48-18bis "Ilot compris entre les rues Steyls, Thys Vanham, Jacobs-Fontaine, et Emile Delva"	1985-1986	BRU 141 002		PER-A-136
ADM 0317	Bruxelles	PPA "Zone industrielle de Nederoverhembeek BXL"	1974-1975	BRU 142 001		PER-A-136
ADM 0318	Bruxelles	Aménagement Place Poelart	1972-1974	BRU 143 001		PER-A-136
ADM 0319	Bruxelles	PPA 41/04 Boulevard du Régent, les rues Lambermont, ducale, du Nord et la place Surllet de Chockier	1974-1975	BRU 144 001		PER-A-136
ADM 0320	Bruxelles	Aménagement Ilots bordant la rue de la loi	1972-1973	BRU 145 001		PER-A-136
ADM 0321	Bruxelles	PPA 42-21 Rue Hautes, Minimés et de la Samaritaine	1974-1977	BRU 146 001		PER-A-137
ADM 0322	Bruxelles	PPA n° 35-11 et 35-10. Rue de Namur, des petits carmes, Place du Petit Sablon, rue de la Régence, Place royale	1975-1976	BRU 147 001		PER-A-137
ADM 0323	Bruxelles	PPA n° 35-11. Rue de Namur, des petits carmes, Place du Petit Sablon, rue de la Régence, Place royale	1984	BRU 147 002		PER-A-137
ADM 0324	Bruxelles	PPA n° 35/11 "Ministère des affaires étrangères"	1990	BRU 147 003		PER-A-137
ADM 0325	Bruxelles	PPA Ilots compris entre la Place royale, la rue Montagne de la cour, le Caudenberg, les rues Ravenstein, Baron Horta et Royale	1975	BRU 150 001		PER-A-137
ADM 0326	Bruxelles	PPA ZAC n°5 "Eur"	1976-1978	BRU 153 001	Voir BRU 117 et BRU 23011	PER-A-138
ADM 0327	Bruxelles	PPA 44/60- "/61 "Quartier du Béguinage"	1976-1977	BRU 154 001		PER-A-138
ADM 0328	Bruxelles	Dossier de base du PPA 80-80. "Béguinage"	1998-1999	BRU 154 002		PER-A-139, PER-A-140
ADM 0329	Bruxelles	ZAC n°1 Haren Rue de la Seigneurie	1976-1977	BRU 155 001		PER-A-140
ADM 0330	Bruxelles	PPA 33-02/33-01 "Ilot compris entre les rues hautes, du saint-esprit, de la chapelle et des alexiens"	1976-1981	BRU 156 001		PER-A-140
ADM 0331	Bruxelles	PPA n°39-02 Ilot Sainte-Anne	1969-1980	BRU 157 001		PER-A-141, PER-A-142
ADM 0332	Bruxelles	PPA n°44-43. Place Saint-Catherine, Place du Samedi, Rue de Laeken	1966-1981	BRU 159 001		PER-A-143

ADM 0333	Bruxelles	PPA n°40-40. Ilot compris entre les Avenue Roosveld, Jeanne, des Courses, du Congo et la Limite communale Bruxelles-Ixelles	1975-1978	BRU 160 001		PER-A-143
ADM 0334	Bruxelles	Dobbelenberg	1978	BRU 161 001		PER-A-143
ADM 0335	Bruxelles	PPA 42-40. Sablon. Quartier des Arts	1972-1979	BRU 163 001 ; BRU 047 001 ; BRU 136 001		PER-A-144, PER-A-145
ADM 0336	Bruxelles	PPA 34/10-11 "Quartier de la Chaufferette"	1979-1981	BRU 164 001		PER-A-146
ADM 0337	Bruxelles	Abrogation totale du PPAS n° 34/10-11. Quartier compris entre les rues de la chaufferette, du midi, du Lombard et Plattestein	2011-2012	BRU 164 002		PER-A-146
ADM 0338	Bruxelles	PPA N° 24-20 "Quartier des Navets", Ilot compris entre les rues d'Anderlecht, Van Artevelde et des Six Jetons	1979-1980	BRU 165 001		PER-A-146
ADM 0339	Bruxelles	PPA n° 24-20 "Quartier des Navets"	1984-1986	BRU 165 002 ; BRU 165 003		PER-A-146
ADM 0340	Bruxelles	PPA n°24/20 "Quartier de la rue des Navets"	1989-1991	BRU 165 004		PER-A-146
ADM 0341	Bruxelles	Abrogation totale du PPAS n° 24/20, "Quartier des navets"	2005	BRU 165 005		PER-A-147
ADM 0342	Bruxelles	PPA 42-30 "Quartier de la Samaritaine"	1979-1981	BRU 166 001		PER-A-147
ADM 0343	Bruxelles	PPA n°42/30 "Quartier de la Samaritaine"	1992-1993	BRU 166 003	Photographies	PER-A-147
ADM 0344	Bruxelles	PPA n° 48/30	1979-1981	BRU 167 001		PER-A-148
ADM 0345	Bruxelles	PPA 25-10 "Ilot Saint-Géry"	1979-1987	BRU 168 001		PER-A-148
ADM 0346	Bruxelles	PPA 46-10. Parcelles comprises entre le quai de Willebroeck, du Batelage, Avenue de L'héliport et le Boulevard Baudoin	1980-1982	BRU 169 001		PER-A-148
ADM 0347	Bruxelles	Modification partielle du PPA n°46-10. parcelles comprises entre les quais de Willebroeck et du Batelage, l'Avenue de l'Héliport et le Boulevard Baudoin.	1992	BRU 169 003		PER-A-148
ADM 0348	Bruxelles	Modification partielle envue de l'application du plan d'agglomération du PPAS n° 70/20A. ZIR (Partie Ouest). Quartier Willebroeck	2008-2009	BRU 169 004		PER-A-148
ADM 0349	Bruxelles	Dossier de Base du PPAS n° 46-10. Partie Est ZIR 1 (A partir du quai de Willebroeck)	2003-2004	BRU 169 005		PER-A-149, PER-A-150
ADM 0350	Bruxelles	Projet de Modification partielle du PPAS n° 46-10. ZIR 1 "Héliport Est"	204-2005	BRU 169 005		PER-A-151
ADM 0351	Bruxelles	Demande de subsidiation Partie Est ZIR 1 PPAS 70/20B Quartier Héliport	2005	BRU 169 005		PER-A-151
ADM 0352	Bruxelles	PPA 45-41 "Quartier Anvers-Alhambra"	1980-1992	BRU 170 001		PER-A-152, PER-A-153
ADM 0353	Bruxelles	Modification partielle pour utilité publique du PPAS n°60-08 "Anvers-Alhambra". Boulevard Emile Jacqmain 103-119 et rue Saint-Pierre 26-	2001-2002	BRU 170 003		PER-A-154
ADM 0354	Bruxelles	Abrogation partielle du PPAS n° 60-08 "Anvers Alhambra" Compris entre les rues de Laeken, du Pont Neuf, Boulevard A. Max et d'Anvers	2003-2004	BRU 170 004		PER-A-154
ADM 0355	Bruxelles	Projet de modification totale du PPAS 97.03. Quartier Fleurs	2004-2005	BRU 170 005		PER-A-155
ADM 0356	Bruxelles	PPA 46-60. Ilot "Harmonie Faubourg"	1989-1992	BRU 173 001		PER-A-155
ADM 0357	Bruxelles	PPA 46-60. Ilot "Harmonie Faubourg"	1989-1990	BRU 173 002		PER-A-156
ADM 0358	Bruxelles	Modification du PPA 46-60. Quartier Baudoin-Harmonie	1992	BRU 173 003	Voir BRU 169 002	PER-A-156
ADM 0359	Bruxelles	Dossier de base pour modification partielle du PPAS n° 98.01. Quartier Frontispice		BRU 173 004	Inexistant	PER-A-156
ADM 0360	Bruxelles	Abrogation partielle du PPAS n° 46-41. "Quartier Baudoin-Harmonie"	2003	BRU 173 005		PER-A-156
ADM 0361	Bruxelles	PPA 21-08. Angle formé par les rues du remblai et de la Philanthropie	1982-1984	BRU 175 001		PER-A-156
ADM 0362	Bruxelles	Prescriptions urbanistiques des terrains situés en bordure de la Montagne de la Cour et de la petite rue du Musée	1984	BRU 176 001		PER-A-156
ADM 0363	Bruxelles	PPA 50-70. "Quartier Trassersweg". Expropriation 50-71	1985-1986	BRU 177 001		PER-A-156
ADM 0364	Bruxelles	Dossier de base du PPA 50-70/71	1995-1996	BRU 177 002		PER-A-157
ADM 0365	Bruxelles	Abrogation totale du PPAS n° 50-70/71. Quartier Trasserweg	2005-2006	BRU 177 003		PER-A-157

ADM 0366	Bruxelles	PPA Ilot Pont Neuf- Pelican-Saint-Roch-Epargne	1985	BRU 178 001		PER-A-157
ADM 0367	Bruxelles	Projet SIBELGA du PPA n° 60-61 & 60-62. "Quartier Léopold"	1990	BRU 179 002		PER-A-160
ADM 0368	Bruxelles	PPA n°60-02 "Quartier Léopold"	1991-1992	BRU 179 003		PER-A-160
ADM 0369	Bruxelles	PPA n° 60-02 "Quartier Léopold"	1995-1997	BRU 179 004		PER-A-160
ADM 0370	Bruxelles	PPA n° 60-07 "Quartier place de l'Yser-Porte d'Anvers"	1991-1992	BRU 180 001		PER-A-161, Per-A-162
ADM 0371	Bruxelles	Abrogation totale PPA n° 60-07bis. "Quartier Anvers-Yser"	2005	BRU 180 002		PER-A-162
ADM 0372	Bruxelles	Zone 17 "Square Marie-Louise, Ambiorix et Ecole militaire"	1983-1989	BRU 181 001	Voir BRU 197 001	PER-A-163
ADM 0373	Bruxelles	Zone 9 "Boulevard Jardin Botanique outre place Rogier et Boulevard Bracobs"	1989-1993	BRU 182 001		PER-A-163, PER-A-164
ADM 0374	Bruxelles	Abrogation partielle du PPAS n° 60-09 bis "Jardin Botanique"	2008-2009	BRU 182 002		PER-A-164
ADM 0375	Bruxelles	PPA n° 44-27 "Place des martyrs. Quartier du Damier"	1991-1992	BRU 183 001		PER-A-165
ADM 0376	Bruxelles	Modification pour utilité publique du PPA "Place des Martyrs"	1994-1995	BRU 183 002		PER-A-166
ADM 0377	Bruxelles	Abrogation partielle du PPAS n° 60-10 "Place des Martyrs"	2005	BRU 183 003		PER-A-166
ADM 0378	Bruxelles	Subsides pour le PPAS n° 60-29 "Quartier Heysel"	1994-2004	BRU 185 001		PER-A-167
ADM 0379	Bruxelles	Dossier de base du PPAS 60-29 "Quartier Heysel"	1995	BRU 185 001		PER-A-167, PER-A-168
ADM 0380	Bruxelles	Illet délimité par les rues "Montoyer-Luxembourg-Arlon-Sciences"	1989-1990	BRU 192 001		PER-A-168
ADM 0381	Bruxelles	Dossier de base du PPAS n° 99-01 "Quartier Prince Albert". Zone 22	1989-1990	BRU 193 001		PER-A-169
ADM 0382	Bruxelles	PPA n° 60-06. "Quartier Chaussée romaine-Esplanade"	1990	BRU 194 001		PER-A-169
ADM 0383	Bruxelles	ZIP n°1 "Marteau"	1991-1993	BRU 197 001		PER-A-170, PER-A-171
ADM 0384	Bruxelles	Dossier de base du PPAS n° 60-03 "Quartier Stevin" ZIP 2	1991-1999	BRU 198 001		PER-A-171, PER-A-172
ADM 0385	Bruxelles	Projet de PPAS du PPAS n° 60-03 "Quartier Stevin"	2002-2003	BRU 198 001		PER-A-173
ADM 0386	Bruxelles	Subsides et Dossier de Base du PPAS n° 60-15 "Quartier Royal"	1989-2004	BRU 199 001		PER-A-173, PER-A-174
ADM 0387	Bruxelles	Projet de PPAS n° 60-15 "Quartier Royal"	2002-2005	BRU 199 001		PER-A-175
ADM 0388	Bruxelles	Dossier de base du PPAS n° 97-03 "Quartier Fleurs"	1997-2004	BRU 200 001		PER-A-176
ADM 0389	Bruxelles	PPA n°60.18/19 "Quartier de la Buanderie"	1989-1991	BRU 201 001		PER-A-176
ADM 0390	Bruxelles	PPA "Place des Armateurs" Tour et taxi	1992	BRU 202 001		PER-A-176
ADM 0391	Bruxelles	ZIR n°6 "Tour et Taxi"	2004	BRU 202 002		PER-A-177
ADM 0392	Bruxelles	Dossier de base du Quartier n° 3 "Marolles-Chapelle"	1992-1995	BRU 203 001		PER-A-177, PER-A-178, PER-A-179
ADM 0393	Bruxelles	Projet de PPAS n° 60-39 "Marolles-Chapelles"	1997-1998	BRU 203 001		PER-A-180
ADM 0394	Bruxelles	Dossier de base du Quartier n°2 "Marolles-Terre Neuve"	1995-1999	BRU 204 001		PER-A-181
ADM 0395	Bruxelles	Projet du PPAS n° 60-35 "Marolle-Terre Neuve"		BRU 204 002		PER-A-182
ADM 0396	Bruxelles	PPA n° 60-13 "Quartier du Résidence Palace"	1992-1993	BRU 205 001		PER-A-183
ADM 0397	Bruxelles	Modification partielle pour cause d'utilité publique du PPAS n° 60-13 "Quartier du Résidence Palace"	2000-2001	BRU 205 002		PER-A-183
ADM 0398	Bruxelles	Modification partielle pour cause d'utilité publique du PPAS n° 60-13 "Quartier du Résidence Palace"	2003	BRU 205 003		PER-A-183
ADM 0399	Bruxelles	Modification partielle pour cause d'utilité publique du PPAS n° 60-13 "Quartier du Résidence Palace"	2003-2004	BRU 205 004		PER-A-183
ADM 0400	Bruxelles	Abrogation partielle	2005-2006	BRU 205 005		PER-A-184
ADM 0401	Bruxelles	Dossier de base du PPAS n° 80-40. "Quartier "Orts-devaux"	1997-1998	BRU 206 001		PER-A-185, PER-A-186
ADM 0402	Bruxelles	Dossier de base du PPAS 8-05 "Bon secours"	1996-1999	BRU 207 001		Per-A-187
ADM 0403	Bruxelles	Dossier de base du PPAS n° 80-15 "Grand Sablon"	2004-2006	BRU 208 001		Per-A-188
ADM 0404	Bruxelles	Subsides du PPAS n° 80-15 "Grand Sablon"	1999-2007	BRU 208 001		Per-A-188

ADM 0405	Bruxelles	Subsides du PPAS n° 97.04 "Quartier Fiancée"	1997-2006	BRU 210 001		Per-A-188
ADM 0406	Bruxelles	Projet de plan du PPAS n° 07-02. Pacheco. ZIR n° 11 "Cité administrative"	1997-2013	BRU 212 002		PER-A-189, PER-A-190, PER-A-191
ADM 0407	Bruxelles	Dossier de base du PPAS n° 02-01 "ilot Anspach"	2001-2004	BRU 214 001		PER-A-192
ADM 0408	Bruxelles	Projet de PPAS Quartier Vert Chasseur	2004-2008	BRU 215 001		PER-A-193
ADM 0409	Bruxelles	AG 1: Projet de plan PPAS n° 06-01 "Archimède"	2009-2011	BRU 217 001		PER-A-194, PER-A-195
ADM 0410	Bruxelles	Projet de plan PPAS n° 06-03 "Saint-Quentin"	2012-2015	BRU 221 001		PER-A-196, PER-A-197
ADM 0411	Bruxelles	PPAS n° 06-02 "Quartier Véronèse"	2014-2015	BRU 222 001		PER-A-198
ADM 0412	Etterbeek	PPA Ilots 539-591	1980	ETT 013 006		PER-A-199
ADM 0413	Etterbeek	PPA Bloc 537	1970-1974	ETT 014 003		PER-A-199
ADM 0414	Etterbeek	PPA Bloc 533. Compris entre le parc Léopold et la place Jourdan	1967-1969	ETT 015 003 ; ETT 015 004		PER-A-199
ADM 0415	Etterbeek	PPA Bloc 533 Compris entre la chaussée d'Etterbeek, les rues Belliard, Froissart et de la Place Jourdan	1973-1989	ETT 015 006		PER-A-199
ADM 0416	Etterbeek	Révision du PPA Bloc 533	1979-1981	ETT 015 009		PER-A-200
ADM 0417	Etterbeek	Révision partielle d'office du Bloc n° 533	1990-1991	ETT 015 011		PER-A-200
ADM 0418	Etterbeek	Dossier de Base du Bloc n° 533 "Partie Nord"	1992-1998	ETT 015 012		PER-A-200, PER-A-201, PER-A-202, PER-A-203
ADM 0419	Etterbeek	Projet de plan pour une modification partielle du PPAS . Bloc 533 "Partie Nord"	1999-2001	ETT 015 012		PER-A-204
ADM 0420	Etterbeek	Abrogation partielle du PPA Ilot 533.	2001-2002	ETT 015 013		PER-A-204
ADM 0421	Etterbeek	Abrogation partielle du PPAS Ilot 533.	2002	ETT 015 014		PER-A-204
ADM 0422	Etterbeek	Modification totale du Bloc 533	2004	ETT 015 015		PER-A-205
ADM 0423	Etterbeek	Abrogation totale du PPA Bloc 533	2005	ETT 015 016		PER-A-206
ADM 0424	Etterbeek	PPA Bloc 562	1969-1979	ETT 016 002		PER-A-206
ADM 0425	Etterbeek	PPA Bloc 562. Avenue d'Auderghem, Rue Felis, Chaussée de Wavre, Rue Louis Hap	1969-1986	ETT 016 004		PER-A-206
ADM 0426	Etterbeek	Abrogation totale du Bloc 562	2006-2007	ETT 016 005		PER-A-207
ADM 0427	Etterbeek	PPA Bloc 543. Compris entre les rues C. Ponthier, G. Henri, G. Five, J.-B. Banis	1966-1967	ETT 017 001		PER-A-207
ADM 0428	Etterbeek	PPA 543	1980-1982	ETT 017 003		PER-A-207
ADM 0429	Etterbeek	PPA Bloc 600. Chaussée de Wavre, Avenue Pirmez, rues Chambéru et Ph. Baucq	1962-1969	ETT 018 001		PER-A-207
ADM 0430	Etterbeek	Révision du PPA Bloc 600. Chaussée de Wavre, Avenue Pirmez, rues Chambéru et Ph. Baucq	1973-1978	ETT 018 003		PER-A-207
ADM 0431	Etterbeek	Révision totale du PPA Bloc 600. Chaussée de Wavre, Avenue Pirmez, rues Chambéru et Ph. Baucq	1989-1992	ETT 018 004 ; ETT 018 005		PER-A-208
ADM 0432	Etterbeek	PPA Avenue d'Auderghem	1966-1975	ETT 019 001		PER-A-208
ADM 0433	Etterbeek	Vallée du Maelbeek	1969-1970	ETT 021 001		PER-A-209
ADM 0434	Etterbeek	PPA Ilots 595/596	1970-1971	ETT 022 001		PER-A-209
ADM 0435	Etterbeek	Bloc 535 Ilot délimité par l'Avenue de Tervuren, le pont du 4 août, la rue P. De Deken, de la grande Haie, de la gare et de l'Abbé Cuypers	1972-1974	ETT 023 001		PER-A-209
ADM 0436	Etterbeek	Bloc 535 "Ancienne gare du cinquantenaire"	1973-1975	ETT 023 002 ; ETT 023 003		PER-A-209
ADM 0437	Etterbeek	Modification partielle du PPAS Bloc 535 "Cours Saint-Michel"	2007	ETT 023 004		PER-A-209
ADM 0438	Etterbeek	PPA Bloc 521A Compris entre le boulevard Louis Schmidt, R. M. Pétilion, Avenue des volontaires et l'axe SNCB	1972-1974	ETT 025 001		PER-A-210
ADM 0439	Etterbeek	PPA 619-618 ; PPA 623-625	1974-1975	ETT 026 001		PER-A-210
ADM 0440	Etterbeek	PPA 619, 618, 625 , 623 compris entre les rues Gray, la place Jourdan, la chaussée Saint-Pierre, la chaussée de Wavren la rue de l'étang, la rue de Theux, la rue du Brochet	1982-1984	ETT 026 003		PER-A-210
ADM 0441	Etterbeek	PPA 619 partie 618, 623, 625	1983	ETT 026 004		PER-A-210
ADM 0442	Etterbeek	Abrogation partielle PPA 619 , 618, 623 et 625	2003	ETT 026 005		PER-A-210
ADM 0443	Etterbeek	PPA 624-625.	1975-1978	ETT 027 001	Annulé par l'arrêt n° 184 00 du 23/08/1977 du conseil d'état	PER-A-210

ADM 0444	Etterbeek	PPA "Quartier église Sainte-Gertrude"	1976-1977	ETT 028 001		PER-A-211
ADM 0445	Etterbeek	PPAS Blocs 532-534	1981-1991	ETT 030 001		PER-A-211
ADM 0446	Etterbeek	Dossier de base du PPAS "Justice de paix"	1993-1994	ETT 030 002		PER-A-211
ADM 0447	Etterbeek	Bloc 702 "Caserne Rolin"	1992-1993	ETT 031 001		PER-A-212
ADM 0448	Etterbeek	Projet de modification partielle du Bloc 702 "Caserne Rolin"	2004-2006	ETT 031 002		PER-A-213
ADM 0449	Etterbeek	Projet de plan du PPAS "Bloc 533"	2005-2006	ETT 032 001		PER-A-214
ADM 0450	Etterbeek	Projet de plan en vue de AG2 du PPAS "Bloc 533" + Subsidés	2006-2007	ETT 032 002		PER-A-215, PER-A-216
ADM 0451	Evere	PPA n°2 "Quartier chaussée de Louvain"	1968-1974	EVE 004 007 ; EVE 004 007		PER-A-217
ADM 0452	Evere	PPA n°2 bis "Quartier chaussée de Louvain"	1978-1982	EVE 004 010 ; EVE 004 011		PER-A-217
ADM 0453	Evere	PPA n° 100 "Quartier Oud Evere"	1968-1972	EVE 011 002 ; EVE 011 003		PER-A-217
ADM 0454	Evere	PPA n° 101 "Stroobants-Picardie"	1977-1991	EVE 011 004 ; EVE 011 005		PER-A-218
ADM 0455	Evere	Dossier de base du PPAS n° 100 (103) "Vieil Evere"	1993	EVE 011 007		PER-A-218
ADM 0426	Evere	Dossier de base du PPAS n° 102 "Perche"	1992-1996	EVE 011 008		PER-A-219, PER-A-220
ADM 0457	Evere	Projet de plan du PPAS n° 102 "Perche"	1995-2000	EVE 011 008		PER-A-221
ADM 0458	Evere	Abrogation partielle du PPAS n°100 "Vieil Evere"	2003-2007	EVE 011 009		PER-A-222
ADM 0459	Evere	Abrogation due à la mise en conformité au PCD du PPAS n° 100 "Vieil Evere"	2005-2006	EVE 011 010		PER-A-222
ADM 0460	Evere	Abrogation totale du PPAS n°3 "Rue de l'équerre"	2004-2005	EVE 014 004		PER-A-223
ADM 0461	Evere	Abrogation due à la mise en conformité au PCD du PPAS n° 4 "Rue du 17 avril"	2005-2006	EVE 015 005		PER-A-223
ADM 0462	Evere	Révision du PPA n° 7AB et 7AB bis. Chaussée de Louvain, Av. H. Dunant	1989-1990	EVE 018 005		PER-A-224
ADM 0463	Evere	Abrogation partielle due au PCD du PPAS n°700 "Bonheur"	2006	EVE 018 006		PER-A-224
ADM 0464	Evere	Abrogation partielle du PPAS n°700 "Bonheur". Avenue du Destrier et Chaussée de Louvain	2012	EVE 018 007		PER-A-224
ADM 0465	Evere	PPA n°16 Compris entre l'avenue S. Bordet, le Hputweg, la rue de Zaventem et la limite de la commune de Woluwe-Saint-Etienne	1965-1966	EVE 020 002 ; EVE 020 003		PER-A-224
ADM 0466	Evere	PPA n° 16bis "Cimetière d'Evere"	1970-1974	EVE 020 005		PER-A-225
ADM 0467	Evere	Révision du PPA n°16	1983-1985	EVE 020 007		PER-A-225
ADM 0468	Evere	PPA n°16 Compris entre l'avenue S. Bordet, le Houtweg, la rue de Zaventem et la limite de la commune de Woluwe-Saint-Etienne	1990-1992	EVE 020 009		PER-A-225
ADM 0469	Evere	Abrogation partielle due au PCD du PPA n°160 "Bordet"	2006	EVE 020 010		PER-A-225
ADM 0470	Evere	Abrogation totale du PPAS n° 11 "Deknoop"	2011-2012	EVE 021 003		PER-A-226
ADM 0471	Evere	PPA 210	1984-1986	EVE 022 003		PER-A-226
ADM 0472	Evere	PPA "Colonel Bourg"	1996-1999	EVE 022 005		PER-A-226, PER-A-227
ADM 0473	Evere	Abrogation partielle du PPAS n° 211 "Colonel Bourg"	2011-2012	EVE 022 006		PER-A-227
ADM 0474	Evere	PPA n°6ter "Maison communale"	1967	EVE 023 004 ; EVE 023 005		PER-A-228
ADM 0475	Evere	PPA n° 600 Portant modification aux PPA n° 6, 6 bis et 6 ter, pour le quartier compris entre le chemin de fer de Schaerbeek à Halle, le square Hoedemaekers, la rue J. B Desmeth et la Chaussée d'Haecht	1978-1996	EVE 023 006 ; EVE 023 007		PER-A-228
ADM 0476	Evere	Modification pour utilité publique du PPAS n° 600 "Pierard" (maison communale)	1994-1995	EVE 023 008		PER-A-228
ADM 0477	Evere	Abrogation partielle du PPA n° 6 "Pierard"	2008-2009	EVE 023 009		PER-A-228
ADM 0478	Evere	Abrogation totale du PPA n° 8 "Van Ruusbroeck"	2009-2010	EVE 023 010	A vérifier bizarre inclus dans 6 nouveau : 8	PER-A-229
ADM 0479	Evere	PPA 7D "Plaine des sports"	1968-1973	EVE 025 002 ; EVE 025 003		PER-A-229
ADM 0480	Evere	PPA 7DC (bis) "Plaine des Sports"	1983-1984	EVE 025 004		PER-A-229

ADM 0481	Evere	Révision du PPA 7Dbis	1990-1994	EVE 025 005 ; EVE 025 006		PER-A-230
ADM 0482	Evere	Extension du PPAS n° 11A "Ecole Clair-vivre"	1999	EVE 026 002		PER-A-230
ADM 0483	Evere	PPA n° 7E "Quartier compris entre la chaussée de Louvain, la rue de Genève, l'avenue du Destrier et l'Avenue des anciens Combattants"	1986-1987	EVE 027 003		PER-A-230
ADM 0484	Evere	PPA n° 7G Bis, Modification du PPA 7G	1963-1964	EVE 029 002		PER-A-230
ADM 0485	Evere	PPA n° 23. Quartier compris entre Chaussée de Louvain, rue des deux maisons coté impair et coté pair pour 91 maisons à partir du n°2 et Avenue F. Guillaume, Avenue Cicéron	1987	EVE 030 001		PER-A-230
ADM 0486	Evere	Révision PPA n°23	1987	EVE 030 002		PER-A-230
ADM 0487	Evere	Abrogation totale du PPA n° 23 "Philips"	2005	EVE 030 003		PER-A-231
ADM 0488	Evere	PPA n° 14. Quartier compris entre la Chaussée d'Haecht et Rue Pepermans, Van Boeckel et de Paris	1985-1989	EVE 031 002		PER-A-231
ADM 0489	Evere	Abrogation totale du PPA n° 14 "Hauwaerts"	2010-2011	EVE 031 003		PER-A-231
ADM 0490	Evere	Dossier de base du PPAS n° 701 (730) Artemis	1992-1998	EVE 033 002	Abandonné	PER-A-232
ADM 0491	Evere	Dossier de base du PPAS n° 730 "Artemis 2000"	2000-2002	EVE 033 003		PER-A-232
ADM 0492	Evere	Projet de plan de modification partielle du PPAS n° 730 "Artemis"	2004-2007	EVE 033 003		PER-A-233
ADM 0493	Evere	PPA n°10	1966-1981	EVE 039 001		PER-A-233
ADM 0494	Evere	PPA n°10 "Modification partielle" d'intérêt public pour transformer deux maisons en centre culturel à l'angle de la rue de Paris 43 et Dekoster 2	1997-1998	EVE 039 002		PER-A-233
ADM 0495	Evere	Abrogation totale du PPAS n° 10 "Renouveau"	2007-2008	EVE 039 003		PER-A-233
ADM 0496	Evere	Dossier de base du PPA n° 20 "Aubier"	1995-1997	EVE 040 002		PER-A-234, PER-A-235
ADM 0497	Evere	PPA n° 15 Quartier compris entre les rues W. Van Perck, F. Mattheussens, P. Van Obberghen et du Moulin à vent prolongée	1967-1968	EVE 041 001		PER-A-236
ADM 0498	Evere	PPA n°18 Quartier compris entre les avenues du Cimetière de Bruxelles, Franz Guillaume et Cicéron (prolongée)	1967-1970	EVE 042 001		PER-A-236
ADM 0499	Evere	PPA n° 7C2 Avenue des Anciens combattants, M. Durant, des Loisirs et rue de Genève	1968-1973	EVE 043 001		PER-A-236
ADM 0500	Evere	PPA de l'îlot compris entre la chaussée de Louvain, l'Avenue Hof-Ten-Berg, l'autoroute de Liège et l'accès à cette autoroute	1966	EVE 045 001		PER-A-236
ADM 0501	Evere	PPA n° 9 Quartier compris entre la rue de l'arbre unique, l'avenue Henri Dunant (à prolonger) et des anciens combattants et la limite du parc communal d'Evere	1970-1972	EVE 047 001		PER-A-236
ADM 0502	Evere	Révision du PPA n°9	1986-1987	EVE 047 002		PER-A-236
ADM 0503	Evere	PPA n°9	1989-1990	EVE 047 003		PER-A-236
ADM 0504	Evere	Modification pour le PPA n° 900 Zoning Evere Local	1989-1990	EVE 047 005		PER-A-236
ADM 0505	Evere	PPA Zone Semi-Industrielle		EVE 050 001	Vide mais infos sur dossier	PER-A-237
ADM 0506	Evere	PPA "Abords de l'autoroute E5"	1972	EVE 051 001		PER-A-237
ADM 0507	Evere	PPA n° 24 "Quartier Colonel Bourg" compris entre les Av. des Monuments, L. Grosjean et la limite de la commune	1973-1974	EVE 052 001		PER-A-237
ADM 0508	Evere	PPA Ilot Rue Walkiers, Straabants, Carli et future E10	1975-1989	EVE 053 001		PER-A-237
ADM 0509	Evere	Révision pour le PPA 7C5	1984-1987	EVE 054 003		PER-A-237
ADM 0510	Evere	Avant-projet du PPA n° 151 Chaussée de Haecht, rue Van Perck, rue Van Obberghen, rue du Moulin à vent	1988-1989	EVE 055 001		PER-A-237
ADM 0511	Evere	Quartier Astrid	1982-1990	EVE 056 001		PER-A-238
ADM 0511	Evere	Révision partielle pour le PPA n° 710 "Quartier Astrid"	1990	EVE 056 002		PER-A-239
ADM 0512	Evere	Abrogation partielle due au PCD du PPAS n°710 "Astrid"	2005-2006	EVE 056 003		PER-A-239
ADM 0513	Evere	Dossier de base du PPAS n° 120 "Stuckens-Marne"	1992-1994	EVE 057 001	Photographies	PER-A-239

ADM 0514	Bruxelles	PPA 60-01 "Quartier Léopold"	1989	BRU 0179 001		PER-A-158, PER-A-159
ADM 0515	Bruxelles	ZIR n°15 "Heyse"	2014-2015	BRU 223 001		PER-A-198
ADM 0516	Bruxelles	PPAS "Science"	2015	BRU 224 001		PER-A-198
ADM 0517	Forest	PPA "Avenue des sept bonniers"	1958-1959	FOR 014 002		PER-A-240
ADM 0518	Forest	PPA "Quartier des 7 bonniers"	1960-1970	FOR 014 003		PER-A-240
ADM 0519	Forest	PPA n°2A "Quartier Kersbeek"	1951-1967	FOR 015 001		PER-A-240
ADM 0520	Forest	PPA n°3 "Chant des Grenouilles"	1967-1969	FOR 017 001	Photographies	PER-A-240
ADM 0521	Forest	PPA n°3 "Chant des Grenouilles"	1977-1980	FOR 017 003		PER-A-241
ADM 0522	Forest	PPA n°3 "Chant des Grenouilles"	1990-1992	FOR 017 004 ; FOR 017 005		PER-A-241
ADM 0523	Forest	PPA n°4 Compris entre les rues Bollierckx, rue de l'eau, de Hal, de la Soierie	1957-1959	FOR 018 001		PER-A-241
ADM 0524	Forest	Révision du PPA n°4	1959-1969	FOR 018 002		PER-A-241
ADM 0525	Forest	Révision du PPA n°4	1982-1983	FOR 018 004		PER-A-242
ADM 0526	Forest	Révision du PPA n°4	1986-1987	FOR 018 005		PER-A-242
ADM 0527	Forest	PPA n°5 "Quartier des villas"	1965-1966	FOR 020 001		PER-A-242
ADM 0528	Forest	PPA n° 6 "Quartier Rue de la Soierie"	1967-1968	FOR 021 001		PER-A-242
ADM 0529	Forest	PPA n° 6 PPA "La Soierie Vallée du Bempt"	1969-1993	FOR 021 002		PER-A-243
ADM 0530	Forest	Abrogation totale du PPA n° 6 PPA "La Soierie Vallée du Bempt"	2003-2004	FOR 021 004		PER-A-244
ADM 0531	Forest	PPA Chaussée d'Alseberg et Avenue de Jupiter	1964-1973	FOR 023 001		PER-A-244
ADM 0532	Forest	PPA n° 8 "Quartier des 7 Bonniers"	1970-1975	FOR 025 001	Photographies	PER-A-244
ADM 0533	Forest	PPA "Quartier Saint-Antoine"	1971-1974	FOR 026 001		PER-A-244
ADM 0534	Forest	PPA "Merlo"	1971-1973	FOR 027 001		PER-A-244
ADM 0535	Forest	PPA "Marconi"	1973-1975	FOR 028 001		PER-A-244
ADM 0536	Forest	PPA n° 8 "Sept Bonniers"	1975-1979	FOR 029 001		PER-A-244
ADM 0537	Forest	PPA n°16 "Achterste Weyde"	1979-1993	FOR 030 001		PER-A-245
ADM 0538	Forest	PPA "Place Saint-Denis"	1982	FOR 032 001		PER-A-245
ADM 0539	Forest	PPA n°12 "Quartier des anciens étangs"	1983-1986	FOR 033 001		PER-A-245
ADM 0540	Forest	PPA n°12	1986-1989	FOR 033 002		PER-A-246
ADM 0541	Forest	PPAn°14 "Quartier de l'imprimerie" compris entre chaussée de Neerstalle, Avenue de la Verrerie et la rue A. Lumière	1989	FOR 034 001		PER-A-246
ADM 0542	Ganshoren	PGA "Urbanisation"	1947-1976	GAN 001 001		PER-A-247
ADM 0543	Ganshoren	PGA "Modification"	1977	GAN 001 002		PER-A-247
ADM 0544	Ganshoren	PGA "Révision"	1981-1982	GAN 001 003		PER-A-247
ADM 0545	Ganshoren	PPA III "Place communale et abords"	1968-1969	GAN 008 010 ; GAN 008 011		PER-A-247
ADM 0546	Ganshoren	PPA Modification du quartier III "Place communale et abords"	1966-1974	GAN 008 009 ; GAN 008 012		PER-A-247
ADM 0547	Ganshoren	PPA III -1- Compris entre l'avenue Van Overbeke et les rues de l'urbanisme et de l'ancien presbytère	1975-1979	GAN 008 013 ; GAN 008 014		PER-A-247
ADM 0548	Ganshoren	PPAS n° III Place communale et abords	1992	GAN 008 015		PER-A-248
ADM 0549	Ganshoren	Dossier de base du PPAS III "Place communale"	1995	GAN 008 016		PER-A-248
ADM 0550	Ganshoren	Dossier de base du PPAS II.1 "Place communale et abords" pour une modification partielle des rues Van Overbeke, de l'Urbanisme et de l'Ancien Presbytère	1998-1999	GAN 008 017		PER-A-248
ADM 0551	Ganshoren	Projet de Modification partielle	2000	GAN 008 017		PER-A-248
ADM 0552	Ganshoren	Abrogation partielle du PPAS III Place communale et abords (délimité par la place Reine Fabiola, Avenue P. Geodefroy, la rue Jean de Greef, la place Guido Gezelle, la rue de l'Eglise Saint-Martin et l'avenue Van Overbeke)	2009	GAN 008 018		PER-A-249
ADM 0553	Ganshoren	Abrogation du PPAS III "Place communale et abords"	2010-2011	GAN 008 019		PER-A-249
ADM 0554	Ganshoren	PPA modificatif n°2 "Quartier Meideken"	1965-1966	GAN 009 006		PER-A-249
ADM 0555	Ganshoren	PPAS n°2 "Heideken"	1996-1999	GAN 009 008		PER-A-250
ADM 0556	Ganshoren	Projet de plan de modification partielle du PPAS II Heideken	1999-2000	GAN 009 008		PER-A-250
ADM 0557	Ganshoren	Modification pour cause d'utilité publique du Quartier II "Heideken"	1998	GAN 009 009		PER-A-250
ADM 0558	Ganshoren	Abrogation Quartier II "Heideken"	2011-2012	GAN 009 010		PER-A-250

ADM 0559	Ganshoren	PPA n° VIII "Château de Rivieren". Modificatif	1968-1973	GAN 011 003		PER-A-250
ADM 0560	Ganshoren	Abrogation totale du PPAS Quartier VIII "Château de Rivieren"	2011-2012	GAN 011 004		PER-A-250
ADM 0561	Ganshoren	PPA "Charles Quint"	1983	GAN 012 004		PER-A-251
ADM 0562	Ganshoren	Révision du PPA n° VIII "Château de Rivieren"	1966-1968	GAN 014 007		PER-A-251
ADM 0563	Ganshoren	Révision du PPA n° VIII "Château de Rivieren"	1974-1979	GAN 014 010		PER-A-251
ADM 0564	Ganshoren	PPA VIII "Château de Rivieren"	1977-1980	GAN 014 011		PER-A-252
ADM 0565	Ganshoren	PPA VIII "Château de Rivieren"	1981-1983	GAN 014 012		PER-A-252
ADM 0566	Ganshoren	Dossier de base du PPA VIII "Château de Rivieren"	1997-2000	GAN 014 013		PER-A-252
ADM 0567	Ganshoren	Projet de plan de modification partielle du PPAS n° VIII Château "Rivieren"	2004-2006	GAN 014 013		PER-A-253
ADM 0568	Ganshoren	Modification partielle pour utilité publique du Quartier VIII "Château de Rivieren" : Centre communautaire flamand "De ZEYP"	1997-1998	GAN 014 014		PER-A-253
ADM 0569	Ganshoren	Modification partielle pour utilité publique du Quartier VIII "Château de Rivieren"	1999	GAN 014 015		PER-A-253
ADM 0570	Ganshoren	PPA VII "Les Villas"	1968-1974	GAN 015 005 ; GAN 015 006		PER-A-253
ADM 0571	Ganshoren	PPA VII "Les Villas"	1976-1979	GAN 015 008		PER-A-254
ADM 0572	Ganshoren	Révision partielle du PPA VII "Les Villas" pour rattachement au PPA n° VI "Charles Quint"	1983	GAN 015 009		PER-A-254
ADM 0573	Ganshoren	Modification pour intérêt public du PPAS du Quartier VII "Les villas"	1993-1994	GAN 015 010		PER-A-254
ADM 0574	Ganshoren	Dossier de base du Quartier VII "Les villas"	1996-1999	GAN 015 011		PER-A-255, PER-A-256, PER-A-257, PER-A-258, PER-A-259
ADM 0575	Ganshoren	Projet du PPAS n° VII "Cœur Vert"	2000	GAN 015 011		PER-A-260
ADM 0576	Ganshoren	Abrogation partielle du PPAS n° VII "Les villas"	2006	GAN 015 012		PER-A-261
ADM 0577	Ganshoren	Abrogation partielle du PPAS VII "Les villas+ Cœur Vert"	2011	GAN 015 013		PER-A-261
ADM 0578	Ganshoren	Modification partielle du PPA VI (Charles Quint)	1962	GAN 016 005		PER-A-261
ADM 0579	Ganshoren	PPA n° VI "Charles-Quint"	1966-1977	GAN 016 006 ; GAN 016 007		PER-A-261
ADM 0580	Ganshoren	PPA VI "Quartier Charles-Quint"	1974-1977	GAN 016 008		PER-A-261, PER-A-262, PER-A-263
ADM 0581	Ganshoren	PPAS IV "Le Home"	2008-2012	GAN 020 005		PER-A-264
ADM 0582	Ganshoren	Abrogation partielle du PPAS n° IV: "Le Home"	2011-2012	GAN 020 006		PER-A-264
ADM 0583	Ganshoren	Projet de plan pour modification totale du PPAS "Nouveau Quartier: Charles-Quint-Basilique"	2008-2009	GAN 021 003		PER-A-264
ADM 0584	Ganshoren	Abrogation partielle du Nouveau quartier VI "Charles Quint-Basilique"	2006-2007	GAN 021 004		PER-A-265
ADM 0585	Ixelles	PPA Ilots 295 "Quartier Boondael"	1979-1982	IXE 008 003		PER-A-266
ADM 0586	Ixelles	Abrogation totale du PPA de l'îlot 116. Flagey, Digue, Cygnes	2005-2006	IXE 015 003		PER-A-266
ADM 0587	Ixelles	PPA : Artère comprise entre la place Raymond Blyckaerts et place du Luxembourg (Rénovation quartier du Luxembourg).	1960-1972	IXE 017 001		PER-A-266
ADM 0588	Ixelles	Abrogation partielle du PPAS Quartier de Boondael 1 et 2e zones	2005-2006	IXE 018 002		PER-A-266
ADM 0589	Ixelles	Abrogation totale du PPAS n° 57 "Quartier du Centre"	2006-2007	IXE 019 002		PER-A-267
ADM 0590	Ixelles	PPA "Zone Quartier Boondael"	1968-1975	IXE 020 002		PER-A-267
ADM 0591	Ixelles	Abrogation totale du PPA de la 3e Zone "Quartier de Boondael"	2005-2006	IXE 020 003		PER-A-267
ADM 0592	Ixelles	PPA "Porte de Namur"	1964-1971	IXE 023 001		PER-A-268
ADM 0593	Ixelles	Dossier de base du PPAS Nord EST Ixelles. Délimité par les rues , Avenues et Chaussées du Trône, Wavre, Ixelles et de Namur	1999	IXE 023 004		PER-A-268
ADM 0594	Ixelles	Abrogation totale de l'îlots 13 et 14 "Porte de Namur"	2006	IXE 023 005		PER-A-268
ADM 0595	Ixelles	PPA Ilot 7 "Square de Meeus"	1965-1974	IXE 024 001		PER-A-268

ADM 0596	Ixelles	PPA Ilot 7 "Square de Meeus"	1977	IXE 024 002		PER-A-268
ADM 0597	Ixelles	Abrogation totale du PPAS îlot 7 "Square de Meeus"	2004	IXE 024 003		PER-A-269
ADM 0598	Ixelles	Ilot n° 48	1967	IXE 025 001		PER-A-269
ADM 0599	Ixelles	Abrogation totale du PPAS de l'îlot n° 48 "Solvay"	2005-2006	IXE 025 002		PER-A-269
ADM 0600	Ixelles	PPA Ilot 11, 112, 118 "Vallée du Maelbeek"	1966-1975	IXE 026 001		PER-A-269
ADM 0601	Ixelles	PPA Ilot 25. Situé entre les rues de Stassart, Crespel et Drapiers	1991-1993	IXE 027 001		PER-A-270
ADM 0602	Ixelles	PPA Ilot 186	1969-1973	IXE 029 001		PER-A-271
ADM 0603	Ixelles	Abrogation partielle du PPA Ilot 186	2010	IXE 029 002		PER-A-271
ADM 0604	Ixelles	PPA "Quartier Léopold"	1966-1970	IXE 030 001		PER-A-271
ADM 0605	Ixelles	Ilot 290, Situé à l'angle de la Chaussée de Boondael et la rue Volta	1990-1991	IXE 031 001		PER-A-272
ADM 0606	Ixelles	Modification partielle pour cause d'utilité publique d'un PPA délimité par la chaussée de Boondael, rue Volte, le Cimetière d'Ixelles et les dépendances ancienne Régie et Electricité	1999	IXE 031 002		PER-A-273
ADM 0607	Ixelles	PPA "Ilots 22-36"	1969-1970	IXE 032 001		PER-A-273
ADM 0608	Ixelles	PPA Ilot 201 Propriété Semet "Limitée par la Chaussée de Vleurgat, Les rues de l'abbaye, Hector Davis, des Mélèzes et Américaine"	1974-1981	IXE 033 001		PER-A-273
ADM 0609	Ixelles	PPA "Ilot 15" "Compris entre les rues du trône, Caroly, du Parnasse et d'Idalie"	1977-1987	IXE 036 001		PER-A-273
ADM 0610	Ixelles	PPA "4e Zone de Boondael"	1974-1986	IXE 037 001		PER-A-273
ADM 0611	Ixelles	PPA Partie d'îlot 251, Gare d'Etterbeek, Ixelles	1985-1992	IXE 038 001		PER-A-274
ADM 0612	Ixelles	Ilots compris entre les rues de Trèves, Godecharle, Wiertz et Montoyer	1989	IXE 039 001		PER-A-275, PER-A-276
ADM 0613	Ixelles	PPA "Quartier Léopold" Nouvelle Gare	1991-1992	IXE 039 002		PER-A-277
ADM 0614	Ixelles	Abrogation totale du PPAS Ilot 2 "Quartier Léopold"	2002-2004	IXE 039 003		PER-A-277
ADM 0615	Ixelles	Ilot 167A "Chaussée de Waterloo, rue Tabellion, Africaine	1990-1991	IXE 040 001		PER-A-278
ADM 0616	Ixelles	Ilot 30. Délimité par la Chaussée de Wavre, rue du trône, rue d'Idalie et rue Godecharle	1991-1998	IXE 041 001		PER-A-279
ADM 0617	Ixelles	Nouveau plan d'expropriation de l'îlot 20 délimité par la chaussée de Wavre, la rue du Trône la rue d'Idalie et la rue Godecharle	2002-2004	IXE 041 002		PER-A-279
ADM 0618	Ixelles	Dossier de base du PPA de la maison communale	1992-1993	IXE 042 001		PER-A-280
ADM 0619	Ixelles	Abrogation (?) de l'îlot 70 "Maison communale"	2000-2001	IXE 042 002		PER-A-281
ADM 0620	Ixelles	PPA de l'îlot n°24	1991-1995	IXE 043 001		PER-A-281
ADM 0621	Ixelles	Projet de plan de l'îlot 24. Rue des Chevaliers, de Stassart, des Drapiers et Avenue Toison d'or	2005-2009	IXE 043 002		PER-A-281
ADM 0622	Jette	Laerbeekbos	1970	JET 009 001		PER-A-282
ADM 0623	Jette	PPA n°2 "Quartier Heymbosch"	1966-1971	JET 010 017		PER-A-282
ADM 0624	Jette	PPA n° 2.05 & 2.06 Quartier "Heymbosch"	1974-1982	JET 010 018 ; JET 010 021		PER-A-282
ADM 0625	Jette	PPA n°2.04 Quartier "Heymbosch"	1975-1983	JET 010 019 ; JET 010 022		PER-A-282
ADM 0626	Jette	PPA n°2. 06 Quartier "Heymbosch"	1979-1986	JET 010 020 ; JET 010 023		PER-A-283
ADM 0627	Jette	PPA n°2 Quartier "Heymbosch"	1986	JET 010 025		PER-A-283
ADM 0628	Jette	PPA n°2 Quartier "Heymbosch"	1985-1986	JET 010 026		PER-A-284
ADM 0629	Jette	Prescriptions urbanistiques du Quartier "Heymbosch"	1986	JET 010 027		PER-A-284
ADM 0630	Jette	PPA n°2 Quartier "Heymbosch"	1986-1990	JET 010 028 ; JET 010 029		PER-A-284
ADM 0631	Jette	PPA n° 2. 03 Quartier "Heymbosch"	1967-1970	JET 010 030		PER-A-284
ADM 0632	Jette	Abrogation partielle du PPAS n°2 "Quartier du Heymbosch"	2005-2006	JET 010 031		PER-A-284
ADM 0633	Jette	PPA n° 1. 03 Quartier "Serkeyn"	1977-1982	JET 011 005 ; JET 011 006		PER-A-285
ADM 0634	Jette	Révision du PPA. 1.04 Quartier "Serkeyn"	1987-1989	JET 011 007 ; JET 011 008		PER-A-286
ADM 0635	Jette	Révision du PPA n° 1. 05 "Quartier Serkeyn"	1989-1991	JET 011 009		PER-A-286
ADM 0636	Jette	Abrogation partielle du PPAS n° 1. 04 "Quartier Serkeyn"	2005-2006	JET 011 010		PER-A-287

ADM 0637	Jette	Abrogation partielle du PPA n°1 "Quartier Serkeyn"	2008	JET 011 011		PER-A-287
ADM 0638	Jette	Abrogation partielle et modification totale du reste du PPAS n°1 bis "Serkeyn"	2007-2008	JET 011 012		PER-A-287
ADM 0639	Jette	Quartier "Laerbeekbos"	1951-1955	JET 012 001		PER-A-288
ADM 0640	Jette	Révision et modification partielles du quartier "Laerbeekbosch" Section du Poelbosch	1951-1962	JET 012 002		PER-A-288
ADM 0641	Jette	Modification du PPA Laerbeekbos "Campus VUB"	1970-1974	JET 012 003		PER-A-288
ADM 0642	Jette	"Quartier du Centre"	1952-1972	JET 013 001		PER-A-288
ADM 0643	Jette	PPA de Quartier du Centre	1991-1993	JET 013 004 ; JET 013 005		PER-A-288
ADM 0644	Jette	Modification pour utilité publique du PPAS n° 7.05 "Quartier du Centre"	1999	JET 013 006		PER-A-288
ADM 0645	Jette	PPA n° 7.05 Quartier du Centre	2007-2008	JET 013 007		PER-A-288
ADM 0646	Jette	PPA n° 3.02 "Quartier Limitrophe"	1964-1968	JET 014 004 ; JET 014 005		PER-A-288
ADM 0647	Jette	PPA 3.03 Quartier Limitrophe Jette -Ganshoren	1983-1993	JET 014 006		PER-A-289
ADM 0648	Jette	Dossier de base du PPAS n°3.03 "Quartier limitrophe Jette-Ganshoren"	1995-1996	JET 014 007		PER-A-289
ADM 0649	Jette	Dossier de base du PPAS 3.04 délimité par les axes de la Chaussée de Wemmel et la rue P. Leroux et l'alignement des rues du Saule et abbé V. de Hoever	1992-1996	JET 014 008		PER-A-289
ADM 0650	Jette	Modification partielle pour utilité publique du PPAS n° 03.02 Quartier limitrophe Jette-Ganshoren	1994-1996	JET 014 009		PER-A-289
ADM 0651	Jette	Abrogation totale du PPAS n° 3.02 Quartier limitrophe Jette-Ganshoren	2008-2009	JET 014 010		PER-A-289
ADM 0652	Jette	PPA "Quartier de l'Hopital"	1957-1962	JET 016 001		PER-A-290
ADM 0653	Jette	Abrogation totale du PPAS "Quartier de l'hopital"	2012-2015	JET 016 002		PER-A-290
ADM 0654	Jette	PPA n°4 "Quartier du Laerbeek"	1958-1959	JET 017 001		PER-A-290
ADM 0655	Jette	Modification partielle du "Quartier Laerbeekbosch" Secteur Poelbosch-Dieleghebosch.	1958-1963	JET 017 002		PER-A-290
ADM 0656	Jette	Révision totale du PPA n°4 "Quartier Laerbeekbos" (Secteur Dielegemberg)	1964-1970	JET 017 003		PER-A-290
ADM 0657	Jette	Révision totale et modification partielle du PPA n°4 "Quartier Laerbeek"	1970-1983	JET 017 004 ; JET 017 005		PER-A-291
ADM 0658	Jette	Révision partielle du PPA n°4 "Quartier Laerbeek" (Secteur Dielegemberg)	1964-1971	JET 017 006		PER-A-291
ADM 0659	Jette	Révision partielle du Quartier Laerbeek (Parc Roi Baudoin)	1979-1980	JET 017 008		PER-A-291
ADM 0660	Jette	Révisions et modification partielle du PPA n° 4.03 "Quartier Laerbeekbosch" (Secteur Dielegemberg).	1973-1981	JET 017 007 ; JET 017 009		PER-A-291
ADM 0661	Jette	Révision partielle et modification partielle du PPA n°4 "Quartier du Laerbeek"	1985-1988	JET 017 010 ; JET 017 011		PER-A-292
ADM 0662	Jette	Laerbeekbos	1980-1987	JET 017 011		PER-A-293
ADM 0663	Jette	PPA 4.03. Quartier du Laerbeek	1986-1988	JET 017 012 ; JET 017 013		PER-A-294
ADM 0664	Jette	PPA n° 4.05 Quartier Laerbeek	1987-1990	JET 017 014 ; JET 017 015		PER-A-294
ADM 0665	Jette	PPA n°4 Quartier Laerbeekbosch	1989	JET 017 016		PER-A-294
ADM 0666	Jette	PPA n° 4.06 "Quartier du Laerbeek"	1990-1997	JET 017 017		PER-A-295, PER-A-296
ADM 0667	Jette	PPAS n°4 "Quartier du Laerbeek" Ilot site AZ-VUB	2005-2006	JET 017 018		PER-A-296
ADM 0668	Jette	Abrogation totale du PPAS n° 4.06 "Quartier du Laerbeek". Partie située au centre du site et correspondant à la fiche 17	2006	JET 017 019		PER-A-296
ADM 0669	Jette	Abrogation totale du PPAS n° 4.06 Quartier du Laerbeek	2006-2007	JET 017 020		PER-A-297
ADM 0670	Jette	Vallée du Molenbeek	1964-1969	JET 022 001		PER-A-298
ADM 0671	Jette	PPA; 5.02 Vallée du Molenbeek	1979-1981	JET 022 002 ; JET 022 003		PER-A-298
ADM 0672	Jette	PPA n° 7.02 "Quartier du centre"	1966	JET 023 001		PER-A-298
ADM 0673	Jette	Abrogation totale du PPA "Quartier du centre"	2001-2002	JET 023 002		PER-A-298
ADM 0674	Jette	PPA. N° 8.02 "Quartier Albert"	1966-1970	JET 024 001		PER-A-298

ADM 0675	Jette	Dossier de base du PPAS n° 8.04 "Quartier Albert"	1993-1999	JET 024 002	Duplicata	PER-A-299, PER-A-300
ADM 0676	Jette	Projet de PPAS modifiant partiellement le PPAS n° 8.04 "Quartier Albert"	1998	JET 024 002		PER-A-301
ADM 0677	Jette	PPA n° 7.01 "Quartier du Centre"	1964-1966	JET 025 001		PER-A-301
ADM 0678	Jette	PPA n° 6.01 Quartier de l'hôpital	1966	JET 026 001		PER-A-301
ADM 0679	Jette	PPA n°4 (ZAC)	1966-1980	JET 027 001		PER-A-301
ADM 0680	Jette	PPA "Saint-Augustin"	1970	JET 028 001		PER-A-302
ADM 0681	Jette	Dossier de base du PPAS n° 9. 01 "Quartier Essegheem"	1971-1997	JET 029 001		PER-A-303
ADM 0682	Jette	Subsides du dossier de base du PPA n° 9.01 Quartier "Essegheem"	1991-2006	JET 029 001		PER-A-303
ADM 0683	Jette	PPA n° 8.03 "Quartier Albert"	1980-1981	JET 030 001		PER-A-303
ADM 0684	Jette	PPA n° 7. 03 "Quartier du Miroir"	1979-1991	JET 031 001		PER-A-304, PER-A-305
ADM 0685	Jette	Abrogation partielle du PPAS n° 7.03 "Quartier du miroir" (Centre)	2005-2006	JET 031 002		PER-A-305
ADM 0686	Jette	PPA n° 7. 04. Quartier compris entre le boulevard de Smet, de Nayer, chaussée de Wemmel, limite du PPA du Miroir et la maison	1991-1992	JET 032 001		PER-A-306
ADM 0687	Jette	Modification pour utilité publique du PPAS n° 7. 04 "Quartier du centre"	1995-1996	JET 032 002		PER-A-306
ADM 0688	Jette	Abrogation partielle du PPA n° 7. 04 Quartier du Centre (Partie constituée par le Centre administratif actuel)	2004-2005	JET 032 003		PER-A-307
ADM 0689	Jette	Abrogation partielle du PPA n° 7. 04 Quartier du Centre (Site de l'ancien centre administratif)	2005-2006	JET 032 004		PER-A-307
ADM 0690	Jette	Abrogation totale du PPAS n° 7. 04 Quartier du Centre	2008-2009	JET 032 005		PER-A-308
ADM 0691	Jette	Dossier de base du PPAS n° 8. 05 "Quartier Albert"	1994-1999	JET 034 001	Joli dessin du PGA	PER-A-309
ADM 0692	Jette	PPAS 8. 05 "Quartier Albert"	1998-1999	JET 034 001		PER-A-309
ADM 0693	Jette	Dossier de base du PPAS n° 5. 03 délimité par l'axe de la rue Bonaventure, la limite du parc Roi Baudoin, la rue F. Volral et la Chaussée de Dielegheem	1994	JET 035 001		PER-A-309
ADM 0694	Koekelberg	PPA n° 1A "Quartier de la liberté"	1964-1968	KOE 004 002		PER-A-312
ADM 0695	Koekelberg	Modification du PPA "Quartier de la liberté"	1971-1978	KOE 004 005		PER-A-312
ADM 0696	Koekelberg	Révision partielle du PPA "Quartier de la liberté"	1979+ 1990-1993	KOE 004 008		PER-A-313
ADM 0697	Koekelberg	Modification partielle du PPA "Quartier Rue Schmitz"	1977-1983	KOE 007 003		PER-A-314
ADM 0698	Koekelberg	Quartier de la rue Schmitz	1987-1988	KOE 007 004		PER-A-314
ADM 0699	Koekelberg	Modification partielle pour utilité publique du PPAS du quartier de la rue Schmitz	2005-2006	KOE 007 005		PER-A-314
ADM 0700	Koekelberg	PPA ZAC n°1 "Simonis"	1977	KOE 009 001		PER-A-314
ADM 0701	Koekelberg	Projet de plan du PPAS "Boulevard Léopold III"	1995-1998	KOE 010 001 ; KOE 011 001 ; KOE 012 001		PER-A-315, PER-A-316
ADM 0702	Koekelberg	Dossier de base Léopold I. Partie 1 Nord-Ouest	1990-1997	KOE 010 001		PER-A-317
ADM 0703	Koekelberg	Dossier de base du PPAS Léopold I: Partie 2 Centre	1990-1997	KOE 011 001		PER-A-318, PER-A-319
ADM 0704	Koekelberg	Dossier de base du PPA Léopold 1. Partie 3 Sud-Est	1990-1999	KOE 012 001		PER-A-320, PER-A-321
ADM 0705	Koekelberg	Dossier de base du PPA "Coté Maison communale"	1990-1997	KOE 013 001		PER-A-322
ADM 0706	Koekelberg	Projet de plan du PPA "Coté Maison communale"	1996-1997	KOE 013 001		PER-A-323
ADM 0707	Koekelberg	Hall de Sport . Rue de Ganshoren, de l'église, Saint-Anne	1990-1994	KOE 014 001		PER-A-323
ADM 0708	Molenbeek-Saint-Jean	PPA "Porte de Ninove"	1941-1964	MOL 005 001	Photographies	PER-A-324
ADM 0709	Molenbeek-Saint-Jean	PPA "Quartier Scheutbosch"	1946-1951	MOL 010 001		PER-A-324
ADM 0710	Molenbeek-Saint-Jean	Quartier du Scheutbos. Bis	1972-1992	MOL 010 002		PER-A-325, PER-A-326
ADM 0711	Molenbeek-Saint-Jean	PPAS n°14A Quartier des Myrtes	1994	MOL 011 001	Duplicata	PER-A-326

ADM 0712	Molenbeek-Saint-Jean	Modification pour utilité publique du PPAS n°14A "Quartier des Myrtes"	1995	MOL 011 004		PER-A-326
ADM 0713	Molenbeek-Saint-Jean	Abrogation totale du PPAS n°14A "Quartier des Myrtes"	2005-2006	MOL 011 005		PER-A-326
ADM 0714	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°17A. Angle des Avenues du Beekant, Brigade Piron et rue Gulden Bodem	1950-1953	MOL 012 001		PER-A-326
ADM 0715	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°7A "Parc du Karreveld"	1951-1952	MOL 013 001		PER-A-327
ADM 0716	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°8 "Quartier de Korendeek"	1951-1952	MOL 015 001		PER-A-327
ADM 0717	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°14B "Chaussée de Gand"	1952-1954	MOL 016 002		PER-A-327
ADM 0718	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°8A	1969-1977	MOL 018 005		PER-A-327
ADM 0719	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°8A	1978-1980	MOL 018 007		PER-A-327
ADM 0720	Molenbeek-Saint-Jean	Projet de modification totale du PPA 8ATER	2009-2014	MOL 018 008		PER-A-328
ADM 0721	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n° 21 Les rues Ransfort, de la Colonne et de la Borne et Chaussée de Gand	1962-1975	MOL 020 001		PER-A-328
ADM 0722	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n° 21 Les rues Ransfort, de la Colonne et de la Borne et Chaussée de Gand	1981	MOL 020 002		PER-A-328
ADM 0723	Molenbeek-Saint-Jean	Abrogation totale par PCD du PPAE n° 21 ilot compris entre les rues Ransfort, de la Colonne et de la Borne et Chaussée de Gand	2007	MOL 020 003		PER-A-328
ADM 0724	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°61 "Quartier des Ménestrels"	1972-1973	MOL 021 002		PER-A-328
ADM 0725	Molenbeek-Saint-Jean	Abrogation totale du PPAS n°6A "Ménestrels"	2007-2008	MOL 021 003		PER-A-328
ADM 0726	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°10A "Quartier Karreveld"	1966-1967	MOL 022 001		PER-A-329
ADM 0727	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°7A "Quartier Sipperlberg"	1966-1969	MOL 023 001		PER-A-329
ADM 0728	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°7A "Quartier Sipperlberg"	1968+ 1984-1985	MOL 023 002		PER-A-329
ADM 0729	Molenbeek-Saint-Jean	Abrogation totale du PPAS n°7A "Sippelberg"	2009-2010	MOL 023 003		PER-A-329
ADM 0730	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°6C "Quartier Ed. Machtens"	1968-1970	MOL 024 002		PER-A-329
ADM 0731	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°6C "Quartier Ed. Machtens"	1981-1982	MOL 024 003		PER-A-329
ADM 0732	Molenbeek-Saint-Jean	Abrogation totale du PPAS n°6C "Quartier Edmond Machtens"	2005	MOL 024 004		PER-A-329
ADM 0733	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°6D "Quartier Ed. Machtens"	1967-1969	MOL 025 001		PER-A-329
ADM 0734	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°6D "Quartier Ed. Machtens"	1976-1980 + 2008	MOL 025 003		PER-A-329
ADM 0735	Molenbeek-Saint-Jean	PPA Centre ZAC 2-3	1976-1978	MOL 027 001		PER-A-330
ADM 0736	Molenbeek-Saint-Jean	Zac n°1	1976	MOL 028 001		PER-A-330
ADM 0737	Molenbeek-Saint-Jean	ZAC n°6	1976-1977	MOL 029 001		PER-A-330
ADM 0738	Molenbeek-Saint-Jean	PPA "Mettewie-Paloke"	1979	MOL 030 001		PER-A-330
ADM 0739	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°8A "Quartier Mettewie"	1979	MOL 031 001		PER-A-330
ADM 0740	Molenbeek-Saint-Jean	PPA "Zone métro -Sainte-Marie"	1977-1993	MOL 032 001		PER-A-330
ADM 0741	Molenbeek-Saint-Jean	PPAS n°1 Sainte-Marie (Métro)	1997	MOL 032 002		PER-A-331
ADM 0742	Molenbeek-Saint-Jean	Demande d'abrogation totale PPAS n°1 "Sainte-Marie"	2003	MOL 032 003		PER-A-331
ADM 0743	Molenbeek-Saint-Jean	PPA "Place communale"	1984-1986	MOL 033 001		PER-A-331
ADM 0744	Molenbeek-Saint-Jean	PPA "Place communale"	1990-1992	MOL 033 002		PER-A-331

ADM 0745	Molenbeek-Saint-Jean	PPA "Boulevard Léopold II". Place Sainclette-Rue de Ribaucourt	1988-1992	MOL 034 001	Projet entier: MOL 034 ; MOL 035 ; MOL 036	PER-A-332
ADM 0746	Molenbeek-Saint-Jean	Abrogation partielle du PPAS "Léopold II-C"	2008-2010	MOL 034 002		PER-A-333
ADM 0747	Molenbeek-Saint-Jean	Boulevard Léopold II . Rue de Ribaucourt-Boulevard du jubilé	1989-1992	MOL 035 001	Projet entier: MOL 034 ; MOL 035 ; MOL 036	PER-A-333
ADM 0748	Molenbeek-Saint-Jean	Modification partielle pour utilité publique. PPAS Léopold II Partie B	1999-2000	MOL 035 002		PER-A-334
ADM 0749	Molenbeek-Saint-Jean	Modification partielle pour cause d'utilité publique du PPAS Léopold II "Partie B"	1999-2001	MOL 035 003		PER-A-334
ADM 0750	Molenbeek-Saint-Jean	PPA Boulevard Léopold II . Boulevard du Jubilé-Limite communale Ouest"	1989-1992	MOL 036 001	Projet entier: MOL 034 ; MOL 035 ; MOL 036	PER-A-334, PER-A-335
ADM 0751	Molenbeek-Saint-Jean	Avant-Projet Quartier Scheutbos "bis"	1989-1991	MOL 037 001		PER-A-336
ADM 0752	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°9 délimité par "Boulevard Mettewie", Avenue des Tamaris, rue du Géomètre"	1991-1992	MOL 038 001		PER-A-336
ADM 0753	Molenbeek-Saint-Jean	Projet de modification totale du PPAS n° 9	2009-2011	MOL 038 002		PER-A-337, PER-A-338
ADM 0754	Molenbeek-Saint-Jean	PPA Quartier Elbers	1991-1994	MOL 039 001		PER-A-339
ADM 0755	Molenbeek-Saint-Jean	Dossier de base Porte de Ninove 1	1969-1973 + 1997-1999	MOL 040 001		PER-A-340, PER-A-341, PER-A-342, PER-A-343
ADM 0756	Molenbeek-Saint-Jean	PPA Léopold II C*	1991-1993	MOL 041 001		PER-A-344
ADM 0757	Molenbeek-Saint-Jean	PPA "Zone de métro Bonnevie"	1991-1994	MOL 042 001		PER-A-345
ADM 0758	Molenbeek-Saint-Jean	Abrogation totale du PPAS "Bonnevie"	2007-2008	MOL 042 002		PER-A-345
ADM 0759	Molenbeek-Saint-Jean	PPA Zone de métro Etangs noirs	1991-1993	MOL 043 001		PER-A-345
ADM 0760	Molenbeek-Saint-Jean	Abrogation totale du PPAS "Etangs noirs"	2008	MOL 043 002		PER-A-345
ADM 0761	Saint-Gilles	PPA n° 1 et 2. Place Morichar et rue de Parme (Centre culturel)	1954	SAG 008 001		PER-A-346
ADM 0762	Saint-Gilles	PPA n°2 "Place Morichar"	1973-1979	SAG 008 003		PER-A-346
ADM 0763	Saint-Gilles	PPA n°2 "Place Morichar"	1981-1982	SAG 008 004		PER-A-346
ADM 0764	Saint-Gilles	Dossier de base du Quartier "Morichar"	1995-1998	SAG 008 005		PER-A-347
ADM 0765	Saint-Gilles	Abrogation totale du PPAS "Morichar"	2000-2008	SAG 008 006		PER-A-347
ADM 0766	Saint-Gilles	PPA lot compris entre la chaussée de Forest, les rues Fontainas et Vlogaert	1975-1978	SAG 009 005 ; SAG 009 006 ; SAG 009 007		PER-A-347
ADM 0767	Saint-Gilles	Abrogation totale du PPAS "Vlogaert"	2001-2008	SAG 009 008		PER-A-348
ADM 0768	Saint-Gilles	PPA "Avenue Fonsny"	1981-1982	SAG 010 003		PER-A-348
ADM 0769	Saint-Gilles	PPA n°1 Quartier Avenue Fonsny	1991-1995	SAG 010 008		PER-A-348, PER-A-349
ADM 0770	Saint-Gilles	Plan d'expropriation du PPAS n°1 "Quartier de l'avenue Fonsny"	1995-2001	SAG 010 008		PER-A-349, PER-A-350
ADM 0771	Saint-Gilles	PPA Quartier Fonsny n°2. Avenue Fonsny-Théodore Verhaegen, rue G. Feron et Avenue Porte de Hal	1992-1994	SAG 010 009		PER-A-351
ADM 0772	Saint-Gilles	Fonsny II	1996-1997	SAG 010 010		PER-A-351
ADM 0773	Saint-Gilles	Abrogation totale du PPAS Quartier Avenue Fonsny	2003-2005	SAG 010 011		PER-A-352
ADM 0774	Saint-Gilles	Expropriation d'extrême urgence du PPAS "Quartier fonsny n°1" accompagnant la modification partielle du 14/05/1995	2004-2006	SAG 010 012		PER-A-352
ADM 0775	Saint-Gilles	Expropriation d'extrême urgence du PPAS "Quartier fonsny n°1"	2006-2007	SAG 010 014		PER-A-352
ADM 0776	Saint-Gilles	Expropriation du Quartier avenue Fonsny	2007-2008	SAG 010 015		PER-A-352
ADM 0777	Saint-Gilles	PPA "Rue de France"	1968	SAG 011 002		PER-A-352
ADM 0778	Saint-Gilles	Révision du PPA "Rue de France"	1969-1970	SAG 011 003	Voir AND 029 002	PER-A-353
ADM 0779	Saint-Gilles	PPA "Rue de France"	1982-1983	SAG 011 004		PER-A-353
ADM 0780	Saint-Gilles	PPA "Quartier de France"	1991-1995	SAG 011 007		PER-A-353
ADM 0781	Saint-Gilles	Modification partielle pour cause d'utilité publique du Quartier "Rue de France"	1994-1995	SAG 011 008		PER-A-354

ADM 0782	Saint-Gilles	Abrogation totale du PPA Quartier de la rue de France	2010-2011	SAG 011 010		PER-A-354
ADM 0783	Saint-Gilles	PPA Ilots 32/33 "Quartier Avenue Louise"	1969-1972	SAG 012 001		PER-A-354
ADM 0784	Saint-Gilles	Révision du PPA Ilots 32/33 "Avenue Louise"	1976-1985	SAG 012 002 ; SAG 012 003		PER-A-354
ADM 0785	Saint-Gilles	PPA Ilot compris entre les rues Vanderschrick, Avenue Jean Volders, Avenue de la porte de Hal et Chaussée de Waterloo	1974	SAG 013 001		PER-A-354
ADM 0786	Saint-Gilles	PPA Ilot délimité par mes rues Dafacqz, Simonis, du Bailli et de l'Amazone et Parvis	1974-1975	SAG 014 001		PER-A-354
ADM 0787	Saint-Gilles	PPA Ilot n°9	1975-1982	SAG 015 001		PER-A-355
ADM 0788	Saint-Gilles	PPA Ilot formé par les rues Hôtel des Monnaies, de la Source, Berckmans, Jourdan, Bosquet, Avenue de la Toison d'Or et Henri Jaspar	1988-1989	SAG 016 001		PER-A-355
ADM 0789	Saint-Gilles	Projet nouveau PPAS AG1 pour la Place Marie Janson	2010-2012	SAG 017 001		PER-A-356, PER-A-357
ADM 0790	Saint-Josse	Rue Royale et abords	1967-1981	SAJ 007 001		PER-A-358
ADM 0791	Saint-Josse	Rue Scailquin, Rue de Saxe-Cobourg	1953-1954	SAJ 009 001		PER-A-359
ADM 0792	Saint-Josse	PPA "Place Madou"	1960-1970	SAJ 010 002		PER-A-359
ADM 0793	Saint-Josse	PPA "Place Madou"	1955-1962	SAJ 010 003		PER-A-359
ADM 0794	Saint-Josse	Demande d'abrogation du PPAS "Place Madou"	2000-2002	SAJ 010 004		PER-A-359
ADM 0795	Saint-Josse	Abrogation totale due au PCD du PPAS Charité-Arts	2005-2007	SAJ 011 002		PER-A-359
ADM 0796	Saint-Josse	PPA de l'angle de la rue de Brabant et de la rue de la Prairie	1959-1966	SAJ 013 001		PER-A-359
ADM 0797	Saint-Josse	Abrogation totale due au PCD du PPAS Brabant-Prairie	2006-2007	SAJ 013 002		PER-A-359
ADM 0798	Saint-Josse	Rue des Tours-Avenue du G. Petre et Chaussée de Louvain	1964-1972	SAJ 014 003		PER-A-359
ADM 0799	Saint-Josse	Chaussée de Louvain, Av. G. Petre, rue des Deux tours-Commune de saint-Josse, rue Verbist	1979-1980	SAJ 014 004		PER-A-359
ADM 0800	Saint-Josse	Modification pour utilité publique du PPA "Deux tours"	1994-1995	SAJ 014 006		PER-A-359
ADM 0801	Saint-Josse	Abrogation totale du PPA de l'ilot compris entre la chaussée de Louvain, avenue G. Petre (jusqu'au n° 9 non inclus) et rue des deux tours (jusqu'au n°4 non inclus)	2005-2007	SAJ 014 007		PER-A-359
ADM 0802	Saint-Josse	Rue du chemin de fer- Rue Botanique et Boulevard Saint-Lazare	1958-1967	SAJ 016 001		PER-A-360
ADM 0803	Saint-Josse	Rue Willerys-Rue de la Pacification	1969-1974	SAJ 017 004		PER-A-360
ADM 0804	Saint-Josse	Abrogation totale du PPAS Pacifique	2006-2007	SAJ 017 005		PER-A-360
ADM 0805	Saint-Josse	Rue Amédée Lynon, rue Saint-Josse. Place Saint-Josse, Chaussée de Louvain	1964-1973	SAJ 018 001		PER-A-360
ADM 0806	Saint-Josse	Révision du PPA Situé entre les rues A. Lynen, la place Saint-Josse, la rue Saint-Josse et la Chaussée de Louvain	1980-1981	SAJ 018 003		PER-A-360
ADM 0807	Saint-Josse	Abrogation totale du PPA Eglise Saint-Josse Charles VI	2005-2007	SAJ 018 004		PER-A-360
ADM 0808	Saint-Josse	Avenue de l'astronomie, rues Bériot, Alliance-Scailquin	1967-1973	SAJ 019 002		PER-A-360
ADM 0809	Saint-Josse	Abrogation totale due au PCD du PPAS Scailquin-Astronomie-De Beriot-Alliance	2005-2007	SAJ 019 003		PER-A-360
ADM 0810	Saint-Josse	Abrogation totale de l'ilot délimité par rues Scailquin, de Beriot, de l'Alliance et Avenue de l'Astronomie "Hotel communal"	2012-2013	SAJ 019 004		PER-A-360
ADM 0811	Saint-Josse	Rues royales-Botanique-Musin-Godefroid de Bouillon et Gillon-Chaussée de Haecht	1964-1967	SAJ 020 001	Photographies	PER-A-361
ADM 0812	Saint-Josse	Rue de la Pacification-Place Saint-Josse-rue des deux Eglises-rue de l'Artichaut	1965-1972	SAJ 022 001		PER-A-361
ADM 0813	Saint-Josse	Rues de la Pacification -rue Artichaut-Rue des deux églises-Place Saint-Josse	1971-1974	SAJ 022 003		PER-A-361
ADM 0814	Saint-Josse	Rues de la Pacification -rue Artichaut-Rue des deux églises-Place Saint-Josse	1984-1985	SAJ 022 004		PER-A-361
ADM 0815	Saint-Josse	Abrogation totale du PPAS Pacification-Artichaut-Deux églises-Place Saint-Josse	2005-2007	SAJ 022 005		PER-A-361
ADM 0816	Saint-Josse	Avenue Petre-Rue Verbist-Rue des Deux tours-Chaussée de Louvain	1968-1976	SAJ 024 001	Voir SAJ 014 002	PER-A-361

ADM 0817	Saint-Josse	Rue des deux tours-Avenue Petre-Chaussée de Louvain- Rue Verbist	1979-1982	SAJ 024 002	Voir SAJ 014 003	PER-A-361
ADM 0818	Saint-Josse	Abrogation totale du au PCD de l'ilot compris entre les rues Verbiest, Avenue G. Petre (n° 9 à n° 47) et la rue des deux tours (du n°4 au n°54)	2005-2007	SAJ 024 004		PER-A-361
ADM 0819	Saint-Josse	Rue de l'Union-Rue Potagère-rue de Beriot-Avenue de l'Astronomie-rue du Pôle, rue Brialmont- rue Royale	1965-1968	SAJ 025 001	Photographies	PER-A-361
ADM 0820	Saint-Josse	Révision et modification partielle du PPA n° 25. Rue du Méridien, de la limite , de l'Union, de Bériot, potagère et square H. Frick	1982-1997	SAJ 025 002 ; SAJ 025 003		PER-A-362
ADM 0821	Saint-Josse	Quartier Gare du Nord	1966-1976	SAJ 026 001		PER-A-364
ADM 0822	Saint-Josse	Quartier Nord	1967-1974	SAJ 026 002		PER-A-364
ADM 0823	Saint-Josse	Quartier Nord	1967-1976	SAJ 026 003		PER-A-362
ADM 0824	Saint-Josse	Quartier Nord	1974-1977	SAJ 026 004		PER-A-364
ADM 0825	Saint-Josse	Gare du Nord	1979-1983	SAJ 026 005		PER-A-364
ADM 0826	Saint-Josse	Gare du Nord	1982-1984	SAJ 026 006		PER-A-364
ADM 0827	Saint-Josse	Ilot 5. Quartier Nord	1987-1989	SAJ 026 008		PER-A-365
ADM 0828	Saint-Josse	PPA: Quartier Ilot 23 et 3 de la Gare du Nord: Demande de révision partielle	1988-1989	SAJ 026 010		PER-A-366
ADM 0829	Saint-Josse	Quartier Nord ilots 2,3, 6,7, 8	1987-1990	SAJ 026 011		PER-A-366, PER-A-367
ADM 0830	Saint-Josse	PPA "Quartier Nord"	1992	SAJ 026 015		PER-A-367
ADM 0831	Saint-Josse	Modification pour intérêt public "World Customs Organization"	1996-1997	SAJ 026 016		PER-A-367
ADM 0832	Saint-Josse	Abrogation totale due au PCD du PPAS Quariter Nord, ilot 1 a 9	2005	SAJ 026 017		PER-A-367
ADM 0833	Saint-Josse	Rue Dekeym-Verbist-Eeckelaers et de la Cible	1973-1974- 1988	SAJ 027 001		PER-A-368
ADM 0834	Saint-Josse	Ilot compris les rues Eckelaers, la rue J. Dekeyn, la rue Verbist, le boulevard des Quatre-Journées et la rue Rouen Bovie	1976-1978 + 1993	SAJ 027 002		PER-A-368
ADM 0835	Saint-Josse	Square "F. Dehaye". Rue Eeckelaers, de la Cible, J. Dekeyn et Verbist	1990-1996	SAJ 027 004		PER-A-368, PER-A-369
ADM 0836	Saint-Josse	Rue Bovie, Square A. Steurs, rue A. Van Hasselt	1968-1973	SAJ 028 001		PER-A-370
ADM 0837	Saint-Josse	Abrogation due au PCD du PPAS Square A. Steurs	2005-2007	SAJ 028 002		PER-A-370
ADM 0838	Saint-Josse	Quartier Rue Royale	1979-1981	SAJ 031 001		PER-A-370
ADM 0839	Saint-Josse	PPA "Botanique"	1976-1992	SAJ 033 001		PER-A-370
ADM 0840	Saint-Josse	Quartier Botanique	1983	SAJ 033 002		PER-A-370
ADM 0841	Saint-Josse	Abrogation totale due au PCD du PPAS Quartier Botanique	2007-2012	SAJ 033 003		PER-A-370
ADM 0842	Saint-Josse	Abrogation totale du PPAS n° 33 "Botanique"	2011-2012	SAJ 033 004		PER-A-370
ADM 0843	Saint-Josse	Avenue de l'astronomie, rue de la Limite, rue de l'Union, rue Potagère, Bériot	1972-1973	SAJ 034 001		PER-A-370
ADM 0844	Saint-Josse	Rues Royales, Traversière, de la Comète et Brialmont	1972-1974	SAJ 036 001		PER-A-371
ADM 0845	Saint-Josse	Rue Botanique, Verte, du Chemin de fer	1971-1972	SAJ 037 001	Photographies	PER-A-371
ADM 0846	Saint-Josse	Rue de la Porte Saint-François-Verte et de l'ascension	1974-1982	SAJ 038 001		PER-A-371
ADM 0847	Saint-Josse	Délimité par les rues de la Poste, Saint-François, verte et de l'ascension	1987-1988	SAJ 038 004		PER-A-371
ADM 0848	Saint-Josse	Abrogation totale due au PCD du PPAS Ilot Saint-François	2005-2007	SAJ 038 005		PER-A-372
ADM 0849	Saint-Josse	Rue Verbiste-Saint-Josse, Rue de la Ferme et de Liedekerke	1975-1979	SAJ 039 001		PER-A-372
ADM 0850	Saint-Josse	Ilot formé par Rues de Brabant, Gineste, Saint-Lazare, Avenue du Boulevard et Place Rogier	1987-1991	SAJ 041 001		PER-A-372
ADM 0851	Saint-Josse	Révision partielle du PPA de l'Ilot formé par Rues de Brabant, Gineste, Saint-Lazare, Avenue du Boulevard et Place Rogier	1990-1992	SAJ 041 002 ; SAJ 041 003		PER-A-372
ADM 0852	Saint-Josse	Demande d'abrogation totale du PPA n°4 "Albert ler"	2001-2002	SAJ 041 004		PER-A-373
ADM 0853	Saint-Josse	PPA des rues Botanique, Verte et de la rue du Chemin de fer	1988-1989	SAJ 042 001		PER-A-374
ADM 0854	Saint-Josse	Abrogation totale due au PCD du PPAS Ilot Verte-Chemin de fer-Botanique	2005-2007	SAJ 042 002		PER-A-374

ADM 0855	Saint-Josse	PPA rues royale, Brialmont, du Méridien, Gillon et Chaussée de Haecht	1988	SAJ 043 001	Voir SAJ 045	PER-A-374
ADM 0856	Saint-Josse	PPA délimité par les rues vertes, de la Rivière, Linné et de la Prairie	1987-1991	SAJ 044 001		PER-A-374
ADM 0857	Saint-Josse	PPA de l'ilot Brialmont (Rue royale, de la Comète, Traversière et Brialmont)	1990-1991	SAJ 045 001		PER-A-374
ADM 0858	Schaerbeek	Jonction Nord-Midi	1942-1957	SCH 001 001		PER-A-375
ADM 0859	Schaerbeek	PPA 349 à 356 "Quartier Ancien Cimetière"	1961-1962	SCH 009 001		PER-A-375
ADM 0860	Schaerbeek	PPA Quartier Ancien cimetière	1971-1974	SCH 009 004		PER-A-375
ADM 0861	Schaerbeek	Dossier de base du PPA Terdelt. Ilots 349-356	1978-1979 + 1998-1999	SCH 009 005		PER-A-375
ADM 0862	Schaerbeek	Projet de PPAS Ilots 349-356. PPAS Terdelt	2002-2006	SCH 009 005		PER-A-376, PER-A-377
ADM 0863	Schaerbeek	Demande d'abrogation totale du PPA de l'ilot 319	2007-2008	SCH 010 003		PER-A-378
ADM 0864	Schaerbeek	PPA Ilot 285 compris entre l'avenue Ernest Cambier, la rue des Chardons, l'Avenue Roggier et la rue des Pavots	1959-1972	SCH 011 001		PER-A-378
ADM 0865	Schaerbeek	PPA Ilot 199 à 202	1961-1969	SCH 012 002		PER-A-378
ADM 0866	Schaerbeek	PPA Ilot 198 compris entre les avenues L. Bertrand, Voltaire et les rues E. Laude et de Jérusalem	1965-1967	SCH 014 001		PER-A-379
ADM 0867	Schaerbeek	Abrogation totale du PPA de l'ilot 198 délimité par la rue de Jérusalem, la rue Laude, l'avenue L. Bertrand et l'avenue Voltaire	2000-2002	SCH 014 002		PER-A-379
ADM 0868	Schaerbeek	PPA Ilot 180 compris entre les rues A. Marbotin, du Tilleul, J. Wauters et J. Destrée	1975-1978	SCH 016 001		PER-A-379
ADM 0869	Schaerbeek	PPA Abords RTB coté Nord	1967-1971	SCH 018 001	Voir EVE 0027 001	PER-A-379
ADM 0870	Schaerbeek	PPA Gare du Nord , coté Ouest	1966-1967	SCH 019 001		PER-A-379
ADM 0871	Schaerbeek	PPA Gare du Nord , coté Ouest	1971-1974	SCH 019 003		PER-A-380
ADM 0872	Schaerbeek	PPA "Quartier Gare du Nord"	1974-1979	SCH 019 005		PER-A-380
ADM 0873	Schaerbeek	Révision du PPA "Quartier Nord"	1980	SCH 019 006		PER-A-380
ADM 0874	Schaerbeek	Révision partielle du PPA Abords Gare du Nord	1984-1988	SCH 019 008		PER-A-381
ADM 0875	Schaerbeek	Quartier Ouest Gare du Nord	1990-1997	SCH 019 009		PER-A-382
ADM 0876	Schaerbeek	Quartier Ouest de la Gare du Nord	1996-1999	SCH 019 010	Dossier non approuvé	PER-A-383
ADM 0877	Schaerbeek	Dossier de base "Gaucheret"	2003	SCH 019 010		PER-A-383
ADM 0878	Schaerbeek	PPAS "Gaucheret"	1998-2001	SCH 019 010		PER-A-384
ADM 0879	Schaerbeek	Dossier de Base ZIR n°2 "Gaucheret" + Place Gaucheret	2003-2004	SCH 019 011		PER-A-385
ADM 0880	Schaerbeek	Projet de PPAS, modification partielle de la ZIR n°2 PPAS "Gaucheret"	2005	SCH 019 011		PER-A-386
ADM 0881	Schaerbeek	PPA Ilot 313 "Quartier Square Vergote"	1966-1970	SCH 020 001		PER-A-387
ADM 0882	Schaerbeek	PPA Ilots 315-316-323. Avenue de Roodebeek	1968-1969	SCH 023 001		PER-A-387
ADM 0883	Schaerbeek	PPA Ilot 171 compris entre les rues R. Vandeveld, H. Jacobs, E. Lambotte et G. Raeymaekers	1969	SCH 024 001		PER-A-387
ADM 0884	Schaerbeek	PPA Ilot 199 compris entre la rue V. Hugo, les Avenues L. Mahillon, Avenue F. Marchal et rue du Radium	1969-1974	SCH 025 001	Photographies	PER-A-387
ADM 0885	Schaerbeek	Subsides du PPA Ilot 151 entre le boulevard Lambermont, les rues docteur E. Lambotte et du Foyer Schaerbeekois, la Chaussée d'Haecht et l'avenue Britsiers	1992-1993	SCH 026 001		PER-A-387
ADM 0886	Schaerbeek	Dossier de base du PPA de l'ilot 151 "Hopital de Schaerbeek"	1971+ 1992-1993	SCH 026 001		PER-A-387
ADM 0887	Schaerbeek	PPA Ilots 378 à 384 et 381B à 384B	1968-1972 + 1991-1992	SCH 027 001		PER-A-388
ADM 0888	Schaerbeek	Révision partielle du PPA des ilots 378 à 384 & 381B & 384B (RTBF/VRT et abords)		SCH 027 002		PER-A-389
ADM 0889	Schaerbeek	Abrogation totale du PPA des ilots 378 à 384, 381 et 384B (Abords RTBF/VRT)	2006-2007	SCH 027 004		PER-A-389
ADM 0890	Schaerbeek	PPA "Ancien cimetière de Scaerbeek"	1971	SCH 028 001		PER-A-389
ADM 0891	Schaerbeek	PPA Ilot 377	1972-1973	SCH 029 001		PER-A-389
ADM 0892	Schaerbeek	PPA Ilot 195	1972-1973	SCH 030 001		PER-A-389
ADM 0893	Schaerbeek	PPA Ilot 22 "Boulevard Lambermont, Av. princesse Elisabeth, Av. E. demolder"	1973-1974	SCH 031 001		PER-A-389
ADM 0894	Schaerbeek	PPA Ilot 304 formé de la place Dailly, Avenue Charbo; Avenue F. Marchal et L. Mahillon	1973-1975 + 1994	SCH 032 001		PER-A-389

ADM 0895	Schaerbeek	PPAS Ilots 86/88/89/90. Situé autour de l'Eglise Sainte-Marie, rue royale, rue du Coruet au Crés, chaussée de Haecht, rue de la construction, rue des palais et Place de la Raine et Place de la poste	1973-1975 + 1991-1997	SCH 033 001		PER-A-390
ADM 0896	Schaerbeek	Dossier de base du PPA "Sainte-Marie" Ilots 85 à 91	1997-1999	SCH 033 002		PER-A-391, PER-A-392
ADM 0897	Schaerbeek	PPA Ilot 179	1973	SCH 034 001		PER-A-393
ADM 0898	Schaerbeek	PPA Ilot 35	1973	SCH 035 001		PER-A-393
ADM 0899	Schaerbeek	PPA Ilot 110	1973-1974	SCH 036 001		PER-A-393
ADM 0900	Schaerbeek	PPA Ilot 327	1974-1979	SCH 037 001		PER-A-393
ADM 0901	Schaerbeek	PPA Ilot 212 Rue Vilquin, Josaphat, de Robiano et Chaussée de Haecht	1974-1976 + 1991-1993	SCH 038 001		PER-A-394
ADM 0902	Schaerbeek	Abrogation totale de l'ilot 212. Rues Vilquin, Josaphat, de Robiano et chaussée d'Haecht	2002-2006	SCH 038 002		PER-A-394
ADM 0903	Schaerbeek	Abrogation totale de l'ilot 212. Rues Vilquin, Josaphat, de Robiano et chaussée d'Haecht	2006-2007	SCH 038 003		PER-A-394
ADM 0904	Schaerbeek	PPA Ilots 381&384. Abords de la RTB-BRT	1974-1977	SCH 039 001		PER-A-394
ADM 0905	Schaerbeek	Domaine de la BRT-RTBF	1977-1978	SCH 040 001		PER-A-394
ADM 0906	Schaerbeek	PPA Ilot n° 91 délimité par les rues des Palais, de la Poste, Rogier	1984-1985	SCH 041 001		PER-A-394
ADM 0907	Schaerbeek	PPAS "Colonel Bourg". Ilots formés par Boulevard Reyers, Colonel Bourg, Avenue de Mars et Autoroute Bruxelles-Liège	1991-1993	SCH 042 001		PER-A-395
ADM 0908	Schaerbeek	Dossier de base "Colonel Bourg"	1997-1999	SCH 042 002		PER-A-396, PER-A-397
ADM 0909	Schaerbeek	Modification partielle pour cause d'utilité publique du PPAS Colonel Bourg "Accès RTBF"	1993-1999	SCH 042 003		PER-A-397
ADM 0910	Schaerbeek	Abrogation totale du PPAS Ilot 385 "Colonel Bourg"	2008-2009	SCH 042 004		PER-A-397
ADM 0911	Schaerbeek	PPA de l'ilot formé par SNCB, rue Zénobe Gramme, Walckiers, Chaumontel	1991-1993	SCH 043 001		PER-A-398
ADM 0912	Schaerbeek	PPA entre ilots 226 et 246. Avenue P. Deschanel, Rue Monrose, rue Van Hammée et rue de la Consolation	1991-1993	SCH 045 001		PER-A-398
ADM 0913	Schaerbeek	PPA Ilot 233 entre Chaussée de Haecht, rue Rogier, rue Seutin et Josaphat	1992-1993	SCH 046 001		PER-A-399
ADM 0914	Schaerbeek	Modification pour utilité publique de l'ilot 233	1996	SCH 046 002		PER-A-399
ADM 0915	Schaerbeek	Dossier de base du PPAS "Abords Gare de Schaerbeek" délimité par le Boulevard Lambermont, les avenues Albert Giraud, Jean Jaurès et Zénobe Gramme et le chemin de fer et l'avenue Monplaisir	1992-1995	SCH 047 001		PER-A-399
ADM 0916	Schaerbeek	Dossier de base du PPAS de l'ilot 285 délimité par la rue des Pavots, l'avenue Rogier, la rue des Chardons et l'avenue Ernest Cambier	1996-1997	SCH 048 001		PER-A-400
ADM 0917	Schaerbeek	Dossier de base du PPAS n° Ilot 285 "Carré des Chardons"	1996-2003	SCH 048 002		PER-A-401
ADM 0918	Schaerbeek	PPAS "Josaphat"	2006	SCH 049 001		PER-A-401
ADM 0919	Schaerbeek	PPAS "RTBF"	2009-2011	SCH 051 001		PER-A-401
ADM 0920	Uccle	PPA n°2 "Parc Brugmann"	1958-1967	UCC 013 004		PER-A-402
ADM 0921	Uccle	PPA n°2bis "Parc Brugmann"	1974-1984	UCC 013 005		PER-A-402
ADM 0922	Uccle	PPA n°2 "Quartier Brugmann"	1992-1994	UCC 013 007		PER-A-403
ADM 0923	Uccle	PPA n°5bis "Quartier Kriekenput"	1962-1976	UCC 034 003		PER-A-403
ADM 0924	Uccle	PPA n° 9 "Quartier Avijl"	1954-1956	UCC 036 002		PER-A-403
ADM 0925	Uccle	PPA n° 9 "Quartier Wansyn"	1982-1983	UCC 036 003		PER-A-403
ADM 0926	Uccle	PPA 12 bis Chemain de la Source	1985-1991	UCC 038 003		PER-A-404
ADM 0927	Uccle	Demande d'abrogation de PPAS n°17 "Kauwberg"	1999-2002	UCC 039 004		PER-A-404
ADM 0928	Uccle	PPA n° 29 "Quartier Clijveld"	1962	UCC 040 002		
ADM 0929	Uccle	Révision PPA "Quartier Engeland". Chaussée Saint-Job	1982-1985 + 1991-1993	UCC 040 003 ; UCC 040 004		PER-A-405
ADM 0930	Uccle	PPA n°15 Avenue de Montjoie, Leo Errera, Edith Cavell et R. Jones	1954-1957	UCC 041 001		PER-A-405
ADM 0931	Uccle	PPA n°13 "Molensteen"	1977-1988	UCC 042 002		PER-A-406
ADM 0932	Uccle	PPA n°19 "Winston Churchill"	1962 + 1977- 1983	UCC 046 002	Photographies	PER-A-406

ADM 0933	Uccle	Révision du PPA n°20 "Fort Jaco"	1976-1982	UCC 049 003		PER-A-406
ADM 0934	Uccle	Révision du PPA n°24 "Quartier de la Montagne"	1981-1982	UCC 052 002		PER-A-407
ADM 0935	Uccle	PPA n°23 "Quartier du Val fleuri"	1965-1973	UCC 054 002		PER-A-407
ADM 0936	Uccle	PPA n°23 bis "Quartier du Val fleuri"	1982-1985	UCC 054 004		PER-A-407
ADM 0937	Uccle	Révision du PPA n°28 "Plateau de Saint-Job"	1968-1969	UCC 056 002		PER-A-407
ADM 0938	Uccle	PPA n°28 bis "Plateau AVIJL"	1982-1988	UCC 056 004		PER-A-407
ADM 0939	Uccle	Modification totale du PPA n°28 "Plateau AVIJL"	2005-2007	UCC 056 005		PER-A-408, PER-A-409
ADM 0940	Uccle	Modification totale du PPA n°28 "Plateau AVIJL"	2007-2010	UCC 056 006		PER-A-410, PER-A-411, PER-A-412, PER-A-413, PER-A-414
ADM 0941	Uccle	PPA "Groeselendberg"	1960	UCC 057 001		PER-A-414
ADM 0942	Uccle	PPA n°30 "Quartier du vert Chasseur"	1984-1985	UCC 058 003		PER-A-414
ADM 0943	Uccle	Demande d'une révision d'office partielle du PPA n°30 "Quartier du vert chasseur"	1991	UCC 058 005		PER-A-414
ADM 0944	Uccle	Révision d'office du PPA n° 30 "Quartier du verte chasseur". Ambassade de Hongrie	1992	UCC 058 007		PER-A-414
ADM 0945	Uccle	Avant-projet modificatif du PPA n°30 bis "Quartier du vert chasseur"	1988-1995	UCC 058 008		PER-A-415
ADM 0946	Uccle	PPA "Château du Viver d'Oye. Avenue de l'observatoire et Avenue Defré"	1961	UCC 062 001		PER-A-416
ADM 0947	Uccle	PPA n°38 Quartier du Verrewinkel	1962 + 1979-1982 + 1992-1994	UCC 064 001 ; UCC 064 002 ; UCC 064 003		PER-A-416
ADM 0948	Uccle	PPA n° 32 Avenue Nouvelle au Vivier d'Oie	1960-1962	UCC 065 001		PER-A-417
ADM 0949	Uccle	Dossier de base du PPAS n°29 "Quartier Clijveld"	1993-2000	UCC 066 002		PER-A-417
ADM 0950	Uccle	Projet de modification totale du PPAS n°29 bis "Clijveld"	2005-2007	UCC 066 002		PER-A-418
ADM 0951	Uccle	PPA. Avenue Winston Churchill-Rue E. Cavell	1964	UCC 067 001		PER-A-418
ADM 0952	Uccle	PPA n° 33 Papekasteel	1964-1967	UCC 068 001		PER-A-418
ADM 0953	Uccle	Ilot délimité par la Chaussée de Waterloo et les rues Emile Claus, de Praetere et la rue Saint-George	1966-1969	UCC 069 001		PER-A-418
ADM 0954	Uccle	PPA n°34 "Quartier Drossart"	1966-1968	UCC 070 001		PER-A-418
ADM 0955	Uccle	PPA n°34 "Den Doorn"	1968-1978	UCC 70 002 ; UCC 070 003		PER-A-418
ADM 0956	Uccle	PPA n°34 "Den Doorn"	1978-1985	UCC 070 004		PER-A-419
ADM 0957	Uccle	Abrogation partielle du PPAS n°34 Quartier den Doorn "Drossart"	1999-2001	UCC 070 005		PER-A-419
ADM 0958	Uccle	Solde d'abrogation du PPAS n°34 bis "Quartier den Doorn Drossart"	1999-2001	UCC 070 006		PER-A-419
ADM 0959	Uccle	PPA n°36 "Den Doorn"	1966-1968	UCC 071 001		PER-A-419
ADM 0960	Uccle	PPA n°36 "Den Doorn"	1983-1986	UCC 071 003		PER-A-420
ADM 0961	Uccle	Abrogation partielle du PPA n°36 "Den Doorn". Pêcherie	1999-2001 + 2008	UCC 071 004		PER-A-420
ADM 0962	Uccle	PPA "Dreuve de Lorraine"	1968-1970	UCC 072 001		PER-A-420
ADM 0963	Uccle	PPA n°44 "Quartier de Berkendael"	1969-1970	UCC 073 001	Photographies	PER-A-420
ADM 0964	Uccle	PPA n°42 "Quartier du Racingé"	1969-1975	UCC 074 001		PER-A-420
ADM 0965	Uccle	PPA n°46 "Fond de Calevoet"	1970-1975	UCC 075 001		PER-A-420
ADM 0966	Uccle	PPA n°46 bis "Quartier Fonds de Calvoet"	1987-1993	UCC 075 003		PER-A-421, PER-A-422
ADM 0967	Uccle	Abrogation partielle du PPAS n° 46 bis Fond de Calvoet	2008-2009	UCC 075 004		PER-A-422
ADM 0968	Uccle	PPA rue Gatti de Gramont et Avenue du Globe	1972	UCC 076 001		PER-A-422
ADM 0969	Uccle	PPA n°49 "Quartier Legrand"	1974	UCC 077 001		PER-A-422
ADM 0970	Uccle	PPA n°10 "Kinsedael"	1977-1987	UCC 078 001		PER-A-423
ADM 0971	Uccle	ZAC n°1 Defré	1977-1979	UCC 079 001		PER-A-423
ADM 0972	Uccle	ZAC 5 Chaussée de Ruisbroeck/ Rue de l'étoile	1977-1978	UCC 080 001		PER-A-423
ADM 0973	Uccle	ZAC n°4 "Keyembemt"	1977-1978	UCC 081 001		PER-A-423
ADM 0974	Uccle	PPA n°48 Quartier Sud-Est	1979-1981	UCC 082 001		PER-A-424
ADM 0975	Uccle	PPA n° 48 bis. Quartier Sud-Est	1977-2007	UCC 082 002 ; UCC 082 003 ; UCC 082 004		PER-A-424, PER-A-425
ADM 0976	Uccle	Dossier de base du PPAS n°62 "Quartier la Lorraine"	1994-1995	UCC 082 006		PER-A-425

ADM 0977	Uccle	PPA n°54 "Quartier le Chat"	1981-1983	UCC 083 001		PER-A-426
ADM 0978	Uccle	PPA n°53 "Quartier Echevinage"	1982-1986	UCC 084 001		PER-A-426
ADM 0979	Uccle	PPA n°52 Quartier Globe-Stalle	1989-2006	UCC 086 001		PER-A-427
ADM 0980	Uccle	PPA n°51 Quartier Floride/Langeveld	1982-1988	UCC 087 001		PER-A-428
ADM 0981	Uccle	PPAS n°51 Quartier Floride-Langeveld	1989-1994	UCC 087 002 ; UCC 087 003	Photographies	PER-A-429
ADM 0982	Uccle	Abrogation partielle du PPAS n° 51 bis "Quartier Floride/langeveld"	2002	UCC 087 004		PER-A-428
ADM 0983	Uccle	PPA n°59 Quartier Vanderaey	1984-1985	UCC 088 001		PER-A-429
ADM 0984	Uccle	PPA n°55 Quartier Saint-Job-Benaets	1986-1997	UCC 089 001		PER-A-430
ADM 0985	Uccle	PPA n° 56 Quartier Saint-Job Carloo	1986-1989	UCC 090 001		PER-A-431
ADM 0986	Uccle	PPA n° 57 Quartier Saint-JOB/Ham	1988-1991	UCC 091 001		PER-A-430
ADM 0987	Uccle	Dossier de base du PPA n°52 "Hamoir Observatoire"	1982-1983 + 1992-1995	UCC 092 001		PER-A-432, PER-A-433
ADM 0988	Uccle	Projet de PPA n° 50 . Observatoire/Hamoir"	1998-2008	UCC 092 001		PER-A-434
ADM 0989	Uccle	Dossier de base du PPAS n°59 "Vanderaey"	1996-1997	UCC 093 001		PER-A-435, PER-A-436
ADM 0990	Uccle	Dossier de base du PPAS n° 63 "Prince de Ligne"	2004-2005	UCC 094 001		PER-A-437, PER-A-438
ADM 0991	Uccle	PPA n°64 "Groeselenberg"	2009-2015	UCC 095 001		PER-A-439
ADM 0992	Uccle	PPA n° 66 "Chateau d'or-Bourdon-Bigarreaux"	2013-2015	UCC 096 001		PER-A-440, PER-A-441
ADM 0993	Watermael-Boitsfort	PPA n°4 "Coin du balai"	1960-1964	WAT 006 001		PER-A-442
ADM 0994	Watermael-Boitsfort	PPA Zone 12 "Tercoigne-Bégonias". Anciennement "La Maladerie"	1961-1988	WAT 007 001		PER-A-442
ADM 0995	Watermael-Boitsfort	PPA n°5 "Quartier des étangs"	1963-1973	WAT 008 001		PER-A-442
ADM 0996	Watermael-Boitsfort	PPA n°6 "Plateau de Boitsfort"	1964-1973	WAT 009 001	Photographies	PER-A-442
ADM 0997	Watermael-Boitsfort	PPA n°6 "Plateau de Boitsfort"	1974-1989	WAT 009 002 ; WAT 009 003		PER-A-443
ADM 0998	Watermael-Boitsfort	PPA Avenue du Dirigeable	1966	WAT 012 001		PER-A-443
ADM 0999	Watermael-Boitsfort	PPA n°16 A "Plateau du Logis"	1966	WAT 013 001		PER-A-443
ADM 1000	Watermael-Boitsfort	PPA "Tumuli Sud"	1967	WAT 014 001		PER-A-443
ADM 1001	Watermael-Boitsfort	PPA n°2 "La Héronnière"	1967-1969	WAT 015 001		PER-A-443
ADM 1002	Watermael-Boitsfort	PPA "Avenue Van Becelaere, Dreve du Duc"	1968-1969	WAT 016 001		PER-A-443
ADM 1003	Watermael-Boitsfort	PPA n°14 "Dries"	1970	WAT 017 001		PER-A-443
ADM 1004	Watermael-Boitsfort	PPA "Quartier des Archiducs"		WAT 018 001		PER-A-444
ADM 1005	Watermael-Boitsfort	PPA Zone 2 "Coin du balai-Etangs de Boitsfort-Plateau de la Foresterie	1986-1989	WAT 019 001		PER-A-444
ADM 1006	Watermael-Boitsfort	PPAS Zone 4 "Souverain Ouest"	1989-1992	WAT 020 001		PER-A-445, PER-A-446, PER-A-447
ADM 1007	Watermael-Boitsfort	PPA ZONE 3 Avenue Deleur (Nord), drève du Duc et Place Antoine Gilson	1974	WAT 022 001		PER-A-448
ADM 1008	Watermael-Boitsfort	PPA Zone 1 "Souverain Sud-Est"	1987-1992	WAT 023 001		PER-A-448, PER-A-449
ADM 1009	Watermael-Boitsfort	PPA Zone 1 "Souverain Est Partie Nord"	1992-1996	WAT 024 001	Original?	PER-A-450
ADM 1010	Watermael-Boitsfort	Dossier de base du PPAS Zone 1 Souverain Est-Partie Nord	2002	WAT 024 002		PER-A-451
ADM 1011	Watermael-Boitsfort	PPA n°2 bis Coin du balai. Plateau de la Foresterie	1988	WAT 025 001		PER-A-452
ADM 1012	Watermael-Boitsfort	Abrogation partielle du PPAS Zone 2 "Coin du balai"	2002	WAT 025 002		PER-A-453
ADM 1013	Watermael-Boitsfort	PPA n°2 ter "Etangs de Boitsfort"	1988-1989	WAT 026 001		PER-A-454

ADM 1014	Watermael-Boitsfort	Dossier de base du PPAS Zone 2 "Etangs de Boitsfort" Partie Sud	1993	WAT 026 002		PER-A-455
ADM 1015	Watermael-Boitsfort	Modification partielle pour utilité publique du PPAS Zone 2 "Etangs de Boitsfort"	1998-1999	WAT 026 003		PER-A-455
ADM 1016	Watermael-Boitsfort	Abrogation partielle du PPAS Zone 2. Etangs de Boitsfort	2007-2008	WAT 026 004		PER-A-455
ADM 1017	Watermael-Boitsfort	PPA de la Zone n° 10 "Vallée de la Héronnière"	1991-1993	WAT 027 001		PER-A-455, PER-A-456
ADM 1018	Watermael-Boitsfort	PPA de la Zone n° 13	1991-1992	WAT 028 001		PER-A-456
ADM 1019	Watermael-Boitsfort	PPA de la Place BisschofSheim	1992	WAT 029 001		PER-A-456
ADM 1020	Watermael-Boitsfort	Zone 9, rue Béguinettes, Trois tilleuls et Garennes	1992	WAT 030 001		PER-A-456
ADM 1021	Watermael-Boitsfort	PPA "Stade des trois tilleuls" Terrains limitrophes	1979	WAT 031 001		PER-A-456
ADM 1022	Watermael-Boitsfort	Projet de plan de la zone 7 "Wiener"	2009-2011	WAT 032 001		PER-A-457, PER-A-458, PER-A-459
ADM 1023	Woluwe-Saint-Lambert	PPA "Roodebeek"	1949	WSL 009 001		PER-A-459 bis
ADM 1024	Woluwe-Saint-Lambert	Quartier Tomberg	1968	WSL 010 004		PER-A-459 bis
ADM 1025	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°4bis "Place Saint-Lambert"	1975-1985	WSL 011 004		PER-A-460
ADM 1026	Woluwe-Saint-Lambert	Dossier de base du PPAS n°4bis Rue et Place Saint-Lambert	1993-1994	WSL 011 005		PER-A-460
ADM 1027	Woluwe-Saint-Lambert	Abrogation du PPAS n°4bis Place Saint-Lambert	2009-2010	WSL 011 006		PER-A-460
ADM 1028	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°3 ter "Clos des Peupliers	1974-1976	WSL 014 005		PER-A-461
ADM 1029	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°9ter "Hof ten Berg"	1968-1977	WSL 015 005		PER-A-461
ADM 1030	Woluwe-Saint-Lambert	Abrogation totale du PPAS n°10 "Montagne des Lapins"	2008	WSL 016 002		PER-A-461
ADM 1031	Woluwe-Saint-Lambert	Abrogation totale du PPAS n°8 "Quartier Klakkedelle"	2007-2008	WSL 018 002		PER-A-461
ADM 1032	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°5 "Ilot Saint-Lambert"	1956 + 1976-1983	WSL 019 001		PER-A-461
ADM 1033	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°6 bis. Ilot délimité par l'avenue P. Hymans, les rues Solleveld, des Floralties, le rue et la place Saint-Lambert, la rue Voot et le Tomberg	1978	WSL 020 004		PER-A-462
ADM 1034	Woluwe-Saint-Lambert	Dossier de base du PPA n°6 "Est Windmolen"	1982-1994	WSL 020 006		PER-A-462
ADM 1035	Woluwe-Saint-Lambert	Modification partielle pour case d'utilité publique du PPAS n°6 Avenue de toutes les couleurs 9	2002-2003	WSL 020 007		PER-A-462
ADM 1036	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°12 "Neerveld"	1961-1980	WSL 021 001		PER-A-463
ADM 1037	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°11	1963	WSL 022 002		PER-A-463
ADM 1038	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°17 "Quartier Chaussée de Roodebeek"	1968	WSL 023 002		PER-A-463
ADM 1039	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°14 "Quartier de Roodebeek-Rue Dries"	1975	WSL 023 003		PER-A-463
ADM 1040	Woluwe-Saint-Lambert	ZAC n°1 Cimetière d'Etterbeek et Abords	1959-1984	WSL 024 001		PER-A-463
ADM 1041	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°18 "Quartier Rue Konkel"	1959-1961 + 1967	WSL 025 001		PER-A-463
ADM 1042	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°14 Quartier Roodebeek et Rue Dries"	1961-1975	WSL 028 001		PER-A-464
ADM 1043	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°14 Quartier Roodebeek et Rue Dries"	1975-1982	WSL 028 002		PER-A-464
ADM 1044	Woluwe-Saint-Lambert	Dossier de base du PPAS n°14	1995-1998	WSL 028 003		PER-A-464, PER-A-465
ADM 1045	Woluwe-Saint-Lambert	Subsides du PPA n°14a "Quartier Roodebeek Dries"	1995-2008	WSL 028 003		PER-A-465

ADM 1046	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°16	1961-1964	WSL 029 001		PER-A-466
ADM 1047	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°52 Avenue des Pleiades	1963-1974	WSL 030 001		PER-A-466
ADM 1048	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°19 "Chaussée de Roodebeek, Avenue P. Hymans, rue Vervlaesen	1962	WSL 031 001		PER-A-466
ADM 1049	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°24 "Vallée de la Woluwe"	1968-1979	WSL 032 001		PER-A-466
ADM 1050	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°24 "Vallée de la Woluwe"	1979-1981	WSL 032 002		PER-A-466
ADM 1051	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°24 "Vallée de la Woluwe"	1982	WSL 032 003		PER-A-467
ADM 1052	Woluwe-Saint-Lambert	Dossier de base du PPAS n° 24 Voot/Fabry	1993	WSL 032 004		PER-A-467
ADM 1053	Woluwe-Saint-Lambert	Abrogation totale du PPA n°24 "Vallée de la Woluwe"	2005-2007	WSL 032 005		PER-A-467
ADM 1054	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°29 "Quartier de Linthout"	1969-1970	WSL 033 002		PER-A-467
ADM 1055	Woluwe-Saint-Lambert	Révision du PPA n°29 "Quartier de Linthout"	1983	WSL 033 003		PER-A-467
ADM 1056	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°36 "Quartier rue Th. Decuyper"	1966-1969	WSL 034 001		PER-A-467
ADM 1057	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°33 "Quartier Square de Meudon	1964-1970	WSL 035 001		PER-A-468
ADM 1058	Woluwe-Saint-Lambert	Modification pour cause d'utilité publique du PPA n°33 "Quartier Square de Meudon"	1996	WSL 035 002		PER-A-468
ADM 1059	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°27 "Hof Ten Berg"	1965	WSL 036 001	Photographies	PER-A-468
ADM 1060	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°47 "Quartier des Pleiades"	1966	WSL 037 001		PER-A-468
ADM 1061	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°48 Ilot 51 compris entre les Avenues G. Henri, du Couronnement, et les rues du Pont-levis, Lieutenant Wampael et du Meunier	1966	WSL 038 001		PER-A-468
ADM 1062	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°45 "Quartier Nord-Est Université"	1966-1974	WSL 039 001		PER-A-468
ADM 1063	Woluwe-Saint-Lambert	Révision du PPA n°45 "Université"	1974-1976	WSL 039 002		PER-A-468
ADM 1064	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°46 "Quartier des Deux-Maisons"	1966-1970	WSL 040 001		PER-A-468
ADM 1065	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°26 "Parc des Sources"	1966-1971	WSL 041 001		PER-A-468
ADM 1066	Woluwe-Saint-Lambert	Dossier de base pour Révision du PPA n°26A "Parc des Sources"	1982-1997	WSL 041 002		PER-A-469
ADM 1067	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°5A Angle de l'avenue de Mars et la chaussée de Roodebeek	1966	WSL 042 01		PER-A-469
ADM 1068	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°51 "Quartier de la Sainte-Famille"	1973-1979	WSL 043 001		PER-A-469
ADM 1069	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°44 "Vallée de la Woluwe"	1973-1974	WSL 044 001		PER-A-469
ADM 1070	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°39 "Quartier de la Station"	1967-1969	WSL 045 001		PER-A-469
ADM 1071	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°38 "Quartier des Pleiades"	1968-1969	WSL 046 001		PER-A-469
ADM 1072	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°53 "Parc des Floralties"	1969-1978	WSL 047 001		PER-A-469
ADM 1073	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°40 "Ferme Hof Ten Berg"	1966-1973	WSL 048 001	Photographies	PER-A-470
ADM 1074	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°40 "Ferme Hof Ten Berg"	1973-1981	WSL 048 002 ; WSL 048 003		PER-A-470
ADM 1075	Woluwe-Saint-Lambert	Dossier de base du PPA n°40 ter-"Hof Ten Berg"	1991-1994	WSL 048 004		PER-A-470
ADM 1076	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°42 "Tslot et Avenue de la Chapelle"	1971-1988	WSL 049 001		PER-A-470
ADM 1077	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°54 "Chemin de Val d'or"	1972-1976	WSL 050 001		PER-A-471
ADM 1078	Woluwe-Saint-Lambert	Révision du PPA n°54 "Chemin de Val d'or"	1984-1987	WSL 050 003		PER-A-471

ADM 1079	Woluwe-Saint-Lambert	PPAS n°54 bis "Chemin du Val d'or"		WSL 050 004	Vide	PER-A-472
ADM 1080	Woluwe-Saint-Lambert	Abrogation totale du PPAS n°54 bis. Avenue Marcel Thiry, Avenue des Communautés, autoroute E40	2006-2008	WSL 050 005		PER-A-472
ADM 1081	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°57 "Réservoir Hymans"	1974-1975	WSL 052 001		PER-A-472
ADM 1082	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°23. Ilot compris entre le Boulevard de la Woluwe, la rue profonde, chemin vicinal n°37, la drève Hof Ten Berg et l'avenue Chapelle Aux champs	1974-1979	WSL 053 001		PER-A-472
ADM 1083	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°12 "Quartier Chaussée de Stockel, Rue Konkel"	1964-1967	WSL 054 001		PER-A-472
ADM 1084	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°56 "Parc Malou"	1976-1979	WSL 055 001		PER-A-472
ADM 1085	Woluwe-Saint-Lambert	Zac n°2 "Ahénée royale de Woluwe-Saint-Lambert"	1977	WSL 056 001	Tehcnique?	PER-A-472
ADM 1086	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°37 "Vallée de la Woluwe"	1979	WSL 059 001		PER-A-472
ADM 1087	Woluwe-Saint-Lambert	PPA du Quartier compris entre la rue Voot, Drève, Grange aux Dunes, rue Vandenhoven et le boulevard de la Woluwe	1985	WSL 060 001		PER-A-472
ADM 1088	Woluwe-Saint-Lambert	PPA Ilot Janmart, Linthout, Vergote, Brand Whitlock	1986-1987	WSL 061 001		PER-A-472
ADM 1089	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°20 Entre clos des Peupliers et Avenue Marcel Thiry	1977-1987	WSL 062 001		PER-A-472
ADM 1090	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°60 "Zone Nord"	1989-1991	WSL 063 001		PER-A-473, PER-A-474
ADM 1091	Woluwe-Saint-Lambert	Dossier de base du PPAS n°60 bis "Val d'or"	1998	WSL 063 002		PER-A-475
ADM 1092	Woluwe-Saint-Lambert	PPAS n°60 Val d'or	1997	WSL 063 002		PER-A-475
ADM 1093	Woluwe-Saint-Lambert	Projet du PPAS n°60 bis "Val d'or"	1999-2000	WSL 063 002		PER-A-475
ADM 1094	Woluwe-Saint-Lambert	Abrogation partielle du PPAS n°60 Val d'or / Zone Nord	2009-2010	WSL 063 004		PER-A-476
ADM 1095	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°5. Rue Saint-Lambert, prolongation de la rue des Floralies et le Boulevard de la Woluwe	1989-1992	WSL 064 001	Suite WSL 011 002	PER-A-476
ADM 1096	Woluwe-Saint-Lambert	Dossier de base du PPAS n°13 Quartier JF Debecker	1996-1998	WSL 065 001		PER-A-476
ADM 1097	Woluwe-Saint-Lambert	Projet de PPAS n°13 "Quartier JF Debecker"	1999-2000	WSL 065 001		PER-A-477
ADM 1098	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°13 Quartier J.F. Debecker	1996-1998	WSL 065 001		PER-A-477
ADM 1099	Woluwe-Saint-Lambert	Dossier de base du PPAS n° 57 delimité par l'avenue Paul Hyans, Xhaussée de Roodebeek; la rue Théodore de Cuypper et les terrains de l'Athénée royale de Woluwe-Saint-Lambert	1992-1995	WSL 066 001		PER-A-478
ADM 1100	Woluwe-Saint-Lambert	Dossier de base du PPAS n°63 "Par Linthout" Les Jardins du Sacré Cœur	1993-1995	WSL 067 001		PER-A-478
ADM 1101	Woluwe-Saint-Pierre	Avenue E. Mesens-Avenue des Volontaires et avenue des chant d'oiseau	1941-1981	WSP 001 001		PER-A-479
ADM 1102	Woluwe-Saint-Pierre	Quartier "Pont de Woluwe"	1963-1964	WSP 010 002		PER-A-479
ADM 1103	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation totale du PPAS n° V:I Quartier Pont de Woluwe	2008-2009	WSP 010 004		PER-A-479
ADM 1104	Woluwe-Saint-Pierre	Place Dumont-Val des Seigneurs	1976-1979	WSP 014 001		PER-A-479
ADM 1105	Woluwe-Saint-Pierre	Révision du PPA n°3 Square de l'Europe	1989-1991	WSP 015 008		PER-A-479
ADM 1106	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation totale du PPAS n° III/2,4,10 Square de l'Europe	2011	WSP 015 009		PER-A-479
ADM 1107	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° XII/7 Himsidael-Vandermaelen	1966-1978	WSP 016 003		PER-A-479
ADM 1108	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° XII/9 Ilot : Rue de Hinnisdael-Rue de l'église	1975-1990	WSP 016 007		PER-A-480

ADM 1109	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° XII/9 rue de l'église Bureau des Postes	1990-1991	WSP 016 008		PER-A-480
ADM 1110	Woluwe-Saint-Pierre	PPAS "Ilot Stockel Square"	2010-2011	WSP 016 009		PER-A-481
ADM 1111	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°2 Quartier "Putdael"	1955-1962	WSP 017 001		PER-A-482
ADM 1112	Woluwe-Saint-Pierre	PPA "Parvis des Franciscains"	1965	WSP 018 003		PER-A-482
ADM 1113	Woluwe-Saint-Pierre	PPA "Parvis des Franciscains"	1988-1991	WSP 018 004		PER-A-482
ADM 1114	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation totale du PPAS n° III/3	2010-2011	WSP 018 005		PER-A-482
ADM 1115	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°1A et 1B	1963-1966	WSP 019 004		PER-A-482
ADM 1116	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° I a-b. rue du Collège Saint-Michel -rue M. Liétart	1972-1979	WSP 019 005		PER-A-482
ADM 1117	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°1 AB Avenue de Broqueville-rue du Duc Square Montgomery	1980-1983	WSP 019 006		PER-A-482
ADM 1118	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° 1ab. 5e bphase Rond Point Montgomery et environs	1987-1990	WSP 019 008		PER-A-483
ADM 1119	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°1A-B. Ilot: rues du Collège Saint-Michel, P.E. Devroye, M. Liétard et Avenue VandenDriesschen	1986-1990	WSP 019 009		PER-A-484
ADM 1120	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° 1 A-B "Site Inami" Partie du PPA	1991	WSP 019 010		PER-A-484
ADM 1121	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation totale du PPAS n°la-1B	2009	WSP 019 011		PER-A-484
ADM 1122	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation totale du PPAS n°I/2	2010	WSP 019 012		PER-A-484
ADM 1123	Woluwe-Saint-Pierre	PPA Avenue du Goeland	1965	WSP 020 003		PER-A-484
ADM 1124	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation totale du PPAS IV/1	2009-2010	WSP 020 004		PER-A-484
ADM 1125	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation totale du PPAS n° V/2 "Avenue Père Agnello"	2010	WSP 021 002		PER-A-485
ADM 1126	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°III/11 "Dreuve de Nivelles-Frères Legrains"	1966-1970	WSP 024 003		PER-A-485
ADM 1127	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° III/11 Drève de Nivelles et avenue des frères Legrain	1988-1991	WSP 024 006		PER-A-485
ADM 1128	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation totale du PPAS n° III, 4,8,9 11 et 12	2008-2011	WSP 024 007		PER-A-485
ADM 1129	Woluwe-Saint-Pierre	PPA "Avenue de Tervueren"	1959-1977	WSP 025 001		PER-A-485
ADM 1130	Woluwe-Saint-Pierre	PPA G. IX/6	1962-1963	WSP 026 004		PER-A-486
ADM 1131	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° IX/6	1963-1974	WSP 026 005		PER-A-486
ADM 1132	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° IX/6	1965-1974	WSP 026 007		PER-A-486
ADM 1133	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° IX/6	1979-1980	WSP 026 008		PER-A-486
ADM 1134	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° IX/6 "Ambassade de Malaisie"	1981-1982	WSP 026 010		PER-A-486
ADM 1135	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation partielle du PPAS n° IX/6. Ilot compris entre Avenue Madoux; rue du bois et place de l'orée	2006-2007	WSP 026 011		PER-A-486
ADM 1136	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation partielle du PPAS n° IX/6. Ilot compris entre Avenue Madoux; rue du bois et place de l'orée	2011	WSP 026 012		PER-A-486
ADM 1137	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°3 Ter	1988-1991	WSP 027 003		PER-A-486
ADM 1138	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation totale du PPAS n° IV/1	2010	WSP 029 002		PER-A-486
ADM 1139	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° XIV/1 "Parvi Sainte-Alix"	2009-2010	WSP 030 002		PER-A-486
ADM 1140	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° VI/3 "Parvis Saint-Pierre"	1963-1980	WSP 031 003		PER-A-487

ADM 1141	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° IV/4 "Parvis Saint-Pierre"	1987-1996	WSP 031 005		PER-A-487
ADM 1142	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° X/2 Chaussée de Stockel-Petite rue de l'hopital-Chemin de Fer Bruxelles-Tervueren	1964-1977	WSP 032 001		PER-A-488
ADM 1143	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°V/3 "Parvis des Franciscains"	1958-1969	WSP 033 001		PER-A-488
ADM 1144	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° X/4. Ilot formé par Avenue Jasmin, du Tennis et rue Konkél	1966-1972 + 1991	WSP 034 001		PER-A-488
ADM 1145	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° X/4. Ilot formé par Avenue Jasmin, du Tennis et rue Konkél	1986-1991	WSP 034 003		PER-A-489
ADM 1146	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° XIII/3. Parc du champs de Courses	1966-1973	WSP 035 001		PER-A-489
ADM 1147	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° III/12 Avenue des frères Legrain, Avenue des Gattlegas, Avenue des Mimosas et ka drève de Nivelles et la limite de la commune	1968-1970	WSP 036 001		PER-A-489
ADM 1148	Woluwe-Saint-Pierre	Révision du PPA n° III/12 Avenue des frères Legrain, Avenue des Gattlegas, Avenue des Mimosas et ka drève de Nivelles	1988-1991	WSP 036 002		PER-A-489
ADM 1149	Woluwe-Saint-Pierre	Extension du Karreveld	1967	WSP 037 001		PER-A-489
ADM 1150	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° III/11	1968	WSP 038 001		PER-A-489
ADM 1151	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° VI/ 8	1969-1970	WSP 039 001		PER-A-489
ADM 1152	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° VIII/2	1973-1976	WSP 040 001		PER-A-490
ADM 1153	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° VIII/ b "White Star Rue Kelle"	1979-1980	WSP 040 001	Classement?	PER-A-490
ADM 1154	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° X/18	1973-1977	WSP 041 001		PER-A-490
ADM 1155	Woluwe-Saint-Pierre	PPA X 18. Plan d'expropriation	1977-1979	WSP 041 001		PER-A-490
ADM 1156	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation du PPAS X/18 Délimité par la chaussée de Stockel, la rue Konkél et la,limite commune avec Woluwe-Saint-Lambert	1999-2000	WSP 041 002		PER-A-490
ADM 1157	Woluwe-Saint-Pierre	Val des Seigneurs-Rue Gérer-Rue Henrotte	1974	WSP 042 001		PER-A-491
ADM 1158	Woluwe-Saint-Pierre	Parc Parmentier	1962-1974	WSP 043 001		PER-A-491
ADM 1159	Woluwe-Saint-Pierre	Avenue de Tervueren entre l'avenue Gribaumont et l'avenue Madoux	1973-1982	WSP 044 001		PER-A-491
ADM 1160	Woluwe-Saint-Pierre	ZAC n°1	1976	WSP 045 001		PER-A-491
ADM 1161	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° IV/3	1976	WSP 046 001		PER-A-491
ADM 1162	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° X/21	1977-1979	WSP 048 001		PER-A-491
ADM 1163	Woluwe-Saint-Pierre	Ilot rue Declercq-Rue Thys-Rue P. Decock et Collège Jean XXIII	1979	WSP 049 001		PER-A-491
ADM 1164	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°1 XI/6	1980-1981	WSP 050 001		PER-A-491
ADM 1165	Woluwe-Saint-Pierre	PPA XI/7	1980-1982	WSP 051 001		PER-A-492
ADM 1166	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation totale du PPAS n° IX/7 délimité par la rue de l'église, le Val des Seigneurs, l'Avenue Grand-Champs, la rue Gersis, Avenue des Cyclistes, l'avenue de l'Escrime et la rue Henrotte	2001-2002	WSP 051 003		PER-A-492
ADM 1167	Woluwe-Saint-Pierre	PPA XI/7. Avenue Grandchamps-rue de l'église-rue Henrotte-Avenue de l'escrime-rue des cyclistes	1989-1992	WSP 051 002		PER-A-492
ADM 1168	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°II/3	1981-1982	WSP 053 001		PER-A-492
ADM 1169	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° II/5. Ilot Avenue Tervueren, Avenue P. Damien, rue F. Gay; Avenue du Val d'or	1990-1992	WSP 055 001		PER-A-493
ADM 1170	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° II/5. Ilot Avenue Tervueren, Avenue P. Damien, rue F. Gay; Avenue du Val d'or	1994	WSP 055 002		PER-A-493

ADM 1171	Woluwe-Saint-Pierre	Abrogation partielle du PPAS n° II/5 Avenue Tervueren, Avenue P. Damien, rue F. Gay; Avenue du Val d'or	2003-2006	WSP 055 003		PER-A-493
ADM 1172	Woluwe-Saint-Pierre	PPA XII/9	1986	WSP 056 001		PER-A-494
ADM 1173	Woluwe-Saint-Pierre	Dossier de base du PPA n° X/22. Avenues des Sittelles, Avenue Grand Champs, Petite rue de l'hôpital, Val des Seigneurs, rue des Hiboux	1991-1996	WSP 057 001		PER-A-494
ADM 1174	Woluwe-Saint-Pierre	PPAS XV/4 "Dames Blanches"	1991 + 1998	WSP 058 001		PER-A-495
ADM 1175	Woluwe-Saint-Pierre					PER-A-496
ADM 1176	Woluwe-Saint-Pierre					PER-A-497
ADM 1177	Anderlecht	PPAS "Scheutveld Extension"	1991-1992	AND 011 004		PER-A-498
ADM 1178	Anderlecht	PPAS "Scheutveld Extension". Subsidés	1992-2008	AND 011 004		PER-A-498, PER-A-499
ADM 1179	Anderlecht			AND 036 006	Abandonné	PER-A-500
ADM 1180	Bruxelles	PPA 41-42-43 "Rue de la loi-Chaussée d'Etterbeek"	1975-1980	BRU 096 002		PER-A-501
ADM 1181	Bruxelles	PPA n° 80-40. "Orts Devaux". Projet de Plan	1998	BRU 206 001		PER-A-501
ADM 1182	Bruxelles	PPA n° 80-05 Quartier "Saint Jacques du Bon secours". Projet de PPAS	2003-2005	BRU 207 001		PER-A-502
ADM 1183	Bruxelles	PPAS n°80-15. "Grand Sablon"	2006-2007	BRU 208 001		PER-A-503
ADM 1184	Bruxelles	PPAS n° 70-30 "Claessens"	1997-1998	BRU 209 001		PER-A-504
ADM 1185	Bruxelles	PPAS n°n 97.04 Quartier Fiancée. Dossier de	1997	BRU 210 001		PER-A-505
ADM 1186	Bruxelles	PPAS n° 99.03. Quartier Pacheco. Dossier de		BRU 212 001	Vide	PER-A-505
ADM 1187	Bruxelles	PPAS n° 02-01. ilot Anspach. Dossier de base	2004-2005	BRU 214 001		PER-A-505
ADM 1188	Bruxelles	PPAS n° 99.04 "Quartier verts chasseur". Projet de plan	2004-2005	BRU 215 001		PER-A-506
ADM 1189	Molenbeek-Saint-Jean	PPAS n°9. Délimité par le boulevard de Mettwie, Avenue des Tamaris, rue du Géomètre, rue Van Kalck, rue Ch. Malis et rue De Koninck. Projet de modification totale	2008	MOL 038 002		PER-A-507
ADM 1190	Saint-Josse-ten-Noode	PPA du Boulevard A. Lazare, Botanique-Chemin de fer	1972-1974	SAJ 016 003		PER-A-508
ADM 1191	Uccle	PPAS n°55. Saint-Jpb Benaets. Modification partielle pour utilité publique	2010-2013	UCC 089 002		PER-A-509
ADM 1192	Uccle	PPA n°17 "Kawberg"	1972-1973	UCC 039 002		PER-A-509
ADM 1193	Ganshoren					PER-A-510, 511
ADM 1194	Ganshoren					PER-A-512
ADM 1195	Ganshoren					PER-A-513
ADM 1196	Ganshoren					PER-A-514
ADM 1197	Ganshoren					PER-A-515
ADM 1198	Ganshoren					PER-A-515
ADM 1199	Ganshoren					PER-A-516
ADM 1200	Ganshoren					PER-A-516
ADM 1201	Ganshoren					PER-A-516
ADM 1202	Ganshoren					PER-A-516

Annexe 2 : Subsidies

Numéro de boîte	Communes concernées	Nombre de pièces
PER-S-001	Anderlecht	8 pièces
PER-S-002	Anderlecht, Auderghem	8 pièces
PER-S-003	Berchem-Saite-Agathe	9 pièces
PER-S-004	Bruxelles	8 pièces
PER-S-005	Bruxelles	9 pièces
PER-S-006	Bruxelles	13 pièces
PER-S-007	Bruxelles	6 pièces
PER-S-008	bruxelles, Etterbeek, EVERE	8 pièces
PER-S-009	Evere, Forest	8pièces
PER-S-010	Forest, Ganshoren	7 pièces
PER-S-011	Ganshoren, Ixelle, Jette	11 pièces
PER-S-012	Jette	6 pièces
PER-S-013	Jette ; Koekelberg	6 pièces
PER-S-014	Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean	4 pièces
PER-S-015	Molenbeek-Saint-Jean	5 pièces
PER-S-016	Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse, Schaerbeek	12 pièces
PER-S-017	Schaerbeek	9 pièces
PER-S-018	Schaerbeek, Uccle	8 pièces
PER-S-019	Uccle, Watermael-Boutsfort, Woluwe-Saint-Lambert	9 pièces
PER-S-020	Woluwe-Saint-Lambert	11 pièces
PER-S-021	Woluwe-Saint-Pierre	8 pièces

Annexe 3 : PPAS Originaux

Numéro de boîtes	Année	Nombre de pièces
PER-O-001	1947; 1948	4
PER-O-002	1949; 1950	7
Livre 1951/1	1951	6
Livre 1951/2	1951	3
PER-O-003	1951	4
PER-O-004	1952	4
PER-O-005	1953	4
Livre 1954/1	1954	6
PER-O-006	1954	3
Livre 1954/2	1954	7
PER-O-007	1955	11
Livre 1955/1	1955	4
PER-O-008	1955	9
Livre 1955/2	1955	6
PER-O-009	1956	19
PER-O-010	1957	10
PER-O-011	1957	11
PER-O-012	1958	8
PER-O-013	1958	14
PER-O-014	1959	15
PER-O-015	1959	14
PER-O-016	1960	10
PER-O-017	1960	11
PER-O-018	1961	11
PER-O-019	1961	23
PER-O-020	1962	19
PER-O-021	1962	15
PER-O-022	1963	16
PER-O-023	1963	7
PER-O-024	1964	36
PER-O-025	1965	19
PER-O-026	1966	21
PER-O-027	1967	26
PER-O-028	1967-1968	29
PER-O-029	1968-1969	35
PER-O-030	1969-1970	29
PER-O-031	1971-1972	20
PER-O-032	1972-1973	26
PER-O-033	1973-1974	11
PER-O-034	1974	19
PER-O-34bis	1975	13
PER-O-035	1975	11
PER-O-036	1976-1977	26
PER-O-037	1978	21
PER-O-038	1979	31
PER-O-039	1979	10
PER-O-040	Plan de secteur 1976-1979	3

PER-O-041	1980	21
PER-O-042	1981	16
PER-O-043	1981	175+22
PER-O-044	1982	44
PER-O-045	1982	35
PER-O-046	1983	13
PER-O-047	1984	33
PER-O-048	1985	35
PER-O-049	1986	21+21
PER-O-050	1987	20+15
PER-O-051	1988	17
PER-O-052	1988	5
PER-O-053	1989	5
PER-O-054	1989	15
PER-O-055	1989	22
PER-O-056	1989	17
PER-O-057	1990	7
PER-O-058	1990	36
PER-O-059	1991	50
PER-O-060	1992	40
PER-O-061	1992	17
PER-O-062	1992	5
PER-O-063	1991	4
PER-O-064	1993	11
PER-O-065	1993	10
PER-O-066	1993	7
PER-O-067	1993	8
PER-O-068	1993	24
PER-O-069	1993	5
PER-O-070	1994	30
PER-O-071	1994	13
PER-O-072	1995	11
PER-O-073	1995	2
PER-O-074	1995	4
PER-O-075	1995	5
PER-O-076	1996	14
PER-O-077	1966	8
PER-O-078	1997	5
PER-O-079	1997	14
PER-O-080	1997	1
PER-O-081	1997	1
PER-O-082	1997	2
PER-O-083	1998-1999	4
PER-O-084	1998	1
PER-O-085	1998	5
PER-O-086	1998	1
PER-O-087	1998	4
PER-O-088	198	2

PER-O-089	1998	4
PER-O-090	1999	2
PER-O-091	1999	1
PER-O-092	1999	4
PER-O-093	1999	5
PER-O-094	1999	4
PER-O-095	1999	3
PER-O-096	1999	3
PER-O-097	1999	4
PER-O-098	1999	7
PER-O-099	2000	1
PER-O-100	2000	5
PER-O-101	2000	10
PER-O-102	2001	7
PER-O-103	2002	8
PER-O-104	2003	30
PER-O-105	2003	13
PER-O-106	2004	7
PER-O-107	2004	6
PER-O-108	2004	4
PER-O-109	2005	20
PER-O-110	2005	12
PER-O-111	2005	11
PER-O-112	2006	14
PER-O-113	2006	13
PER-O-114	2007	1
PER-O-115	2007	13
PER-O-116	2007	6
PER-O-117	2007	3
PER-O-118	2008	1
PER-O-119	2008	1
PER-O-120	2008	2
PER-O-121	2008	2
PER-O-122	2008	22
PER-O-123	2009	1
PER-O-124	2009	2
PER-O-125	2011	2
PER-O-126	2011	1
PER-O-127	2012	2
PER-O-128	2013	2
PER-O-129	2013	2
PER-O-130	2013	1
PER-O-131	2014	2
PER-O-132	2015	2
PER-O-133	2015	1
PER-O-134	2015	1
PER-O-135	2015	2
PER-O-136	2016	1

PER-O-137	2016	1
PER-O-138	2016	1
PER-O-139	2016	1

ID	Communes	Objet	Date	ID BUP	REM	Boîte	Format
ORI 001	Bruxelles	PPA Rue Mathieu Desmaré	26/02/47	BRU 043 001		PER-O-001	
ORI 002	Molenbeek-Saint-Jean	PPA Scheutbosch	8/04/47	MOL 010 001		PER-O-001	
ORI 003	Evere	PPA Oud Evere	6/07/48	EVE 011 001		PER-O-001	
ORI 004	Forest	PPA Avenue des sept bonniers	6/07/48	FOR 014 001		PER-O-001	
ORI 005	Ganshoren	PPA Gemeenteplein en omgeving	30/03/49	GAN 008 001		PER-O-002	
ORI 006	Ixelles	PPA Ilot 199	9/04/49	IXE 009 001		PER-O-002	
ORI 007	Uccle	PPA Kamerdell	31/05/49	UCC 022 001		PER-O-002	
ORI 008	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°1	9/09/49	WSL 010 001		PER-O-002	
ORI 009	Anderlecht	PPA n°XIII Scheutveld	10/01/50	AND 011 001		PER-O-002	
ORI 010	Auderghem	PPA n°14	7/11/50	AUD 014 001		PER-O-002	
ORI 011	Jette	PPA n°43	16/04/51	JET 011 001		Livre	
ORI 012	Auderghem	PPA n°1 (Quartier Serkeyn)	25/05/51	AUD 012 001		Livre	
ORI 013	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°14A (Quartier des myrtes)	25/05/51	MOL 011 001		Livre 1951/1	
ORI 014	Anderlecht	PPA n°29	7/07/51	AND 013 001		Livre	
ORI 015	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°14B	14/07/51	MOL 016 001		Livre 1951/2	
ORI 016	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°29	19/09/51	WSL 013 001		Livre 1951/2	
ORI 017	Berchem-Sainte-Agathe	PPA Steenweg op Gent -Van Zandestraat	3/10/51	BER 007 001		Livre 1951/2	
ORI 018	Ganshoren	PPA modificatif "Gementeplein en omgeving"	16/10/51	GAN 008 002		Livre 1951/2	
ORI 019	Evere	PPA n°3	30/10/51	EVE 014 001		Livre	
ORI 020	Evere	PPA n°4	30/10/51	EVE 015 001		Livre	
ORI 021	Ganshoren	PGA	30/10/51			Livre	
ORI 022	Etterbeek	PPA n°539	30/11/51	ETT 013 001		PER-O-003	
ORI 023	Jette	PPA Laerdbeekbosch	30/11/51	JET 012 001		PER-O-003	
ORI 024	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°3 "Clos des peuplier-Quartier de Roodebeek"	30/11/51	WSL 014 001		PER-O-003	
ORI 025	Ganshoren	PPA Dendermonstraat	28/03/52	GAN 012 001		PER-O-004	
ORI 026	Uccle	PPA n°2 Quartier Brugmann	28/03/52	UCC 013 001		PER-O-004	
ORI 027	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°4	10/06/52	WSL 011 001		PER-O-004	
ORI 028	Evere	PPA n°4	29/07/52	EVE 015 002		PER-O-004	
ORI 029	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°7Abis "Karreveld"	20/09/52	MOL 013 001		PER-O-004	
ORI 030	Ganshoren	PPA de Rivieren	5/11/52	GAN 011 001		PER-O-004	
ORI 031	Bruxelles	PPA n°50.01 Quartier Van Praet	14/11/52	BRU 054 001		PER-O-004	
ORI 032	Etterbeek	PPA Bloc 537	14/03/53	ETT 014 001		PER-O-005	
ORI 033	Ganshoren	PPA n°VI A rue 1001-1004	12/05/53			PER-O-005	
ORI 034	Uccle	PPA n°5 "Krikenput"	6/06/53	UCC 034 001		PER-O-005	
ORI 035	Evere	PPA Quartier J. Ballingstraat	20/06/53	EVE 016 001		PER-O-005	
ORI 036	Koekelberg	PPA Quartier de la Liberté	17/07/53	KOE 004 001		PER-O-005	
ORI 037	Bruxelles	PPA Quartier Houba-Hôpital	1/09/53	BRU 059 001		PER-O-005	
ORI 038	Ganshoren	PPA Quartier Gemeenteplein en omgeving	22/09/53	GAN 008 003		PER-O-005	
ORI 039	Woluwe-Saint-Pierre	PPA Pont de Woluwe	16/10/53	WSP 010 001		PER-O-005	
ORI 040	Uccle	PPA n°6 "Tomberghof"	1/12/53	UCC 035 001		PER-O-005	
ORI 041	Jette	PPA "Centre"	9/12/53	JET 013 001		PER-O-005	
ORI 042	Anderlecht	PPA n°XIII Scheutveld	28/12/53	AND 011 002		PER-O-005	
ORI 043	Forest	PPA de révision du quartier de l'avenue des sept bonnier	15/03/54	FOR 014 002		Livre 1954/1	
ORI 044	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°14Abis	15/03/54	MOL 011 002		Livre 1954/1	
ORI 045	Uccle	PPA n°4 (Ancien domaine de Carloo)	15/03/54	UCC 031 001		Livre	
ORI 046	Uccle	PPA n°3	6/04/54	UCC 037 001		Livre	

ORI 047	Uccle	PPA n°9	20/05/54	UCC 036 001		Livre	
ORI 048	Ganshoren	PPA de révision pour le quartier "rue 1001-1004"	26/05/54	GAN 012 002		Livre 1954/1	
ORI 049	Berchem-Sainte-Agathe	PPA Rue G. Remy et environs	7/01/54	BER 008 001		PER-O-006	
ORI 050	Evere	PPA "Avenue Conscience"	18/01/54	EVE 019 001		PER-O-006	
ORI 051	Ganshoren	PPA "Heideken"	10/03/54	GAN 009 001		PER-O-006	
ORI 052	Evere	PPA Chaussée de Louvain	6/12/54	EVE 004 001		PER-O-006	
ORI 053	Jette	PPA du Heymbosch	24/07/54	JET 010 001		Livre	
ORI 054	Ixelles	PPA îlot 116	20/08/54	IXE 015 001		Livre	
ORI 055	Saint-Gilles	PPA Place Morichar	20/08/54	SAG 008 001		Livre	
ORI 056	Ixelles	PPA Ilot 295	2/02/55	IXE 008 001		PER-O-007	
ORI 057	Evere	PPA n°4 ter	9/02/55	EVE 015 003		PER-O-007	
ORI 058	Uccle	PPA n°9 Quartier Avijl	4/03/55	UCC 036 002		PER-O-007	
ORI 059	Evere	PPA n°2 Chaussée de Louvain	21/03/55	EVE 004 002		PER-O-007	
ORI 060	Anderlecht	PPA n°IVA -Quartier ancienne fabrique de bougies	27/04/55	AND 017 001		PER-O-007	
ORI 061	Uccle	PPA n°8 "Quartier Wolvenberg"	28/04/55	UCC 033 001		PER-O-007	
ORI 062	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°3	28/04/55	WSP 015 001		PER-O-007	
ORI 063	Evere	PPA "Ed. de Knoopstraat"	4/07/55	EVE 021 001		PER-O-007	
ORI 064	Uccle	PPA n°14 Quartier Nekkersgat	11/07/55	UCC 032 001		PER-O-007	
ORI 065	Ganshoren	Amendement révisant partiellement les prescriptions urbanistiques du PPA Quartier II (Heideken) et du PPA du quartier III (gemeenteplein en omgeving)	29/07/55	GAN 008 004 ; GAN 009 002		Livre 1955/1	
ORI 066	Ganshoren	PPA du château "Rivieren"	29/07/55	GAN 014 001		Livre	
ORI 067	Ganshoren	PPA du quartier "Avenue Charles Quint"	29/07/55	GAN 016 001		Livre 1955/1	
ORI 068	Ganshoren	PPA Quartier VII " Les villas"	9/08/55	GAN 015 001		Livre	
ORI 069	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n° 78/80 b3	9/08/55	BER 008 002		PER-O-008	
ORI 070	Auderghem	PPA n°14	13/08/55	AUD 014 002		PER-O-008	
ORI 071	Evere	PPA n°3 (Révision) Amendement aux prescriptions urbanistiques de plusieurs PPA approuvés	29/08/55	EVE 004 009 ; EVE 015 004 ; EVE 016 002 ; EVE 019 002 ; EVE 020 006		PER-O-008	
ORI 072	Uccle	PPA n°10	15/10/55	UCC 040 001		PER-O-008	
ORI 073	Evere	PPA n°7 A-B	31/10/55	EVE 018 001		PER-O-008	
ORI 074	Evere	PPA n°3	5/12/55	EVE 014 002		PER-O-008	
ORI 075	Etterbeek	PPA du bloc 533	23/12/55	ETT 015 001		Livre	
ORI 076	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°3	23/12/55	WSP 015 002		Livre 1955/2	
ORI 077	Woluwe-Saint-Pierre	PPA de l'avenue des Goëlands	23/12/55	WSP 020 001		Livre 1955/2	
ORI 078	Woluwe-Saint-Pierre	PPA de l'Avenue Père Agnelo	30/12/55	WSP 021 001		Livre 1955/2	
ORI 079	Jette	PPA n°1 Quartier Serkeyn et PGA et PPA Quartier du centre. Amendement révisant partiellement les prescriptions urbanistiques	1/02/56	JET 011 002 ; JET 013 003		PER-O-009	
ORI 080	Bruxelles	PPA n° IA-IB	1/02/56	WSP 019 001		PER-O-009	
ORI 081	Ganshoren	PPA du quartier II. Places communales et abords. Amendement aux prescriptions urbanistiques	9/03/56	GAN 008 003		PER-O-009	
ORI 082	Bruxelles	PPA n° 594-102	27/03/56	BRU 063 001		PER-O-009	
ORI 083	Bruxelles	PPA n° 30-02	27/03/56	BRU 064 001		PER-O-009	

ORI 084	Bruxelles	PPA n° 24-01	27/03/56	BRU 065 001		PER-O-009	
ORI 085	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°4	18/04/56	BER 010 001		PER-O-009	
ORI 086	Bruxelles	PPA N° 50-01 bis. Quartier Van Praet	18/04/56	BRU 054 002		PER-O-009	
ORI 087	Ganshoren	PPA n° IX A Vallée du Molenbeek	18/04/56	GAN 018 002		PER-O-009	
ORI 088	Anderlecht	PPA n° XIII "Scheutveld"	27/04/56	AND 011 003		PER-O-009	
ORI 089	Ganshoren	PPA "Place communale". Révision partielle	27/04/56	GAN 008 006	Vide	PER-O-009	
ORI 090	Anderlecht	PPA Rive gauche Canal Charleroi	24/07/56	AND 018 001		PER-O-009	
ORI 091	Uccle	PPA n°7	12/09/56	UCC 043 001		PER-O-009	
ORI 092	Saint-Gilles	PPA n°1	15/09/56	SAJ 011 001		PER-O-009	
ORI 093	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°8 "Klakkedelle"	3/10/56	WSL 018 001		PER-O-009	
ORI 094	Bruxelles	PPA n°48.05 "Quartier Square Prince Charles"	20/10/56	BRU 066 001		PER-O-009	
ORI 095	Anderlecht	PPA du quartier III Place communale et abords. Amendement aux prescriptions urbanistiques	6/11/56	AND 020 001		PER-O-009	
ORI 096	Berchem-Sainte-Agathe	PPA "Abords du Ring"	6/11/56	BER 009 001		PER-O-009	
ORI 097	Auderghem	PPA n°21	16/11/56	AUD 032 001		PER-O-009	
ORI 098	Ganshoren	PPA n° VIII: "Les villas": Révision partielle	7/01/57	GAN 015 002		PER-O-010	
ORI 099	Uccle	PPA n°4. révision partielle	7/01/57	UCC 031 002		PER-O-010	
ORI 100	Anderlecht	PPA n° IV A. Quartier ancienne fabrique de bougies. Révision d'office	21/01/57	AND 017 002		PER-O-010	
ORI 101	Evere	PPA n°6	8/02/57	EVE 023 001		PER-O-010	
ORI 102	Woluwe-Saint-Pierre	PPA "Le coteau d'Anjou"	8/02/57	WSP 022 001		PER-O-010	
ORI 103	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA Place Madou	26/02/57	SAJ 010 001		PER-O-010	
ORI 104	Berchem-Sainte-Agathe		29/04/57	BER 011 001	Vide	PER-O-010	
ORI 105	Evere	PPA n°11A	3/05/57	EVE 026 001		PER-O-010	
ORI 106	Uccle	PPA n°14 "Nekkersgat". Amendement aux prescriptions urbanistiques	5/06/57	UCC 032 002		PER-O-010	
ORI 107	Evere	PPA "Chaussée de Louvain" Révision partielle	20/06/57	EVE 004 003		PER-O-010	
ORI 108	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°5 "Vallée du Molenbeek"	2/07/57	BER 013 001		PER-O-011	
ORI 109	Uccle	PPA n°20 Quartier du Fort Jaco	2/07/57	UCC 049 001		PER-O-011	
ORI 110	Bruxelles	PPA n°31-1 Quartier Van Praet	8/07/57	BRU 067 001		PER-O-011	
ORI 111	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°3 (2e partie). Clos de l'Europe. Amendement aux prescriptions urbanistiques	8/07/57	WSP 015 005		PER-O-011	
ORI 112	Uccle	PPA n°15 Amendement aux prescriptions urbanistiques	13/08/57	UCC 041 002		PER-O-011	
ORI 113	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°9 "Hof ten Berg"	13/08/57	WSL 015 001		PER-O-011	
ORI 114	Ganshoren	PPA n°3 Pour le quartier limitrophe de Ganshoren	7/09/57	GAN 014 002		PER-O-011	
ORI 115	Jette	PPA n°VIII Château de Rivieren. Révision partielle	7/09/57	JET 014 001		PER-O-011	
ORI 116	Ganshoren	PPA "Avenue Charles Quint". Plan révisant et remplaçant le PPA n° VI (plan de destination)	25/09/57	GAN 016 002		PER-O-011	
ORI 117	Uccle	PPA n°22 "Langeveld"	19/11/57	UCC 050 001		PER-O-011	
ORI 118	Auderghem	Plan révisant partiellement le PPA n°43	30/11/57	AUD 012 002		PER-O-011	
ORI 119	Ganshoren	PPA Château de Rivieren	18/01/58	GAN 014 003		PER-O-012	

ORI 120	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°6 Quartier de la vieille Eglise	23/01/58	BER 014 001		PER-O-012	
ORI 121	Jette	PPA n°2: Quartier du Heymbosch. Arrêté autorisant la révision	11/02/58	JET 010 004		PER-O-012	
ORI 122	Bruxelles	PPA Ilots 20 et 29. Quartier Avenue de Versailles	27/02/58	BRU 069 001		PER-O-012	
ORI 123	Saint-Gilles	PA Ilot Chaussée de Forest rue >Fontainas et Vlogaert	6/03/58	SAG 009 001		PER-O-012	
ORI 124	Uccle	PPA n°26	21/04/58	UCC 051 001		PER-O-012	
ORI 125	Uccle	PPA n°24. Quartier de la Montagne	23/04/58	UCC 052 001		PER-O-012	
ORI 126	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°6	28/05/58	WSL 020 001		PER-O-012	
ORI 127	Saint-Gilles	PPA de l'ilot formé par la chaussée de Forest, les rues Fontainas et Vlogaert. Révision partielle	4/06/58	SAG 009 002		PER-O-013	
ORI 128	Woluwe-Saint-Pierre	PPA Parvis des Franciscains	10/10/58	WSP 018 001		PER-O-013	
ORI 129	Evere	PPA n°3ter . Révision partielle PPA n°3	30/10/58	EVE 014 003		PER-O-013	
ORI 130	Ixelles	PPA des ilots n° 299 et 304	8/12/58	IXE 016 001		PER-O-013	
ORI 131	Uccle	PPA n°2: "Brugamann". Révision	8/12/58	UCC 013 002		PER-O-013	
ORI 132	Auderghem	PPA n°11	10/12/58	AUD 033 001		PER-O-013	
ORI 133	Jette	PPA n°2. Quartier du Heymbosch. Amendement aux prescriptions urbaines	10/12/58	JET 010 005		PER-O-013	
ORI 134	Ixelles	PPA Ilot 116	13/12/58	IXE 015 002		PER-O-013	
ORI 135	Ganshoren	Plan remplaçant le PGA	13/12/58			PER-O-013	
ORI 136	Uccle	Plan révisant le PPA n°7	13/12/58	UCC 043 002		PER-O-013	
ORI 137	Uccle	PPA n°27 Quartier Kerskeek	13/12/58	UCC 053 001		PER-O-013	
ORI 138	Uccle	PPA n° 23. Avenue du Val fleuri	13/12/58	UCC 054 001		PER-O-013	
ORI 139	Ganshoren	PPA n° IV Quartier "du Home"	19/12/58	GAN 020 001		PER-O-013	
ORI 140	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°11	24/12/58	WSL 022 001		PER-O-013	
ORI 141	Bruxelles	PPA n°48.02 (Révision partielle). Quartier Houba de Strooper-Hôpital	21/01/59	BRU 059 002		PER-O-014	
ORI 142	Jette	PPA n°2 "Heymbosch". Révision partielle	31/01/59	JET 010 006		PER-O-014	
ORI 143	Uccle	PPA n°17 Quartier du Kauwberg	31/01/59	UCC 039 001		PER-O-014	
ORI 144	Uccle	PPA n° 13 "Molensteen"	31/01/59	UCC 042 001		PER-O-014	
ORI 145	Uccle	PPA n°25	31/01/59	UCC 055 001		PER-O-014	
ORI 146	Auderghem	PPA n°1A	14/02/59	AUD 034 001		PER-O-014	
ORI 147	Forest	PPA "7 bonniers"	14/02/59	FOR 014 003		PER-O-014	
ORI 148	Jette	PPA n°4 "Quartier Laerdbeek"	10/03/59	JET 017 001		PER-O-014	
ORI 149	Woluwe-Saint-Pierre	Amendement aux prescriptions urbanistiques des PPA approuvés	12/03/59	WSP 010 003		PER-O-014	
ORI 150	Woluwe-Saint-Pierre	Amendement aux prescriptions urbanistiques des PPA n° 1A et 1B	12/03/59	WSP 019 002		PER-O-014	
ORI 151	Bruxelles	PPA Quartier des Minimes	13/03/59	BRU 074 001		PER-O-014	
ORI 152	Schaerbeek	PPA Ilot 319	13/03/59	SCH 010 001		PER-O-014	
ORI 153	Auderghem	PPA n°43 Révisant entièrement le PPA précédent	26/03/59	AUD 012 003		PER-O-014	
ORI 154	Jette	PGA. Amendement aux prescriptions urbanistiques	26/03/59			PER-O-014	
ORI 155	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°3 dont 1 partie révision partielle le PPA n°3	1/04/59	WSP 015 006		PER-O-014	
ORI 156	Forest	PPA n°4 Rues de l'Eau, de la Soierie, de Hal, Bollinck	22/04/59	FOR 018 001		PER-O-015	
ORI 157	Jette	PPA n°2 "Heymbosch". Révision partielle	8/05/59	JET 010 007		PER-O-015	
ORI 158	Anderlecht	PPA du quartier Vogelzang	9/05/59	AND 021 001		PER-O-015	
ORI 159	Ganshoren	PPA révisant partiellement le PPA Place communale et abords	9/05/59	GAN 008 007		PER-O-015	

ORI 160	Jette	PPA n°2 "Heymbosch". Révision partielle	9/05/59	JET 010 008		PER-O-015	
ORI 161	Bruxelles	PPA n°48J "Rue haute"	24/05/59	BRU 076 001		PER-O-015	
ORI 162	Evere	PPA n°11 Amendement aux prescriptions urbaines	24/05/59	EVE 021 002		PER-O-015	
ORI 163	Jette	PPA n°2 "Heymbosch". Révision partielle	7/07/59	JET 010 009		PER-O-015	
ORI 164	Saint-Gilles	Amendement aux prescriptions urbanistiques des PPAS approuvés	19/08/59	SAG 008 002		PER-O-015	
ORI 165	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°5 "Vallée du Molenbeek"	16/09/59	BER 013 002		PER-O-015	
ORI 166	Saint-Gilles	PPA n°1 "Quartier Fonsny"	16/09/59	SAG 010 001		PER-O-015	
ORI 167	Etterbeek	PPA blocs 537. Amendement aux prescriptions urbanistiques	15/12/59	ETT 013 005 ; ETT 014 004 ; ETT 015 007		PER-O-015	
ORI 168	Evere	PPA n°7F	15/12/59	EVE 028 001		PER-O-015	
ORI 169	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°3ter . Révision partielle PPA n°3	15/12/59	WSP 027 001		PER-O-015	
ORI 170	Bruxelles	PPA n°14A Quartier des Potiers	20/01/60	BRU 072 001		PER-O-016	
ORI 171	Jette	PPA n°3 bis. Limitrophe avec Ganshoren	20/01/60	JET 019 001		PER-O-016	
ORI 172	Uccle	PPA n°5 Quartier Kriekenput. Amendement aux prescriptions urbanistiques	20/01/60	UCC 034 002		PER-O-016	
ORI 173	Jette	PPA n°1. Quartier Serkeyn PPA n°31R. "Avenue de la Reine"	16/02/60	JET 011 003		PER-O-016	
ORI 174	Bruxelles	PPA n°31R "Avenue de la Reine"	24/02/60	BRU 078 001		PER-O-016	
ORI 175	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°7 . Angle chaussée de Roodebeek et chemin des deux maisons	1/03/60	WSL 026 001		PER-O-016	
ORI 176	Uccle	PPA n°28. Plateau Saint-Job	26/04/60	UCC 056 001		PER-O-016	
ORI 177	Auderghem	PPA n°17	20/05/60	AUD 028 001		PER-O-016	
ORI 178	Berchem-Sainte-Agathe	PPA du quartier de la rue G. rémy et environs. Révision partielle	7/06/60	BER 008 003		PER-O-016	
ORI 179	Evere	PPA n°7D. "Plaine des sports"	27/07/60	EVE 025 001		PER-O-016	
ORI 180	Jette	PGA. Amendement aux prescriptions urbanistiques				PER-O-017	
ORI 181	Bruxelles	PPA n°30/10. Quartier "grand place et environs"	24/08/60	BRU 082 001		PER-O-017	
ORI 182	Uccle	PPA n°18A. Révisant partiellement le PPA n°4	24/08/60	UCC 031 003		PER-O-017	
ORI 183	Ixelles	PPA Quartier de Boondael	5/09/60	IXE 018 001		PER-O-017	
ORI 184	Evere	PPA n°7G	14/09/60	EVE 029 001		PER-O-017	
ORI 185	Uccle	PPA n°8 "Wolvenberg" Révision partielle	16/09/60	UCC 033 002		PER-O-017	
ORI 186	Ixelles	PPA Ilot 57	26/09/60	IXE 019 001		PER-O-017	
ORI 187	Uccle	PPA n°30. Quartier du Vert Chasseur	26/09/60	UCC 058 001		PER-O-017	
ORI 188	Anderlecht	Plan quartier Albert 1er révisant partiellement le PPA n°IVA du quartier de l'ancienne fabrique de bougies	19/10/60	AND 017 003		PER-O-017	
ORI 189	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°9	9/11/60	WSP 026 001		PER-O-017	
ORI 190	Jette	PGA partiellement révisé. Amendement aux prescriptions urbaines	5/12/60			PER-O-017	
ORI 191	Schaerbeek	Plan révisant partiellement le PPA de l'îlot 319	18/01/61	SCH 010 002		PER-O-018	
ORI 192	Bruxelles	PPA n°52/04-05-06 pour le quartier de l'avenue Château du marquis d'Assche	31/01/61	BRU 083 001		PER-O-018	
ORI 193	Evere	PPA n°7E	31/01/61	EVE 027 001		PER-O-018	

ORI 194	Ganshoren	Plan révisant et remplaçant dans son entier le PPA du quartier de la rue de Termonde	13/02/61	GAN 012 003		PER-O-018	
ORI 195	Auderghem	Plan révisant partiellement le PPA n°43	27/02/61	AUD 012 004		PER-O-018	
ORI 196	Evere	Plan n°2 Quater révisant partiellement le PPA n°2 du quartier de la chaussée de Louvain	17/03/61	EVE 004 004		PER-O-018	
ORI 197	Ganshoren	Plan révisant partiellement le PPA du quartier VII "Château de Rivieren"	17/03/61	GAN 014 004		PER-O-018	
ORI 198	Uccle	PPA n°35 pour le quartier du Vossegat (partie SE)	2/06/61	UCC 061 001		PER-O-018	
ORI 199	Woluwe-Saint-Pierre	Plan n°3 quater abrogeant le PPA n°3 ter et révisant partiellement le PPA n°3	2/06/61	WSP 027 002		PER-O-018	
ORI 200	Bruxelles	PPA n°45/13-14 du quartier du Rempart des Moines	5/06/61	BRU 075 001		PER-O-018	
ORI 201	Evere	PPA n°23	5/06/61	EVE 030 001		PER-O-018	
ORI 202	Ganshoren	Plan révisant partiellement le PPA du quartier II "Heideken"	29/06/61	GAN 009 003		PER-O-019	
ORI 203	Molenbeek-Saint-Jean	Amendement aux prescriptions urbanistiques des PPA approuvés	29/06/61	MOL 010 002		PER-O-019	
ORI 204	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA de l'angle formé par les rues de Brabant et de la Praire	29/06/61	SAJ 013 001		PER-O-019	
ORI 205	Anderlecht	Plan révisant partiellement le PPA n° XXIX	27/07/61	AND 013 002		PER-O-019	
ORI 206	Anderlecht	Plan n°IV A bis du quartier Albert Ier révisant partiellement le PPA n°IV/A du quartier de l'ancienne Fabrique de Bougies	27/07/61	AND 017 004		PER-O-019	
ORI 207	Bruxelles	PPA n°22/03-04 pour les îlots compris entre les rues des Fleuristes, de l'Hectolitre, de la Pleine, Pieremans, de l'Arrosoir et Lacaille	27/07/61	BRU 085 001		PER-O-019	
ORI 208	Jette	Amendements aux prescriptions urbanistiques du PPA n°2 du quartier du heymbosch	21/08/61	JET 010 010		PER-O-019	
ORI 209	Ganshoren	Plan révisant partiellement le PPA du quartier VI "Avenue Charles Quint"	1/09/61	GAN 016 003		PER-O-019	
ORI 210	Ganshoren	Plan révisant partiellement le PPA du quartier IV "Le Havre"	1/09/61	GAN 020 002		PER-O-019	
ORI 211	Auderghem	PPA n°25 dit "de la maison communale"	13/09/61	AUD 037 001		PER-O-019	
ORI 212	Jette	Amendement aux prescriptions urbanistiques du PGA	13/09/61			PER-O-019	
ORI 213	Auderghem	PPA n°22	22/09/61	AUD 036 001		PER-O-019	
ORI 214	Anderlecht	Plan révisant partiellement le PPA n° XXIX 2e modification	2/10/61	AND 013 003		PER-O-019	
ORI 215	Schaerbeek	PPA des îlots 349 à 350 pour le quartier de l'ancien cimetière	5/10/61	SCH 009 001		PER-O-019	
ORI 216	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°IV/1	5/10/61	WSP 029 001		PER-O-019	
ORI 217	Bruxelles	PPA N°46/13-14 pour l'îlot compris entre les rues de l'Harmonie, de la Flèche, du Faubourg et du Frontispice	8/10/61	BRU 059 003		PER-O-019	
ORI 218	Bruxelles	Plan n°48/02 ter. Révisant partiellement le PPA n°48-02 du quartier Houba-Hopital	8/10/61	BRU 086 001		PER-O-019	
ORI 219	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA Chaussée de Louvain, rue Scailquin, place Madou.	26/10/61	SAJ 010 002		PER-O-019	

ORI 220	Berchem-Sainte-Agathe	PPA quartier compris entre les avenues Josse Goffin Laure, de la Basilique, et la rue du Petit Berchem	30/10/61	BER 015 001		PER-O-019	
ORI 221	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° XIV/1 dit "Parvic Sainte-Alix"	30/10/61	WSP 030 001		PER-O-019	
ORI 222	Jette	Amendements aux prescriptions urbanistiques des PPA n° 3 et 3 bis	14/12/61	JET 014 002		PER-O-019	
ORI 223	Anderlecht	PPA de l'îlot 252	18/12/61	AND 023 001		PER-O-019	
ORI 224	Evere	Plan n°8 Révision partielle du PPA n°6	18/12/61	EVE 023 002		PER-O-019	
ORI 225	Anderlecht	PPA du Boulevard Transversal et abords	18/01/62	AND 022 001		PER-O-020	
ORI 226	Woluwe-Saint-Pierre	Plan n°IX/4 révisant partiellement le PPA n°IX	19/01/62	WSP 026 002		PER-O-020	
ORI 227	Woluwe-Saint-Pierre	Amendement aux prescriptions urbanistiques du PPA n°IX	19/01/62	WSP 026 003		PER-O-020	
ORI 228	Etterbeek	PPA bloc 562. Avenue d'Auderghem, rue Fetis, Chaussée de Wavre, Rue Louis Happart	6/02/62	ETT 016 001		PER-O-020	
ORI 229	Bruxelles	Plan révisant partiellement le PPA n°31R du quartier de l'avenue de la Reine	7/02/62	BRU 078 002		PER-O-020	
ORI 230	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°17 (Chaussée de Roodebeek-Avenue de Mars)	7/02/62	WSL 023 001		PER-O-020	
ORI 231	Etterbeek	PPA du Bloc 533 (Place Jourdan, rues Froissard, Belliard, Chaussée d'Etterbeek). Plan révisant et remplaçant dans son entier le PPA 533	14/02/62	ETT 015 002		PER-O-020	
ORI 232	Ganshoren	Plan révisant partiellement le PPA du quartier VI "Avenue Charles Quint"	14/02/62	GAN 016 004		PER-O-020	
ORI 233	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA partie chaussée de Loyvain comprise entre l'Avenue Georges Pétré et la rue des Deux-tours	14/02/62	SAJ 014 001		PER-O-020	
ORI 234	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°IV/3 "Parvis Saint-Pierre"	14/02/62	WSP 031 001		PER-O-020	
ORI 235	Ixelles	PPA Quartier Boondael	1/03/62	IXE 020 001		PER-O-020	
ORI 236	Uccle	PPA n°32	1/03/62	UCC 065 001		PER-O-020	
ORI 237	Anderlecht	PPA des îlots 231 et 235	15/03/62	AND 024 001		PER-O-020	
ORI 238	Berchem-Sainte-Agathe	Plan n°71B révisant partiellement le PPA du "Plateau du Village"	19/03/62	BER 011 002		PER-O-020	
ORI 239	Ganshoren	Plan révisant partiellement le PPA du quartier "Place communale et abords"	5/04/62	GAN 008 008		PER-O-020	
ORI 240	Ganshoren	Plan révisant partiellement le PPA du quartier II "Heideken"	16/04/62	GAN 009 004		PER-O-020	
ORI 241	Uccle	Plan n°25 A révisant et remplaçant dans son entier le PPA n°25	16/04/62	UCC 055 002		PER-O-020	
ORI 242	Auderghem	Plan révisant partiellement le PPA n°43	17/04/62	AUD 012 005		PER-O-020	
ORI 243	Bruxelles	Plan 45/15 révisant partiellement le PPA n°45/13-14 quartier "rempart des moines"	17/04/62	BRU 075 002		PER-O-020	
ORI 244	Ganshoren	Plan révisant partiellement le PPA du quartier VI "Rue de Termonde"	17/04/62	GAN 012 004		PER-O-021	
ORI 245	Jette	Amendements aux prescriptions urbanistique du PPA du quartier du Laerdbeekbosch	17/04/62	JET 012 002		PER-O-021	
ORI 246	Bruxelles	PPA n°49/03 "Quartier du Mudsard"	27/09/62	BRU 079 002		PER-O-021	
ORI 247	Evere	PPA n°7C1. Avenue Anciens combattants, Henri Dunant prolongé, du cimetière de Bruxelles et Franz Guillaume	27/09/62	EVE 033 001		PER-O-021	

ORI 248	Ganshoren	Plan révisant partiellement le PPA du quartier VI "Charles Quint"	27/09/62	GAN 016 005		PER-O-021	
ORI 249	Jette	PPA du quartier de l'Hopital	27/09/62	JET 016 001		PER-O-021	
ORI 250	Woluwe-Saint-Pierre	Plan n° 1/2	27/09/62	WSP 019 003		PER-O-021	
ORI 251	Berchem-Sainte-Agathe	Plan révisant partiellement le PPA du plateau du Village	5/10/62	BER 011 003		PER-O-021	
ORI 252	Uccle	PPA n°29 dont une partie révisé partiellement le PPA n°10	5/10/62	UCC 040 002		PER-O-021	
ORI 253	Jette	Plan révisant partiellement le PPA n°2 du "Heymbosch"	31/10/62	JET 010 011		PER-O-021	
ORI 254	Uccle	Plan n°5bis révisant partiellement le PPA n°5 du quartier "kriekenput"	31/10/62	UCC 034 003		PER-O-021	
ORI 255	Uccle	Plan N°27 révision partielle	16/11/62	UCC 053 002		PER-O-021	
ORI 256	Woluwe-Saint-Pierre	PPA III/9 révisant partiellement le PPA n°3	22/11/62	WSP 015 007		PER-O-021	
ORI 257	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA ilot rues botanique du chemin de fer, Boulevard Saint-Lazare et Jardin botanique	5/12/62	SAJ 016 001		PER-O-021	
ORI 258	Auderghem	Application de la procédure d'extrême urgence à l'expropriation d'un immeuble dans le cadre du PPA n°25 "Maison communale"	20/09/62			PER-O-021	
ORI 259	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°21	15/01/63	MOL 020 001		PER-O-022	
ORI 260	Saint-Josse-Ten-Noode	Plan d'expropriation du PPA Chaussée de Louvain, rue scailquin et place Madou				PER-O-022	
ORI 261	Woluwe-Saint-Pierre	Plan révisant partiellement le PPA dit "Parvis des Franciscains"	18/01/63	WSP 018 002		PER-O-022	
ORI 262	Woluwe-Saint-Pierre	Plan IX/5 révisant partiellement le PPA n°9	18/01/63	WSP 026 004		PER-O-022	
ORI 263	Evere	PPA n°14	28/02/63	EVE 031 001		PER-O-022	
ORI 264	Bruxelles	PPA modifiant partiellement le PPA de la rue Mathieu desmaré	14/03/63	BRU 043 002		PER-O-022	
ORI 265	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA Ilot rues Willems, de Bruyn, de la Pacification	26/03/63	SAJ 017 001		PER-O-022	
ORI 266	Jette	PPA n°12B "Laerdbeekbos"	3/04/63	JET 017 002		PER-O-022	
ORI 267	Auderghem	PPA n°26 "Val duchesse Prieuré"	14/04/62	AUD 038 001		PER-O-022	
ORI 268	Auderghem	PPA n°1A. Application de la procédure d'extrême urgence à certaines expropriations prévues par le PPA n°1 A	18/04/63			PER-O-022	
ORI 269	Evere	PPA n°7H. Rue desmeth, le chemin de fer Hal-Muizen, Avenue de l'Impressionnisme et Léopold III)	18/04/63	EVE 035 001		PER-O-022	
ORI 270	Jette	Plan modifiant partiellement le PPA n°2 "Heymbosch"	18/04/63	JET 010 012		PER-O-022	
ORI 271	Saint-Josse-Ten-Noode	Application de la procédure d'extrême urgence à l'expropriation des rues scailquin, Lothaire, de l'Alliance				PER-O-022	
ORI 272	Anderlecht	PPA "Rive Gauche du Canal de Charleroi"	29/05/63	AND 018 002		PER-O-022	
ORI 273	Ixelles	PPA Ilot 311 et ses abords. Quartier de Boondaël	12/07/63	IXE 022 001		PER-O-022	
ORI 274	Bruxelles	PPA n°44 -25/26/24 (rues du Damier, Blanchisserie, du Canon, aux choux)	18/07/63	BRU 090 001		PER-O-022	
ORI 275	Evere	PPA n°21. Rue de Lombaerde, du Maquis, Avenue Grosjean	18/07/63	EVE 022 001		PER-O-023	

ORI 276	Saint-Josse-Ten- Noode	Plan d'expropriation de l'ilot rue Botanique, chemin de fer, boulevard Saint-Lazare, Jardin Botanique)				PER-O-023	
ORI 277	Ganshoren	PPA dit "Heideken"	26/08/63	GAN 009 005		PER-O-023	
ORI 278	Molenbeek- Saint-Jean	PPA n°8A	8/10/63	MOL 018 001		PER-O-023	
ORI 279	Bruxelles	PPA n°23 (rues Terre Neuve, Lavoir, Tanneurs)	23/10/63	BRU 091 001		PER-O-023	
ORI 280	Woluwe-Saint- Pierre	PPA Avenue des Goëlands	21/11/63	WSP 020 002		PER-O-023	
ORI 281	Anderlecht	PPA Quartier Kleinmole,	29/11/63	AND 025 001		PER-O-023	
ORI 282	Bruxelles	PPA Ilot 5C (Rues de la loi, Avenue du Coudenberg, Joyeuse Entrée)	17/01/64	BRU 094 001		PER-O-024	
ORI 283	Auderghem	PPA n°1B	29/01/64	AUD 042 001		PER-O-024	
ORI 284	Evere	PPA n°7AB bis. Modification	10/02/64	EVE 018 002		PER-O-024	
ORI 285	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n°1A et 1B. Révisoon	18/02/64	WSP 019 004		PER-O-024	
ORI 286	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n°IX/5. Révision	18/02/64	WSP 026 005		PER-O-024	
ORI 287	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n° VI/3. Parvis Saint-Pierre. Révisoon	18/02/64	WSP 031 002		PER-O-024	
ORI 288	Bruxelles	PPA n°20	25/02/64	BRU 093 001		PER-O-024	
ORI 289	Evere	PPA n°6 bis	16/03/64	EVE 023 003		PER-O-024	
ORI 290	Saint-Josse-Ten- Noode	Plan modificatif du PPA de l'ilot rue Willems, rue de Bruges et rue de la Pacification	16/03/64	SAJ 017 002		PER-O-024	
ORI 291	Uccle	PPA n°30 Quartier du Vert Chasseur	19/03/64	UCC 058 002		PER-O-024	
ORI 292	Woluwe-Saint- Pierre	PPA Quartier du Pont de Woluwe. Révision	25/03/64	WSP 010 002		PER-O-024	
ORI 293	Ganshoren	PPA n°VIII. Révisions	21/04/64	GAN 014 005		PER-O-024	
ORI 294	Ganshoren	PPA n° VIII. Modificatif	21/04/64	GAN 015 003		PER-O-024	
ORI 295	Jette	PPA n°4. Ilot "Dielegemberg"	19/05/64	JET 017 003		PER-O-024	
ORI 296	Uccle	PPA n°2A Domaine Brugaman. Modificatif	19/05/64	UCC 013 003		PER-O-024	
ORI 297	Bruxelles	PPA de l'ilot entre les rues Joseph II, de Spa, de la loi et Chaussée d'Etterbeek	21/05/64	BRU 096 001		PER-O-024	
ORI 298	Bruxelles	PPA n°51/11-12. Quartier de l'avenue des Croix de Guerre	15/06/64	BRU 099 001		PER-O-024	
ORI 299	Ganshoren	PPA du Quartier IV "Le Home"	23/07/64	GAN 020 003		PER-O-024	
ORI 300	Anderlecht	PPA de la Rive gauche du Canal de Charleroi	13/08/64	AND 018 003		PER-O-024	
ORI 301	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°14 Quartier de Roodebeek-Rue Dries	9/09/64	WSL 028 001		PER-O-024	
ORI 302	Koekelberg	PPA du quartier de la liberté	21/09/64	KOE 004 002		PER-O-024	
ORI 303	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA de l'ilot, délimité par l'avenue de l'Astronomie, les rues de Beriot, de l'Alliance et de Scailquin	23/09/64	SAJ 019 001		PER-O-024	
ORI 304	Bruxelles	PPA de l'ilot compris entre les rues Joseph II, du Taciturne, de la Loi et du Boulevard de Charlemagne	8/10/64	BRU 095 001		PER-O-024	
ORI 305	Anderlecht	PPA Quartier des Ménestrels	22/10/64	AND 027 001		PER-O-024	
ORI 306	Anderlecht	PPA Quartier de Scheut "N"	22/10/64	AND 028 001		PER-O-024	
ORI 307	Berchem- Sainte-Agathe	PPA n°4. Révision	22/10/64	BER 010 002		PER-O-024	
ORI 308	Berchem- Sainte-Agathe	PPA n°6	22/10/64	BER 013 003		PER-O-024	
ORI 309	Jette	PPA n°3 et 3 bis du quartier limitrophe Jette-Ganshoren	26/10/64	JET 014 003		PER-O-024	
ORI 310	Evere	PPA n°2 "Révision"	30/10/64	EVE 004 005		PER-O-024	
ORI 311	Jette	PPA de la Vallée du Molenbeek	9/11/64	JET 022 001		PER-O-024	

ORI 312	Anderlecht	PPA Quartier de la Rue de France	26/11/64	AND 029 001		PER-O-024	
ORI 313	Saint-Gilles	PPA rue de France	26/11/64	SAG 011 001		PER-O-024	
ORI 314	Schaerbeek	PPA de l'îlot 318	26/11/64	SCH 013 001		PER-O-024	
ORI 315	Evere	PPA n°7C5. Boulevard Léopold III	7/12/64	EVE 054 001		PER-O-024	
ORI 316	Woluwe-Saint-Lambert	PP n°6. Prescriptions urbanistiques . Modification	7/12/64	WSL 020 002		PER-O-024	
ORI 317	Bruxelles	PPA n°41-31/32 de l'îlot 5C compris entre la rue de la Loi, Boulevard de Cortenberg et de la Joyeuse Entrée	31/12/64	BRU 094 002		PER-O-024	
ORI 318	Ixelles	PPA îlots 13 et 14 (porte de Namur)	1/02/65	IXE 023 001		PER-O-025	
ORI 319	Jette	PPA n°2 "Heymbosch". Révision	8/02/65	JET 010 013		PER-O-025	
ORI 320	Jette	PPA n°2 "Heymbosch". Révision	16/11/65	JET 010 015		PER-O-025	
ORI 321	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°3 "Clos des peuplier"	8/02/65	WSL 014 002		PER-O-025	
ORI 322	Anderlecht	PPA Quartier d'Itterbeek Sud	16/02/65	AND 030 001		PER-O-025	
ORI 323	Anderlecht	PPA "Carrefour des rues de Veervejde et Lieutenant Liedel"	19/02/65	AND 032 001		PER-O-025	
ORI 324	Berchem-Sainte-Agathe	PPA Plateau du village	25/02/65	BER 011 004		PER-O-025	
ORI 325	Anderlecht	PPA Quartier d'Itterbeek	12/03/65	AND 031 001		PER-O-025	
ORI 326	Bruxelles	PPA n°44/30-31 Grand Poste	13/04/65	BRU 101 001		PER-O-025	
ORI 327	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°9 "Hof ten Berg". Révision	4/05/65	WSL 015 002		PER-O-025	
ORI 328	Evere	PPA n°6 Quartier Maison communale. Révision	10/05/65	EVE 023 004		PER-O-025	
ORI 329	Woluwe-Saint-Pierre	PPA "Parvis des Franciscains". Révision	13/05/65	WSP 018 003		PER-O-025	
ORI 330	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°IX. Révision	17/05/65	WSP 026 006		PER-O-025	
ORI 331	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°5 "Plateau du Potaerde"	27/08/65	BER 013 004		PER-O-025	
ORI 332	Ganshoren	PPA n°2 Quartier Heideken	27/08/65	GAN 009 006		PER-O-025	
ORI 333	Ganshoren	PPA n° VII "les villas" "	27/08/65	GAN 015 004		PER-O-025	
ORI 334	Koekelberg	PPA Quartier Rue Schmits	18/11/65	KOE 007 001		PER-O-025	
ORI 335	Schaerbeek	PPA expropriation des îlots 199,200 ,201, 202	18/11/65			PER-O-025	
ORI 336	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°3. Révision	10/12/65	WSP 015 003		PER-O-025	
ORI 337	Woluwe-Saint-Pierre	PPA Rue Lepage. Révision	7/01/66	WSP 016 002		PER-O-026	
ORI 338	Bruxelles	Plan d'expropriation du PPA n° 51/11-12. Quartier "Avenue Croix de Guerre"				PER-O-026	
ORI 339	Schaerbeek	PPA n° îlots 349 à 356. Révision	16/02/66	SCH 009 002		PER-O-026	
ORI 340	Auderghem	PPA n°1A . Révision	24/02/66	AUD 034 002		PER-O-026	
ORI 341	Berchem-Sainte-Agathe	PPA du "Plateau du Village". Révision	24/02/66	BER 011 005		PER-O-026	
ORI 342	Evere	PPA n°2.5 "Quartier Chaussée de Louvain". Modificatif	24/02/66	EVE 004 006		PER-O-026	
ORI 343	Ganshoren	PPA n°III "Place communale et abords". Révision	24/02/66	GAN 008 009		PER-O-026	
ORI 344	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°1. Révision	24/02/66	WSL 010 003	Vide	PER-O-026	
ORI 345	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA de la partie de chaussée de Louvain comprise entre l'Avenue G. Petre et Rue des deux Tours. Révision	1/03/66	SAJ 014 002		PER-O-026	
ORI 346	Evere	PPA n°16 et n°1 de Woluwe-Saint-Etienne. Révision	12/04/66	EVE 020 002		PER-O-026	

ORI 347	Bruxelles	PPA n°22/03-04 (Ilot rue des Fleuristes, de l'Hectolitre, de la Plume, Pieremans, e l'Arrosoir, Lacaille)Révision	3/06/66	BRU 085 002		PER-O-026	
ORI 348	Forest	PPA Avenue des villas	10/06/66	FOR 020 001		PER-O-026	
ORI 349	Ixelles	PPA n°48 (ilot)	10/06/66	IXE 025 001		PER-O-026	
ORI 350	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°84. modification partielle du n°4	17/08/66	BER 010 003		PER-O-026	
ORI 351	Jette	PPA n°7.02. Ilot Boulevard de Smet de Hoeyer, Avenue des Démineurs et Avenue Secrétin	10/09/66	JET 023 001		PER-O-026	
ORI 352	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°6 bis. Modificatif	10/09/66	WSL 020 003		PER-O-026	
ORI 353	Jette	PPA Quartier du Heymbosch n°2.01. Modificatif	21/09/66	JET 010 014		PER-O-026	
ORI 354	Bruxelles	PPA n°44/40-41 (ilots 5T 6T 7T) quartier de la rue des Vanneries	24/10/66	BRU 106 001		PER-O-026	
ORI 355	Jette	PPA n°7.01 "Centre" (Rues Saint Vincent de Paul, L. Théodor, F. Couteaux, Boulevard de Smet de Laeger)	9/12/66	JET 025 001		PER-O-026	
ORI 356	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° VI/4. Modificatif partiel	9/12/66	WSP 031 003		PER-O-026	
ORI 357	Ganshoren	PPA Quartier "Heideken". Modificatif	14/12/66	GAN 009 007		PER-O-026	
ORI 358	Auderghem	PPA n°25 "Maison communale". Révision	11/01/67	AUD 037 002		PER-O-027	
ORI 359	Watermael-Boitsfort	PPA n°6	16/01/67	WAT 009 001		PER-O-027	
ORI 360	Anderlecht	PPA Zone rurale	24/01/67	AND 033 001		PER-O-027	
ORI 361	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°3/10. modificatif	25/01/67	WSP 015 004		PER-O-027	
ORI 362	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°8A. Révision	7/02/67	MOL 018 002		PER-O-027	
ORI 363	Jette	PPA n°2.02 Quartier Heymbosch	13/02/67	JET 010 016		PER-O-027	
ORI 364	Bruxelles	PPA n°46/20-21. Gare du Nord	17/02/67	BRU 111 001		PER-O-027	
ORI 365	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA Quartier gare du Nord	17/02/67	SAJ 026 001		PER-O-027	
ORI 366	Schaerbeek	PPA Quartier Ouest gare du Nord	17/02/67	SCH 019 001		PER-O-027	
ORI 367	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°29 "Linthout"	15/03/67	WSL 033 001		PER-O-027	
ORI 368	Saint-Gilles	PPA Ilot chaussée de Forest, rues Vlogaert, Fontainas	23/03/67	SAG 009 003		PER-O-027	
ORI 369	Evere	PPA modificatif du n°16	31/03/67	EVE 020 003		PER-O-027	
ORI 370	Bruxelles	PPA 50/05-06. Révision	5/04/67	BRU 069 003		PER-O-027	
ORI 371	Etterbeek	PPA blocs 539 et 591. Révision	5/04/67	ETT 013 003		PER-O-027	
ORI 372	Koekelberg	Plan d'expropriation du quartier Rue Smitz	5/04/67			PER-O-027	
ORI 373	Uccle	PPA n°33 "Papenkasteel"	5/04/67	UCC 068 001		PER-O-027	
ORI 374	Auderghem	PPA n°22. Révision	6/04/67	AUD 036 002		PER-O-027	
ORI 375	Evere	PPA n°6ter	26/04/67	EVE 023 005		PER-O-027	
ORI 376	Bruxelles	PPA n° 50/05-06. Révision	5/05/67	BRU 069 002		PER-O-027	
ORI 377	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°10A. Quartier du Karreveld	26/05/67	MOL 022 001		PER-O-027	
ORI 378	Ganshoren	PPA n°VIII "Château de Rivieren"	29/05/67	GAN 014 006		PER-O-027	
ORI 379	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°6A. Quartier des ménestrels	29/05/67	MOL 021 001		PER-O-027	
ORI 380	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°3 . Révision	31/05/67	WSP 024 004		PER-O-027	
ORI 381	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°8A	27/06/67	MOL 018 003		PER-O-027	
ORI 382	Etterbeek	PPA Bloc 543	4/07/67	ETT 017 001		PER-O-027	

ORI 383	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°83 Modificatif du n°5	13/07/67	BER 013 005		PER-O-027	
ORI 384	Uccle	PPA n°2B. Brugmann. Modificatif.	26/07/67	UCC 013 004	Vide	PER-O-028	
ORI 385	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°3bis blocs "les peupliers"	16/08/67	WSL 014 003		PER-O-028	
ORI 386	Bruxelles	PPA n°50/20-21. "Avenue de Versailles"	12/09/67	BRU 103 001		PER-O-028	
ORI 387	Berchem-Sainte-Agathe	PPA "Plateau du Village"	9/10/67	BER 011 006		PER-O-028	
ORI 388	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA ilot rues de la pacification, Artichaut, Deux églises, place Saint-Josse	9/10/67	SAJ 022 001		PER-O-028	
ORI 389	Schaerbeek	PPA ilot 198	16/11/67	SCH 014 001		PER-O-028	
ORI 390	Evere	PPA n°10	4/12/67	EVE 039 001		PER-O-028	
ORI 391	Auderghem	PPA n°25 "Maison communales"	7/12/67	AUD 037 003		PER-O-028	
ORI 392	Ganshoren	PPA VIII "Château de Rivieren"	20/12/67	GAN 014 008		PER-O-028	
ORI 393	Auderghem	PPA n°40	28/12/67	AUD 046 001		PER-O-028	
ORI 394	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°6 C Quartier "Edmon Machtens"	5/01/68	MOL 024 001		PER-O-028	
ORI 395	Bruxelles	PPA n°41/25-26	23/01/68	BRU 117 001		PER-O-028	
ORI 396	Evere	PPA n°16bis. Expropriation	13/02/68			PER-O-028	
ORI 397	Evere	PPA n°6. Expropriation	13/02/68			PER-O-028	
ORI 398	Evere	PPA n° 14. Expropriation	13/02/68			PER-O-028	
ORI 399	Evere	PPA n°7C1. Expropriation	13/02/68			PER-O-028	
ORI 400	Ganshoren	PPA n°III. Place communale et abords. Révision	20/02/68	GAN 008 010		PER-O-028	
ORI 401	Ixelles	PPA Quartier de Boondaël. Révision	22/02/68	IXE 020 002		PER-O-028	
ORI 402	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°5. Plateau de Potaerde. Modificatif	26/02/68	BER 013 006		PER-O-028	
ORI 403	Uccle	PPA n°36. Den Doorn	6/03/68	UCC 071 001		PER-O-028	
ORI 404	Schaerbeek	PPA Ilot 300. Modificatif	14/03/68	SCH 009 003	Vide	PER-O-028	
ORI 405	Bruxelles	PPA n°44/24-25-26. Modificatif	19/03/68	BRU 090 002		PER-O-028	
ORI 406	Evere	PPA n°20. Chaussée de Louvain, Avenue du Cimetière de Bruxelles, rue des deux maisons	19/03/68	EVE 040 001		PER-O-028	
ORI 407	Ixelles	PPA Ilots 13 et 14. Porte de Namur. Révision	9/04/68	IXE 023 002		PER-O-028	
ORI 408	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°9 "Hof ten Berg"	9/04/68	WSL 015 003		PER-O-028	
ORI 409	Uccle	PPA n°34. "Den Doorn"	29/04/68	UCC 070 001		PER-O-028	
ORI 410	Jette	PPA n° 3. 02. Modificatif	17/05/68	JET 014 004		PER-O-028	
ORI 411	Auderghem	PPA n°25 Maison communale . Expropriation	20/05/68			PER-O-028	
ORI 412	Forest	PPA n°3. Chant des grenouilles	9/07/68	FOR 017 001		PER-O-028	
ORI 413	Uccle	PPA n°36. "Den Doorn". Expropriation	23/07/68			PER-O-029	
ORI 414	Bruxelles	PPA n°22/16-17. Modificatif	24/07/68	BRU 085 003		PER-O-029	
ORI 415	Bruxelles	PPA n° 30/10-11. Grand Place. Révision	9/08/68	BRU 082 002		PER-O-029	
ORI 416	Evere	PPA n°7D. "Plaine des sports". Révision	19/08/68	EVE 025 002		PER-O-029	
ORI 417	Etterbeek	PPA bloc 533. Révision	4/09/68	ETT 015 003		PER-O-029	
ORI 418	Bruxelles	PPA n° 48-02	10/09/68	BRU 114 001		PER-O-029	
ORI 419	Evere	PPA n°15	8/10/68	EVE 041 001		PER-O-029	
ORI 420	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA ilots rues du Méridiens, de la Limite, de l'Union, Potagère, de Bériot et square Frick	8/10/68	SAJ 025 001		PER-O-029	
ORI 421	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°17. Révision	8/10/68	WSL 023 002		PER-O-029	
ORI 422	Bruxelles	PPA n°40-20. Avenue s' Heren Huys	9/12/68	BRU 092 001		PER-O-029	
ORI 423	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° V/3	31/01/69	WSP 033 001		PER-O-029	

ORI 424	Anderlecht	PPA Zone rurale. Expropriation	7/02/69			PER-O-029	
ORI 425	Etterbeek	PPA bloc 543	7/02/69			PER-O-029	
ORI 426	Evere	PPA n°10	7/02/69			PER-O-029	
ORI 427	Evere	PPA n°20. Révision	7/02/69			PER-O-029	
ORI 428	Evere	PPA n°15. Expropriation	7/02/69			PER-O-029	
ORI 429	Saint-Gilles	PPA n°7bis. Ilot Chaussée de Forest, Vlogaert, Fontainas. Modificatif	10/02/69	SAG 009 004		PER-O-029	
ORI 430	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA de l'ilot. Avenue de l'Astronomie, rues de Bériot, de l'Alliance, et Scailquin	10/02/69	SAJ 019 002		PER-O-029	
ORI 431	Bruxelles	PPA n°44/27. 44/24-25-26	13/02/69	BRU 090 003		PER-O-029	
ORI 432	Ganshoren	PPA n°VII. Les villas. Révision	16/02/69	GAN 015 005		PER-O-029	
ORI 433	Bruxelles	PPA n°42/10-11. Ilot 42.5	24/02/69	BRU 118 001		PER-O-029	
ORI 434	Ixelles	PPA Berkendael. Ilots 237 , 238 , 239	10/03/69	IXE 028 001		PER-O-029	
ORI 435	Saint-Gilles	PPA n°1. "Avenue Fonsny"	10/03/69	SAG 010 002		PER-O-029	PPA n°23 du Val Fleuri
ORI 436	Saint-Gilles	PPA Rue de France	13/03/69	SAG 011 002		PER-O-029	
ORI 437	Uccle	PPA n°28. Plateau Saint-Job	13/03/69	UCC 056 002		PER-O-029	
ORI 438	Molenbeek- Saint-Jean	PPA n°7A. Quartier Sippelberg	18/03/69	MOL 023 001		PER-O-029	
ORI 439	Anderlecht	PPA "Vogelzang"	7/04/69	AND 021 002		PER-O-029	
ORI 440	Bruxelles	PPA n°50-05/50-06/ Quartier de l'Avenue de Versailles	7/04/69	BRU 069 004		PER-O-029	
ORI 441	Auderghem	PPA n° 1A. Modificatif	11/04/69	AUD 034 003		PER-O-029	
ORI 442	Forest	PPA n°6. Rue de la Soierie	25/04/69	FOR 021 001		PER-O-029	
ORI 443	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n°3/11 drève de Nivelles, Avenue Frères Legrain	24/07/69	WSP 024 005		PER-O-029	
ORI 444	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n°3/12	24/07/69	WSP 036 001		PER-O-029	
ORI 445	Jette	PPA n°8.02. Quartier Albert	25/07/69	JET 024 001		PER-O-029	
ORI 446	Molenbeek- Saint-Jean	PPA n°8A. Révision	29/07/69	MOL 018 004		PER-O-029	
ORI 447	Ganshoren	PPA III. Place communale	4/08/69	GAN 008 011		PER-O-029	
ORI 448	Anderlecht	PPA "Rue de France". Révision	11/09/69	AND 029 002		PER-O-030	
ORI 449	Molenbeek- Saint-Jean	PPA n°6D. Quartier Edmond Machtens	16/09/69	MOL 025 001		PER-O-030	
ORI 450	Anderlecht	PPA "Zone rurale". Révision	22/09/69	AND 033 002		PER-O-030	
ORI 451	Etterbeek	PPA Blocs 539-591. Chaussée de Wavre, rue des champs, Avenue des champs, rues Général Molitor et Fivé	26/09/69	ETT 013 004		PER-O-030	
ORI 452	Forest	PPA n°4 Révision	26/09/69	FOR 018 002		PER-O-030	
ORI 453	Etterbeek	PPA bloc 533. Place Jourdan, rue Froissart. Chaussée d'Etterbeek	14/10/69	ETT 015 004		PER-O-030	
ORI 454	Uccle	PPA n°23 du Val Fleuri	19/11/69	UCC 054 002		PER-O-030	
ORI 455	Berchem- Sainte-Agathe	PPA n°71 Quartier "Plateau du Village"	21/11/69	BER 011 007		PER-O-030	
ORI 456	Berchem- Sainte-Agathe	PPA n°5 Vallée du Molenbeek	24/12/69	BER 013 007		PER-O-030	
ORI 457	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n°I/4 (Avenue Jasmin, rue Konkél, Avenue du Tennis)	24/12/69	WSP 034 001		PER-O-030	
ORI 458	Jette	PPA Laerdbeekbosch. Révision	20/02/70	JET 017 004		PER-O-030	
ORI 459	Ixelles	PPA Ilots 13 et 14. Porte de Namur. Modification	15/04/70	IXE 023 003		PER-O-030	
ORI 460	Saint-Gilles	PPA "Rue de France". Révision	15/04/70	SAG 011 003		PER-O-030	
ORI 461	Jette	PPA n° 8.02. Quartier Albert. Expropriation				PER-O-030	
ORI 462	Anderlecht	PPA Carrefour Boulevard A. bruand et Chaussée de Mons	28/04/70	AND 034 001		PER-O-030	
ORI 463	Ganshoren	PPA n°IV. Avenue Charles-Quint. Révision	29/04/70	GAN 016 006		PER-O-030	

ORI 464	Bruxelles	PPA n°32-10. Rue terre-Neuve et de la Roue	20/05/70	BRU 124 001		PER-O-030	
ORI 465	Anderlecht	PPA Zone rurale. Modificatif	11/06/70	AND 033 003		PER-O-030	
ORI 466	Jette	PPA n°2 "Heymbosch". Révision	15/07/70	JET 010 017		PER-O-030	
ORI 467	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°33 Square de Meudon	15/07/70	WSL 035 001		PER-O-030	
ORI 468	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n° 53	20/07/70	WSL 047 001		PER-O-030	
ORI 469	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°10. "Montagnes aux lapins"	27/07/70	WSL 016 001		PER-O-030	
ORI 470	Bruxelles	PPA n°50/24-25. petit chemin vert, chemin vert, rue de Ransbeek et le tweebeek	6/10/70	BRU 122 001		PER-O-030	
ORI 471	Evere	PPA n°2 "Chaussée de Louvain". Révision	20/10/70	EVE 004 007		PER-O-030	
ORI 472	Koekelberg	PPA Quartier de la liberté. Université	21/10/70	KOE 004 003		PER-O-030	
ORI 473	Berchem-Sainte-Agathe	PPA n°79.	3/11/70	BER 015 002		PER-O-030	
ORI 474	Jette	PPA Laerdebeekbos	9/11/70	JET 017 005		PER-O-030	
ORI 475	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°6c, révision	12/11/70	MOL 024 002		PER-O-030	
ORI 476	Evere	PPA n°1. Oud Evere	16/11/70	EVE 011 002		PER-O-030	
ORI 477	Anderlecht	PPA Quartier des Goujons	17/02/71	AND 036 001		PER-O-031	
ORI 478	Etterbeek	PPA bloc 562. Révision	1/03/71	ETT 016 002		PER-O-031	
ORI 479	Anderlecht	PPA "Abords du Ring"	8/06/71	AND 038 001		PER-O-031	
ORI 480	Evere	PPA n°16. Révision	22/06/71	EVE 020 004		PER-O-031	
ORI 481	Jette	PPA n°4 "Laardbeekbosch"	1/07/71	JET 017 006		PER-O-031	
ORI 482	Koekelberg	PPA Qurtier de la Liberté. Université. Recours en conseil dd'état	9/07/71		Vide	PER-O-031	
ORI 483	Uccle	PPA n°34 "Den Doorn". Expropriation	9/07/71			PER-O-031	
ORI 484	Evere	PPA n°7bis "Plaine des sports". Modificatif	12/07/71	EVE 025 003		PER-O-031	
ORI 485	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA (gare du Nord). Révision	12/07/71	SAJ 026 002		PER-O-031	
ORI 486	Schaerbeek	PPA Quartier Ouest Gare du Nord. Révision	12/07/71	SCH 019 002		PER-O-031	
ORI 487	Ganshoren	PPA n° VIII A. Château de Rivieren. Révision	8/11/71	GAN 011 002		PER-O-031	
ORI 488	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA rue de la Pacification, de l'Artichaut, des Deux églises et place Saint-Josse	16/11/71	SAJ 022 002		PER-O-031	
ORI 489	Saint-Gilles	PPA Ilots 32 et 33	10/12/71	SAG 012 001		PER-O-031	
ORI 490	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°26A	12/01/72	WSL 041 001		PER-O-031	
ORI 491	Anderlecht	PPA Rive gauche du Canal de Charleroi	24/02/72	AND 018 004		PER-O-031	
ORI 492	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA Chaussée de Louvain, Avenue G. Pétré et rue des Deux Tours. Modificatif	23/05/72	SAJ 014 003		PER-O-031	
ORI 493	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA Chaussée de Louvain, Avenue G. Pétré, rue Verbist et des deux tours	23/05/72	SAJ 024 001		PER-O-031	
ORI 494	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°X/9. Expropriation	31/05/72			PER-O-031	
ORI 495	Auderghem	PPA n°22	19/06/72	AUD 036 003		PER-O-031	
ORI 496	Schaerbeek	PPA Ilots 378 à 384. 381c et 384c	21/06/72	SCH 027 001		PER-O-031	
ORI 497	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA rue Willems, de Bruyn, Pacification	4/07/72	SAJ 017 003		PER-O-032	
ORI 498	Evere	PPA n°100. Oud Evere	20/09/72	EVE 011 003		PER-O-032	
ORI 499	Etterbeek	PPA blocs 539-591. Expropriation	29/09/72			PER-O-032	
ORI 500	Berchem-Sainte-Agathe	PPA Plateau du village	4/12/72	BER 011 008		PER-O-032	

ORI 501	Evere	PPA n°9	6/12/72	EVE 047 001		PER-O-032	
ORI 502	Bruxelles	PPA. Avenue de Versailles prolongée. Révision	16/01/73	BRU 103 002		PER-O-032	
ORI 503	Bruxelles	PPA Quartier Hopital Dinant. Révision	18/01/73	BRU 093 002		PER-O-032	
ORI 504	Etterbeek	PPA bloc 537	18/01/73	ETT 014 002		PER-O-032	
ORI 505	Ixelles	PPA ilot 186	23/03/73	IXE 029 001		PER-O-032	
ORI 506	Evere	PPA n°7C2	27/03/73	EVE 043 001		PER-O-032	
ORI 507	Berchem- Sainte-Agathe	PPA n°79A. Modificatif	16/04/73	BER 015 003		PER-O-032	
ORI 508	Schaerbeek	PPA ilots 351 à 354 et 349 à 356. Ancien cimetière	16/04/73	SCH 009 004		PER-O-032	
ORI 509	Woluwe-Saint- Pierre	PPA Rue Lepage prolongée. Révision	16/04/73	WSP 016 003		PER-O-032	
ORI 510	Jette	PPA Laerbeekbos. Révision d'office	4/05/73	JET 017 007		PER-O-032	
ORI 511	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA Ilot rue Amédée Lynen, Saint- Josse, Place Saint-Hosse et Chaussée de Louvain	4/05/73	SAJ 018 001		PER-O-032	
ORI 512	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA rue Rouen Bovie, Van Hasselt, Square Armand Steers)	29/05/73	SAJ 028 001		PER-O-032	
ORI 513	Anderlecht	PPA Quartier des ménestrels	19/06/73	AND 027 002		PER-O-032	
ORI 514	Etterbeek	PPA bloc 533. Révision	27/06/73	ETT 015 005		PER-O-032	
ORI 515	Molenbeek- Saint-Jean	PPA n°8A. Expropriation	3/07/73			PER-O-032	
ORI 516	Molenbeek- Saint-Jean	PPA n°6A. Révision	18/07/73	MOL 021 002		PER-O-032	
ORI 517	Anderlecht	PPA Vogelzang. ° 20/21 A2	24/07/73	AND 021 003		PER-O-032	
ORI 518	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°45 Université	24/07/73	WSL 039 001		PER-O-032	
ORI 519	Ganshoren	PPA n°VIII Château de Rivieren. Modificatif	16/08/73	GAN 011 003		PER-O-032	
ORI 520	Etterbeek	PPA bloc 600. Révision	13/09/73	ETT 018 002		PER-O-032	
ORI 521	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA Rue Botanique. Chaussée de fer, Boulevard Saint-Lazare, Jardin botanique. Révision	25/09/73	SAJ 016 002		PER-O-032	
ORI 522	Watermael- Boitsfort	PPA n°6. Révision	19/10/73	WAT 009 002		PER-O-032	
ORI 523	Bruxelles	PPA Quartier Louise. Révision	30/10/73	BRU 058 002		PER-O-033	
ORI 524	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°40. Hof-ten-berg	4/12/73	WSL 048 001		PER-O-033	
ORI 525	Etterbeek	PPA bloc 535. Ancienne gare du Cinquanteenaire	27/12/73	ETT 023 001		PER-O-033	
ORI 526	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA ilot 4. rue du progrès, des Charbonniers, du Marché et de la Bienfaisance (Gare du Nord)	7/01/74	SAJ 026 003		PER-O-033	
ORI 527	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA rues de la Pacification, Willems; de Bruyn	7/02/74	SAJ 017 004		PER-O-033	
ORI 528	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA Ilot rues dedekeyn, Verbist, Eeckelaers, de la Cible	7/02/74	SAJ 027 001		PER-O-033	
ORI 529	Evere	PPA n°16 ter	15/02/74	EVE 020 005		PER-O-033	
ORI 530	Etterbeek	PPA n°535. Révision	21/02/74	ETT 023 002		PER-O-033	
ORI 531	Bruxelles	Plan d'expropriation pour rénovation urbaine du quartier de la Marolle	22/02/74			PER-O-033	
ORI 532	Koekelberg	PPA "Vrijheidswijk"	20/03/74	KOE 004 005		PER-O-033	
ORI 533	Schaerbeek	PPA ilots 61,62,64 à 68, 71, 72. Quartier ouest gare du Nord	20/03/74	SCH 019 003		PER-O-033	
ORI 534	Anderlecht	PPA Zone rurale	29/03/74	AND 043 004		PER-O-034	
ORI 535	Etterbeek	PPA bloc 537	2/04/74	ETT 014 003		PER-O-034	
ORI 536	Auderghem	PPA n°41A	3/04/74	AUD 049 001		PER-O-034	
ORI 537	Bruxelles	PPA n°42:10-11. Révision	26/04/74	BRU 118 002		PER-O-034	
ORI 538	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n° IX/6	12/06/74	WSP 026 007		PER-O-034	

ORI 539	Ganshoren	PPA n°III. Place communale et abords	20/06/74	GAN 008 012		PER-O-034	
ORI 540	Bruxelles	PPA n°441.18.	26/06/74	BRU 109 001		PER-O-034	
ORI 541	Ganshoren	PPA n°VII "les villas"	18/07/74	GAN 015 006		PER-O-034	
ORI 542	Anderlecht	PPA Meylenmeersch	14/08/74	AND 044 001		PER-O-034	
ORI 543	Etterbeek	PPA bloc 535. Modificatif	14/08/74	ETT 015 006		PER-O-034	
ORI 544	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA rue de la Pacification, de l'Artichaut, des Deux églises et place Saint-Josse	29/08/74	SAJ 022 003		PER-O-034	
ORI 545	Schaerbeek	PPA ilot 299.	29/08/74	SCH 025 001		PER-O-034	
ORI 546	Auderghem	PPA n°12 "Beaulieu"	10/09/74	AUD 044 001		PER-O-034	
ORI 547	Bruxelles	PPA n°20-12 "la Marolle"	10/10/74	BRU 134 001		PER-O-034	
ORI 548	Ixelles	PPA bloc 7 (ilot). "Square de Meeus"	10/10/74	IXE 024 001		PER-O-034	
ORI 549	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA IBM, ilot rue du jardin botanique, du chemin de fer, botanique et boulevard Saint-Lazare	17/10/74	SAJ 016 003		PER-O-034	
ORI 550	Ganshoren	PPA n°VIII. Château de Rivieren. Révision				PER-O-034	
ORI 551	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°9. Hof ten berg. Révision	22/11/74	WSL 015 004		PER-O-034	
ORI 552	Bruxelles	PPA 46/21 "Gare du Nord". Révision	28/11/74	BRU 111 002		PER-O-034	
ORI 553	Evere	PPA n°2.6. nder zijn Huis. Modificatif	13/01/75	EVE 004 008		PER-O- 034bis	
ORI 554	Anderlecht	PAP "Ménestrels". Modificatif	23/01/75	AND 027 003		PER-O- 034bis	
ORI 555	Etterbeek	PPA bloc 521A	23/01/75	ETT 025 001		PER-O- 034bis	
ORI 556	Schaerbeek	PPA Quartier Ouest-Gare du Nord	23/01/75	SCH 019 004		PER-O- 034bis	
ORI 557	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n°X/18. Art. 17	23/01/75	WSP 041 001		PER-O- 034bis	
ORI 558	Etterbeek	PPA nbloc 535. modificatif	4/02/75	ETT 023 003		PER-O- 034bis	
ORI 559	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°24. "Vallée de la Woluwe"	16/06/75	WSL 032 001		PER-O- 034bis	
ORI 560	Bruxelles	PPA n°40-31 bis. Quartier Avenue Louise. Révision	11-07- 1975 ; 30/09/19 75	BRU 058 003 ; BRU 058 004		PER-O- 034bis	
ORI 561	Uccle	PPA n°46 Fonds de Calevoet	31/07/75	UCC 075 001		PER-O- 034bis	
ORI 562	Auderghem	PPA n°12 "de Beaulieu". Expropriation	1/08/75			PER-O- 034bis	
ORI 563	Etterbeek	PPA blocs 664-665.	16/09/75	ETT 027 001		PER-O- 034bis	
ORI 564	Ganshoren	PPA n°VII "Les villas" Révision	30/09/75	GAN 015 007		PER-O- 034bis	
ORI 565	Bruxelles	PPA n° 50/50bis, 50/51bis, 50/52 bis. Modificatif	6/10/75	BRU 103 003		PER-O- 034bis	
ORI 566	Schaerbeek	PPA ilots 381c et 384	9/10/75	SCH 039 001		PER-O-035	
ORI 567	Bruxelles	PPA n°48-18bis et 48-17bis	20/10/75	BRU 141 001		PER-O-035	
ORI 568	Bruxelles	PPA n° 48-16bis	30/10/75	BRU 140 001		PER-O-035	
ORI 569	Berchem- Sainte-Agathe	PPA n°71M. Plateau du Village. Article 17	5/11/75	BER 011 009		PER-O-035	
ORI 570	Berchem- Sainte-Agathe	PPA n°71N. Plateau du village. Modificatif	24/11/75	BER 011 010		PER-O-035	
ORI 571	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°42 't Slot et Avenue de la Chapelle	24/11/75	WSL 049 001		PER-O-035	
ORI 572	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°54. Chemin du val d'or	24/11/75	WSL 050 001		PER-O-035	
ORI 573	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n°VIII/2. Ilot White Star	24/11/75	WSP 040 001		PER-O-035	

ORI 574	Etterbeek	PPA blocs 619, 618, 623, 625	3/12/75	ETT 026 001		PER-O-035	
ORI 575	Auderghem	PPA n°25 "Maison communale". révision	10/12/75	AUD 037 004		PER-O-035	
ORI 576	Bruxelles	PPA n° 35/10 et 35/11.	10/12/75	BRU 147 001		PER-O-035	
ORI 577	Bruxelles	Tableau des expropriations annexe au plan d'expropriations n° 50-52bis				Hors boîtes	
ORI 578	Uccle	PPA n°34 "Den Doorn"	29/01/76	UCC 070 002		PER-O-036	
ORI 579	Saint-Gilles	PPA ilot formé par la chaussée de Forest, les rues fontainas et Vlogaert. Révision	19/02/76	SAG 009 005		PER-O-036	
ORI 580	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°45 "Université". Révision	17/06/76	WSL 039 002		PER-O-036	
ORI 581	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°3 ter "Clos les peupliers". Révision	13/09/76	WSL 014 004		PER-O-036	
ORI 582	Berchem- Sainte-Agathe	PPA n°71 ter. Plateau du village. Expropriation	25/10/76			PER-O-036	
ORI 583	Saint-Gilles	PPA ilot Chaussée de Forest, rues Fontainas et Vlogaert. Révision	28/10/76	SAG 009 006		PER-O-036	
ORI 584	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°9 "Hof ten Berg". Modificatif	11/01/77	WSL 015 005		PER-O-036	
ORI 585	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°3ter. Modificatif "Clos des Peupliers"	24/01/77	WSL 014 005		PER-O-036	
ORI 586	Ganshoren	PPA Quartier III "Place communale et abords". Révision	10/02/77	GAN 008 013		PER-O-036	
ORI 587	Ganshoren	PPA n°VI "Charles Quint"	7/03/77	GAN 016 007		PER-O-036	
ORI 588	Bruxelles	PPA n°41.32. révision. Plan d'expropriation n° 41.31. Abrogation	28/03/77	BRU 094 003		PER-O-036	
ORI 589	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA n°9. Modificatif. Ilot compris entre les rues du progrès, des Charbonniers et les limite communales de Schaerbeek et de bruxelles	12/04/77	SAJ 026 004		PER-O-036	
ORI 590	Ixelles	PPA Ilot 7. Square de Meeus. Révision d'office	26/04/77	IXE 024 002		PER-O-036	
ORI 591	Bruxelles	PPA n°45/13-14. Quartier "rempart des Moines". Révision	28/04/77	BRU 075 003		PER-O-036	
ORI 592	Anderlecht	PPA "Pères de Scheut"	23/05/77	AND 045 001		PER-O-036	
ORI 593	Molenbeek- Saint-Jean	PPA n°8Abis. Modificatif	23/05/77	MOL 018 005		PER-O-036	
ORI 594	Bruxelles	PPA n°48/5. Rue haute. Révision	31/05/77	BRU 076 002		PER-O-036	
ORI 595	Ganshoren	PGA. Révision	2/09/77			PER-O-036	
ORI 596	Jette	PGA. Révision	8/09/77			PER-O-036	
ORI 597	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n° X/18. Expropriation	8/09/77			PER-O-036	
ORI 598	Auderghem	PPA n°25. "Maison communale". Modificatif	29/09/77	AUD 037 005		PER-O-036	
ORI 599	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°6. Expropriation	11/10/77			PER-O-036	
ORI 600	Forest	PPA n°3 "Chant des Grenouilles". Révision	18/10/77	FOR 017 002		PER-O-036	
ORI 601	Evere	PPA n°7A-B. Révision	20/12/77	EVE 018 003		PER-O-036	
ORI 602	Bruxelles	PPA n°41-32 (Ilot 5C. Révision d'office)	22/12/77	BRU 094 004		PER-O-036	
ORI 603	Uccle	PPA n°34bis "Den Doorn". Modificatif	23/12/77	UCC 070 003		PER-O-036	
ORI 604	Uccle	PPA n°19. avenue Winston Churchill. Révision	4/01/78	UCC 046 002		PER-O-037	
ORI 605	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n°XII/7. Extrême urgence	17/01/78			PER-O-037	
ORI 606	Bruxelles	PPA n°42-21 et 42-20. Quartier de la samaritaine	7/02/78	BRU 146 001		PER-O-037	
ORI 607	Etterbeek	PPA bloc 600. Modificatif. Abrogation du plan d'expropriation	7/02/78	ETT 018 003		PER-O-037	

ORI 608	Ganshoren	PPA n°VIII. Château de Rivieren. Révision des prescriptions littérales	7/02/78	GAN 014 009		PER-O-037	
ORI 609	Auderghem	PPA n°1B. Révision	10/02/78	AUD 042 002		PER-O-037	
ORI 610	Jette	PPA n°1 "Quartier Serkeyn". Révision	10/02/78	JET 011 005		PER-O-037	
ORI 611	Bruxelles	PPA n°41-32 (Ilot 5C). Expropriation	24/02/78	BRU 094 005		PER-O-037	
ORI 612	Molenbeek-Saint-Jean	PPA n°6 "Edmonde Machtens". Révision	24/02/78	MOL 025 002		PER-O-037	
ORI 613	Uccle	PPA n°13 "Molensteen". Révision	1/03/78	UCC 042 002		PER-O-037	
ORI 614	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA ilot compris entre les rues de la Poste, Saint-François, verte et de l'Ascension	3/05/78	SAJ 038 001		PER-O-037	
ORI 615	Uccle	PPA n°20 "Fort Jaco". Révision	11/08/78	UCC 049 002		PER-O-037	
ORI 616	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA de l'ilot Dekeyn, Verbist, Eeckelaers et de la Cible. Révision	16/08/78	SAJ 027 002		PER-O-037	
ORI 617	Evere	PPA n°25bis. Quartier chaussée de Louvain. Révision	7/09/78	EVE 004 010		PER-O-037	
ORI 618	Schaerbeek	PPA Quartier Ouest d quartier Nord	31/10/78	SCH 019 005		PER-O-037	
ORI 619	Auderghem	PPA n°17. Révision	10/11/78	AUD 028 002		PER-O-037	
ORI 620	Ganshoren	PPA n°VII "Les villas"	10/11/78	GAN 015 008		PER-O-037	
ORI 621	Schaerbeek	PPA n° 349,351 à354 et 356. Quartier de l'ancien cimetière. Révision				PER-O-037	
ORI 622	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°6 bis	10/11/78	WSL 020 004		PER-O-037	
ORI 623	Woluwe-Saint- Pierre	PPA n°X/18A. Expropriation	10/11/78			PER-O-037	
ORI 624	Saint-Gilles	PPA. Ilot formé par la chaussée de Forest et les rues Vlogaert et Fontainas	13/11/78	SAG 009 007		PER-O-037	
ORI 625	Etterbeek	PPA bloc 533. Révision	24/01/79	ETT 015 008		PER-O-038	
ORI 626	Anderlecht	PPA "Fabrique des bougies". Révision	12/03/79			PER-O-038	
ORI 627	Schaerbeek	PPA n°180	12/03/79	SCH 016 001		PER-O-038	
ORI 628	Saint-Gilles	PPA ilot formé par Place des Héros, rue Vloagert, Square J. franck, rue Fontainas, Avenue de la Porte de Hal, rue d'Angleterre et rue E. Féron. Modificatif. Annulé au conseil d'état	23/03/79			PER-O-038	
ORI 629	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°40. "Ferme Hof Ten Berg". Révision	23/03/79	WSL 048 002		PER-O-038	
ORI 630	Saint-Josse-Ten- Noode	PPA Quartier botanique	28/03/79	SAJ 033 001		PER-O-038	
ORI 631	Molenbeek- Saint-Jean	PPA n°8A. Révision	2/04/79	MOL 018 006		PER-O-038	
ORI 632	Woluwe-Saint- Lambert	PPA n°4 "Place Saint-Lambert"	2/04/79	WSL 011 002		PER-O-038	
ORI 633	Ganshoren	PPA n° III.1 "Place communale et abords". Modificatif	17/05/79	GAN 008 014		PER-O-038	
ORI 634	Auderghem	PPA n°26 "Val Duchesse Prieuré". Révision	6/06/79	AUD 038 002		PER-O-038	
ORI 635	Schaerbeek	PPA ilot 349, 351 ,à 354 et 346. Quartier de l'Ancien Cimetière. Abrogation de révision	8/06/79			PER-O-038	
ORI 636	Bruxelles	PPA 22-03-04. Révision et 2-16-17. Abrogation d'expropriation	11/07/79	BRU 085 004		PER-O-038	
ORI 637	Woluwe-Saint- Pierre	PPA I a-b	11/07/79	WSP 019 005		PER-O-038	
ORI 638	Jette	PPA "Landebeekbosch". Révision d'office	24/07/79	JET 017 008		PER-O-038	
ORI 639	Woluwe-Saint- Lambert	Plan de relotissement. Accompagnant le PPA n°21 "Vallée de la Woluwe" approuvé par AR le 16 juin 1975. Arrêté ministériel				PER-O-038	

ORI 640	Saint-Gilles	PPA Place Morichar. Révision d'office	1/08/79	SAG 008 003		PER-O-038	
ORI 641	Anderlecht	PPA Fabrique des Bougies Rue du Transval . Révision d'office	23/08/79	AND 017 005		PER-O-038	
ORI 642	Woluwe-Saint-Lambert	PPA n°24. Vallée de la Woluwe. Révision d'office	23/08/79	WSL 032 002		PER-O-038	
ORI 643	Auderghem	PPA n°12 "Beaulieu". Révision	10/09/79	AUD 044 002		PER-O-038	
ORI 644	Jette	PPA Heymbosch. Révision	10/09/79	JET 010 018		PER-O-038	
ORI 645	Jette	PPA Vallée du Molenbeek. Révision	10/09/79	JET 022 002		PER-O-038	
ORI 646	Saint-Josse-Ten-Noode	PPA Ilot délimité par le rues J. Dekeyn, verbist, Eeckelaers et de la Cible. Abroation	10/09/79			PER-O-038	
ORI 647	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n° X/21	10/09/79	WSP 048 001		PER-O-038	
ORI 648	Woluwe-Saint-Pierre	Plan d'expropriation postérieur au PPA approuvé				PER-O-038	
ORI 649	Evere	PPA n°6, 6bis, 6ter. Révision	15/10/79	EVE 023 006		PER-O-038	
ORI 650	Forest	PPA n°4 "Rue de la Station"	22/10/79	FOR 018 003		PER-O-038	
ORI 651	Forest	PPA n°6 "Rue de la Soirie". Révision	22/10/79	FOR 021 002		PER-O-038	
ORI 652	Jette	PPA n°2.04. "Heymbosch". Révision	22/10/79	JET 010 019		PER-O-038	
ORI 653	Ganshoren	PPA n°VIII "Château de Rivieren". Modificatif	6/11/79	GAN 014 010		PER-O-038	
ORI 654	Ganshoren	PPA n°VIII "Château de Rivieren". Modification prescription littérales urbanistiques"	8/11/79	GAN 014 011		PER-O-038	
ORI 655	Woluwe-Saint-Pierre	PPA n°VI/4. Plan d'expropriation n°2	24/12/79			PER-O-038	
ORI 656	Région bruxelloise	Arrêté royal déterminant, puor la Région bruxelloise, les mesures particulières de publicités applicables à certaines demandes de permis de bâtir et de lotir et créant, pour chacune des communes de la Région bruxelloise, une comission de concertation en matière d'aménagement local.	5/11/79			PER-O-039	
ORI 657	Région bruxelloise	Arrêté royal modifiant, pour la Région bruxelloise, l'arrêté royal du 28 décembre 1972 relatif à la présentation et à la mise en œuvre des projets de plans et des plans de secteur.	8/11/79			PER-O-039	
ORI 658	Région bruxelloise	Arrêté royal portant retrait de l'arrêté royale du 18 avril 1978 rapportant l'arrêté royal du 21 septembre 1976 désignant les 19 communes de l'agglomération bruxelloise comme devant fair el'objet d'un plan régional d'aménagement du territoire et portant institution d'une commission consltative régionale bruxelloise d'aménagement du territoire et l'arrêté royal du 3 mars 1977 portant nomination des membres de cette commission et portant modification de l'arrêté royale du 21 septembre 1976	31/10/79			PER-O-039	
ORI 659	Région bruxelloise	Arrêté royal réglant l'intervention de l'Etat dans les frais d'élaboration des plans généraux d'aménagement pour la région bruxelloise	15/03/79			PER-O-039	

ORI 660	Région bruxelloise	Deux arrêtés royaux traitant d'expropriation indispensable pour cause d'utilité publique	Printemps 1979			PER-O-039	
ORI 661	Région bruxelloise	Deux arrêtés royaux portant sur la rénovation urbaine et l'aménagement public	Automne 1979			PER-O-039	
ORI 662	Région bruxelloise	55 Arrêtés royaux portant sur l'adjudication de marché public des communes	Année 1979			PER-O-039	
ORI 663	Région bruxelloise	5 Arrêtés royaux portant sur l'octroi de subsidés	Année 1979			PER-O-039	
ORI 664	Région bruxelloise	9 Arrêtés royaux relatifs à la Société nationale du Logement	Année 1979			PER-O-039	
ORI 665	Région bruxelloise	13 arrêtés royaux relatif à l'octroi d'une subvention à des ASBL	Année 1979			PER-O-039	
ORI 666	Région bruxelloise	Projet du plan de secteur	29/03/76			PER-O-040	
ORI 667	Région bruxelloise	Trois arrêtés modificatif du projet de plan de secteur	Année 1976			PER-O-040	
ORI 668	Région bruxelloise	Plan de secteur	28/11/79			PER-O-040	

Annexe 4 : PPAS Approuvés (boîtes et détails)

Numéro de boîte	Communes concernées	Nombre de pièce	Détail des pièces	ID Provinciaux
PRO-Ap-001	Anderlecht	8	APP 001 ==>APP 008	
PRO-Ap-002	Anderlecht et Bruxelles	15 d'Anderlecht + 2 de Bruxelles	APP 009 ==> APP 025	
PRO-Ap-003	Bruxelles	11	APP 026 ==> APP 036	
PRO-Ap-004	Bruxelles	8	APP 037 ==> APP 044	
PRO-Ap-005	Bruxelles	6	APP 044bis ==> APP 048	
PRO-Ap-006	Bruxelles	17	APP 049 ==> APP 065	
PRO-Ap-007	Bruxelles, Ixelles	4 de bruxelles et 9 Ixelles	APP 066==> APP 078	
PRO-Ap-008	Ixelles, Etterbeek	10 (4 D'Ixelles, 6 d'Etterbeek)	APP 079 ==> APP 088	
PRO-Ap-009	Etterbeek, Evere	6 (Etterbeek)+ 1 Evere	APP 089 ==> APP 095	
PRO-Ap-010	Evere	4	APP 096 ==> APP 099	
PRO-Ap-011	Evere	2	APP 100 ==> APP 101	
PRO-Ap-012	Evere	4	App 102 => APP 105	
PRO-Ap-013	Evere	3	App 106 ==> APP 108	
PRO-Ap-014	Evere	4	APP 109 ==> APP 112	
PRO-Ap-015	Evere	5	APP 113 ==> APP 118	
PRO-Ap-016	Evere ; Koekelberg	8	APP 119 ==> APP 125	
PRO-Ap-017	Auderghem	6	APP 126 ==> APP131	1. 232.10 ; 1.232.11 ; 1.232.18 ; 1.232. 28 ; 1.232.34 ; 1.232.35
PRO-Ap-018	Auderghem	7	APP 132 ==> APP 138	1.232.38 ; 1.232.39 ; 1.232.40 ; 1.232.41 ; 1.232.43 ; 1.232.48; 1.232.53 ; 1.232.60
PRO-Ap-019	Auderghem ; Berchem-Sainte-Agathe	8	APP 139 ==> APP 146	1. 232.70, 1.268.4, 1.268.7 ; 1.268.10 ; 1.268.11 ; 1.268.14 ; 1.268.16 ; 1.268.18
PRO-Ap-020	Berchem-Sainte-Agathe	1	APP 147	1.268.12
PRO-Ap-021	Forest ; Ganshoren	7	APP 148 ==> APP 154+ APP 295	1.233.3 ; 1.233.14 ; 1.233.23 ; 1.233.24 ; 1.233.25 ; 1.233.42 ; 1.083.7 ; 1.083.8
PRO-Ap-022	Ganshoren	2	APP 155==> APP 156	1.083.1 ; 1.083. 10
PRO-Ap-023	Ganshoren ; Jette	4	APP 157 ==> APP 160	1.083. 9 ; 1.083.11 ; 1.083.13 ; 1. 283.3
PRO-Ap-024	Jette	4	APP 161 ==> APP 164	1. 283.14 ; 1.283.15 ; 1.283.19 ; 1.283.20
PRO-Ap-025	Jette ; Molenbeek-Saint-Jean	16	APP 165 ==> APP 180	1. 283. 27 ; 1.283. 32 ; 1.283.34 ; 1.283.35 ; 1.283.43 ; 1.272.1 ; 1.272;8 ; 1.272.10 ; 1.27212 ; 1.272.14 ; 1.272.23 ; 1.272.24 ; 1.272.25 ; 1.272.26 ; 1.272.29 ; 1.272.30
PRO-Ap-026	Saint-Gilles ; Saint-Josse-Ten-Noode	8	APP 181 ==> APP 189 + APP 296	1.271.10 ; 1.271.11 ; 1.271.14 ; 1.271.18 ; 1.271.21 ; 1.273.7 ; 1.273.12 ; 1.273.13 ; 1.273.9
PRO-Ap-027	Saint-Josse-Ten-Noode	9	APP 190 ==> APP 199	1.273.20 ; 1.273.21 ; 1.273.22 ; 1.273.23 ; 1.273.24 ; 1.273.32 ; 1.273.34 ; 1.273.35 ; 1.273.36

PRO-Ap-028	Saint-Josse-Ten-Noode ; Schaerbeek	13	APP 200 ==> APP 213	1.273.39 ; 1.273.42 ; 1.273.44 ; 1.273.45 ; 1.264.22 ; 1.264.23 ; 1.264.24 ; 1.264.29 ; 1.264.33 ; 1.264.37 ; 1.264.39 ; 1.264.44 ; 1.265.46
PRO-Ap-029	Uccle	13	APP 214 ==> APP 226	1.311.2 ; 1.311.5 ; 1.311.6 ; 1.311.18 ; 1.311.24 ; 1.311.26 ; 1.311.31 ; 1.311.32 ; 1.311.33 ; 1.311.34 ; 1.311.36 ; 1.311.37 ; 1.311.38
PRO-Ap-030	Uccle	15	APP 227 ==> APP 241	1.311.46 ; 1.311.47 ; 1.311.49 ; 1.311.52 ; 1.311.50 ; 1.311.53 ; 1.311.54 ; 1.311.57 ; 1.311.59 ; 1.311.64 ; 1.311.65 ; 1.311.67 ; 1.311.72 ; 1.311.74 ; 1.311.78
PRO-Ap-031	Uccle ; Watermael-Boitsfort ; Woluwe-Saint-Lambert	10	APP 242 ==> APP 251	1.311.79 ; 1.311.88 ; 1.311.101 ; 1.311.104 ; 1.328.20 ; 1.278.7 ; 1.278.13 ; 1.278.23 ; 1.278.26 ; 1.278.30
PRO-Ap-032	Woluwe-Saint-Lambert	8	APP 252 ==> APP 259	1.278.33 ; 1.278.35 ; 1.278.40 ; 1.278.42 ; 1.278.51 ; 1.278.44 ; 1.278.48 ; 1.278.66
PRO-Ap-033	Woluwe-Saint-Lambert ; Woluwe-Saint-Pierre	14	APP 260 ==> APP 273	1.278.59 ; 1.278.60 ; 1.278.71 ; 1.278.73 ; 1.278.75 ; 1.278.78 ; 1.278.80 ; 1.278.81 ; 1.286.14 ; 1.286.16 ; 1.286.17 ; 1.286.20 ; 1.286.23 ; 1.286.26
PRO-Ap-034	Woluwe-Saint-Pierre	15	APP 274 ==> APP 289	1.286.29 ; 1.286.28 ; 1.286.32 ; 1.286.33 ; 1.286.34 ; 1.286.39 ; 1.286.40 ; 1.286.41 ; 1.286.42 ; 1.286.45 ; 1.286.48 ; 1.286.52 ; 1.286.54 ; 1.286.56 ; 1.286.58
PRO-Ap-035	Berchem-Sainte-Agathe ; Ganshoren	5	APP 290 ==> APP 294	1.268.13 ; 1.083.2 ; 1.083.4 ; 1.083.5 ; 1.083.7

ID de la Farde	Commune concernées	Dénomination	Période	ID BUP	
APP 001	Anderlecht	PPA Quartier de Scheutveld	1950-1956	AND 011 001, AND 011 002 ; AND 011 003	
APP 002	Anderlecht	PPA du Meir Extensions	1951-1961	AND 013 001 ; AND 013 002 ; AND 013 003	
APP 003	Anderlecht	PPA Quartier ancienne Fabroque de Bougies. Quartier Albert Ier	1955-1979	AND 017 001; AND 017 002 ; AND 017 003 ; AND 017 004 ; AND 017 005	
APP 004	Anderlecht	PPA Rive Gauche du Canal de Charleroi	1956-1972	AND 018 001 ; AND 018 02 ; AND 018 003 ; AND 018 004	
APP 005	Anderlecht	PPA Quartier dit "Abords du Ring"	1956-1971	AND 020 001 ; AND 020 002	
APP 006	Anderlecht	PPA Quartier du Vogelenzang	1959-1981	AND 021 001; AND 021 002 ; AND 021 003 ; AND 021 004 ; AND 021 005	
APP 007	Anderlecht	PPA de l'aménagement de l'îlot 252 entre les rues Buffon, A. Willemys, M. Van Lier et Du Broeck	1961	AND 023 001	
APP 008	Anderlecht	Aménagement boulevard Transversal et abords. Ilot central dit Quartier Peterbos	1962	AND 022 001	
APP 009	Anderlecht	Plan d'aménagement des îlots n°5. 231 & 235 (Centre intellectuel)	1962-1980	AND 024 001 ; AND 024 002	
APP 010	Anderlecht	PPA du quartier de ka rue de France	1964-1981	AND 029 001; AND 029 002 ; AND 029 003	
APP 011	Anderlecht	PPA de l'îlot 167 Quartier Kleinmolen	1963	AND 025 001	
APP 012	Anderlecht	PPA "Scheut N"	1964	AND 028 001	
APP 013	Anderlecht	PPA Quartier des Ménestrels	1964-1975	AND 027 001 : AND 027 002 ; AND 027 003	
APP 014	Anderlecht	PPA Carrefour Rues Veerweyde et Lieutenant Liedel	1965	AND 032 001	
APP 015	Anderlecht	PPA Quartier Itterbeek-Sud	1965	AND 030 001	
APP 016	Anderlecht	PPA Quartier d'Itterbeek	1965	AND 031 001	
APP 017	Anderlecht	PPA Zone rurale	1967-1974	AND 033 001 ; AND 033 002 ; AND 033 003 ; AND 043 004 ; AND 044 001	
APP 018	Anderlecht	PPA Carrefour Boulevard Aristide Briand et Chaussée de Mons	1970	AND 034 001	
APP 019	Anderlecht	PPA Quartier des Goujons	1971	AND 036 001	
APP 020	Anderlecht	PPA Quartier du Broeck	1971	AND 038 001	
APP 021	Anderlecht	PPA "Mission de Scheut"	1977-1985	AND 045 001 ; AND 045 002	
APP 022	Anderlecht	PPA Brogniez-Basse-Clémenceau	1980-1983	AND 046 001	
APP 023	Anderlecht	Plan directeur du Campus de l'ULB	1979		
APP 024	Bruxelles	PPA 40/31 Avenue Louise	1970-1982	BRU 058 001 ; BRU 058 002 ; BRU 058 003 ; BRU 058 004 ; BRU 058 005	
APP 025	Bruxelles	PPA Houba-Hopital	1953-1961	BRU 059 001 ; BRU 059 002 ; BRU 059 003	
APP 026	Bruxelles	PPA Quartier Van Praet	1952-1956	BRU 054 001 ; BRU 054 002	
APP 027	Bruxelles	PPA n°594-102. Ilot rue aux Laines, Place J. Jacobs, rue des Six Aunes et rue des quatres bras	1956	BRU 063 001	
APP 028	Bruxelles	PPA n° 30-2 Rue des Alexiens et rue des Bogaerts	1956	BRU 064 001	
APP 029	Bruxelles	PPA n° 50-05/50.06 et 50-30/50-31	1958-1969	BRU 069 001 ; BRU 069 002 ; BRU 069 003 ; BRU 069 004	
APP 030	Bruxelles	Quartier Van Praet. Entrée rue de Hembeek	1957-1982	BRU 067 001 ; BRU 067 002	
APP 031	Bruxelles	PPA de l'ancien château d'Assche	1961	BRU 083 001	
APP 032	Bruxelles	PPA Quartier des Minimes	1959	BRU 074 001	
APP 033	Bruxelles	PPA Quartier rue Haute	1959-1977	BRU 076 001 ; BRU 076 002	
APP 034	Bruxelles	PPA 31/R Quartier Avenue de la Reine	1960-1962	BRU 078 001 ; BRU 078 002	

APP 035	Bruxelles	PPA n° 49-03 et 49-02. Quartier des Mutsaard	1960-1981	BRU 079 001 ; BRU 079 002 ; BRU 079 003	
APP 036	Bruxelles	PPA n° 30/10 Grand Place et environs	1960-1984	BRU 082 001 ; BRU 082 002 ; BRU 082 003 ; BRU 082 004	
APP 037	Bruxelles	PPA Quartier du Rempart des Moines n°45/13-14	1961-1981	BRU 075 001 ; BRU 075 002 ; BRU 075 003 ; BRU 075 004	
APP 038	Bruxelles	PPA 46/14 entre rue de l'Harmonie, rue de la Flèche, rue du Faubourg et rue du Frontispice	1961	BRU 086 001	
APP 039	Bruxelles	PPA n° 22/4 Ilot compris entre rue des Fleuristes, rue de l'Hectolitre, rue de la Plume, rue Pieremans, de l'Arrosoir et de l'Acaïlle	1961-1979	BRU 085 001 ; BRU 085 004	
APP 040	Bruxelles	PPA rue Mathieu Desmarez, des Vignes et Mellery	1947-1963	BRU 043 001 ; BRU 043 002	
APP 041	Bruxelles	PPA n°44	1963-1969	BRU 090 01 ; BRU 090 002 ; BRU 090 003	
APP 042	Bruxelles	PPA n° 40-2. Avenue Franklin Roosevelt, avenue du Brésil, Avenue 's Heren Huys, chaussée de la Hulpe	1968-1984	BRU 092 01 ; BRU 092 002 ; BRU 092 003	
APP 043	Bruxelles	PPA n° 41-32	1964-1978	BRU 094 001 ; BRU 094 002 BRU 094 003 ; BRU 094 004 ; BRU 094 005	
APP 044	Bruxelles	PPA n°30 (20-21)	1964-1973	BRU 093 001 ; BRU 093 002	
APP 045	Bruxelles	PPA n° 51-12. Avenue des Croix de Guerre	1964-1981	BRU 099 001 ; BRU 099 003	
APP 046	Bruxelles	PPA Ilot de la loi 130 à 140. Chaussée d'Etterbeek 11-23	1964-1980	BRU 096 001 ; BRU 096 002	Photos
APP 047	Bruxelles	PPA ilot rue Joseph II, rue Taciturne, A rue de la loi et Boulevard Charlemagne	1964	BRU 095 001	
APP 047 bis	Bruxelles	PPA Ilot Grand Poste	1965	BRU 100 001	
APP 048	Bruxelles	PPA Avenue de Versailles prolongée et des abords n° 50-21 ; 50-50 bis	1967-1975	BRU 103 001 ; BRU 103 002 ; BRU 103 003	
APP 049	Bruxelles	PPA n° 46/21. Ilots entre les limites Saint-Josse, Schaerbeek, Boulevard Baudoin, Chaussée d'Anvers, Rue Harmonie, Flèche, Faubourg, Frontispice, quai de Batelage, Willebroeck, Allée verte, Avenue de l'Héliport	1967-1980	BRU 111 001 ; BRU 111 002 ; BRU 111 003	
APP 050	Bruxelles	PPA n°22-16 et 22-17 rue des Tanneurs, rue du Chevreuil, rue Blaes et Boulevard du Midi	1968-1979	BRU 085 003 ; BRU 085 004	
APP 051	Bruxelles	PPA n° 41/26-41/25 rue de la loi 209-2013 et Avenue d'Udardghem 1-11. Rue Bieydel 50-54	1968	BRU 117 001	
APP 052	Bruxelles	PPA n° 48-02. Ilots Avenue Houba de Strooper, des Citroniers, du Général de Ceuninck, de l'arbre Ballon, Chaussée Romaine, de la Rampe romaine	1968	BRU 114 001	
APP 053	Bruxelles	PPA n°12/10 et 12/11. Rue Haute, de l'abricotier, Montserrat de Faven	1969-1974	BRU 118 001 ; BRU 118 002	
APP 054	Bruxelles	PPA n° 50-24 bis et 50- 25 bis de l' Ilot entre le petit chemin vert, le chemin vert, rue de Ransbeek, le Tweebeek	1970	BRU 122 001	
APP 055	Bruxelles	PPA de l'ilot rues Terre-neuve, de la Roue et Ursulines	1970	BRU 124 001	
APP 056	Bruxelles	Désaffectation des fonds de rue Neuve, rue aux choux et rues du Damier	1971		
APP 057	Bruxelles	PPA n° 48-18 bis de l'ilot Rues Steyls-thys-Van Haim-J. Fontaine et E. Delvaux	1975	BRU 141 001	
APP 058	Bruxelles	PPA 48-16a Ilot rues Reper Vreven, F. Sterckx, Avenue Houba de Strooper	1975	BRU 140 001	
APP 059	Bruxelles	PPA n°18 rue d'Assaut, rue Montagne aux Herbes potagères	1974-1984	BRU 109 001 ; BRU 109 002 ; BRU 109 003	

APP 060	Bruxelles	PPA n°20-12 Quartier "La Marolle". Rue Dumonceau-aux Laines-De Montserrat- de Wynarts-de la Prévoyance et Boulevard de Waterloo	1974	BRU 134 001	
APP 061	Bruxelles	PPA 42/21 Quartier de la Samaritaine	1978	BRU 146 001	
APP 062	Bruxelles	PPA 8. 35.11 Place petit Sablo,, rue de la Régence	1975-1984	BRU 147 001 ; BRU 147 002	
APP 063	Bruxelles	Rénovation quartier de la Samaritaine	1981	BRU 166 001	
APP 064	Bruxelles	PPA 33. 02. Rue du Saint-Esprit, rue Haute, rue des Alexiens et rue de la Chapelle	1981	BRU 156 001	
APP 065	Bruxelles	PPA n° 34-10 dit quartier Chaufferette	1982	BRU 164 001	
APP 066	Bruxelles	PPA n° 46/10 &46/11	1982	BRU 169 001	
APP 067	Bruxelles	Plan d'alignement du Gréaux Oris et Harenberg			
APP 068	Bruxelles	PPA n°46/60	1983	BRU 111 004	
APP 069	Ixelles				
APP 070	Ixelles	PPA Ilot 199. Quartier "Ten Bosch"	1949	IXE 009 001	
APP 071	Ixelles	PPA Ilot 295 "Quartier de Boondael"	1955-1982	IXE 008 001 ; IXE 008 002 ; IXE 008 003	
APP 072	Ixelles	PPA Ilot 116	1954-1958	IXE 015 001 ; IXE 015 002	
APP 073	Ixelles	PPA ilots n° 299 & 304	1958	IXE 016 001	
APP 074	Ixelles	PPA Quartier Boondael 3e zone	1962-1968	IXE 020 001 ; IXE 020 002	
APP 075	Ixelles	PPA Quartier de Boondael 1-2 Zone	1960	IXE 018 001	
APP 076	Ixelles	PPA Ilot 57	1960	IXE 019 001	
APP 077	Ixelles	PPA Ilot n°311 et ses abords	1963	IXE 022 001	
APP 078	Ixelles	PPA Ilots 13 et 14 de la Porte de Namur	1965-1970	IXE 023 001 ; IXE 023 002 ; IXE 023 003	
APP 079	Ixelles	PPA Ilot n°7	1974-1977	IXE 024 001 ; IXE 024 002	
APP 080	Ixelles	PPA Ilots 237, 238 et 239, Quartier Berkendael	1969	IXE 028 001	
APP 081	Ixelles	PPA ilot 48. Rues du Prince Albert, Keyenweld, Arbre béni	1966	IXE 025 001	
APP 082	Ixelles	PPA Ilot 186	1973	IXE 029 001	
APP 083	Ixelles	PPA de l'ilot 15, rue du Trêne, due d'Italie, rue du Paranasse et rue Caroly	1980	IXE 036 001	
APP 084	Etterbeek	PPA de Bloc 537	1953-1974	ETT 014 001 ; ETT 014 002 ; ETT 014 003 ; ETT 014 004	
APP 085	Etterbeek	PPA Bloc 539	1951-1959	ETT 013 001 ; ETT 013 005	Voir ETT 016
APP 086	Etterbeek	PPA Bloc 533	1955-1979	ETT 015 001 ; ETT 015 002 ; ETT 015 004 ; ETT 015 005 ; ETT 015 006 ; ETT 015 008	
APP 087	Etterbeek	PPA Blocs 539 & 591	1954-1980	ETT 013 002 ; ETT 013 003 ETT 013 004 ; ETT 013 005	
APP 088	Etterbeek	PPA Bloc n° 562	1962-1981	ETT 016 001 ; ETT 016 003	
APP 089	Etterbeek	PPA Ilot n° 543. Partie A	1967-1982	ETT 017 001 ; ETT 017 002 ; ETT 017 003	
APP 090	Etterbeek	PPA Bloc 600 entre avenue Purmez, rue Chambéry, rue Ph. Boucq et Chaussée de Wavre	1969-1978	ETT 018 001 ; ETT 018 002 ; ETT 018 003	
APP 091	Etterbeek	PPA Aménagement 535	1973-1975	ETT 023 001 ; ETT 023 002 ; ETT 023 003	
APP 092	Etterbeek	PPA Bloc 521 A	1975	ETT 025 001	
APP 093	Etterbeek	PPA Blocs 664 et 665	1975-1977)	ETT 027 001 ; ETT 027 002	
APP 094	Etterbeek	PPA des ilots 532 et 534. Place Jourdan, rues Gray- Chaussée de Wavre de l'étang et du Maelbeel	1983	ETT 030 001	Vide
APP 095	Evere	PPA n°1bis	1948-1981	EVE 011 001 ; EVE 011 002 ; EVE 011 003 ; EVE 011 004	
APP 096	Evere	PPA n°2 bis et 2 ter: Ider zijn Huis	1955-1982	EVE 004 002 ; EVE 004 003 ; EVE 004 004 ; EVE 004 006 ; EVE 004 007 ; EVE 004 010 ; EVE 004 011	

APP 097	Evere	PPA n° 3 et 3 bis Wijk Tussen Steenweg op Haacht & Van Custsenstraat	1951-1958	EVE 014 001 ; EVE 014 002 ; EVE 014 003	
APP 098	Evere	PPA Quartier Grosjean & verriest	1951-1955	EVE 015 001 ; EVE 015 002 ; EVE 015 003 ; EVE 015 004	
APP 099	Evere	PPA n°5	1953-1955	EVE 016 001 ; EVE 016 002	
APP 100	Evere	PPA n°11			
APP 101	Evere				
APP 102	Evere				
APP 103	Evere				
APP 104	Evere				
APP 105	Evere				
APP 106	Evere				
APP 107	Evere				
APP 108	Evere				
APP 109	Evere				
APP 110	Evere				
APP 111	Evere				
APP 112	Evere				
APP 113	Evere				
APP 114	Evere				
APP 115	Evere				
APP 116	Evere				
APP 117	Evere				
APP 118	Evere				
APP 119	Evere				
APP 120	Evere				
APP 121	Evere				
APP 122	Evere				
APP 123	Evere				
APP 124	Evere				
APP 125	Evere				
APP 126	Auderghem				
APP 127	Auderghem				
APP 128	Auderghem				
APP 129	Auderghem				
APP 130	Auderghem				
APP 131	Auderghem				
APP 132	Auderghem				
APP 133	Auderghem				
APP 134	Auderghem				
APP 135	Auderghem				
APP 136	Auderghem				
APP 137	Auderghem				
APP 138	Auderghem				
APP 139	Auderghem				
APP 140	Berchem-Sainte-Agathe				
APP 141	Berchem-Sainte-Agathe				
APP 142	Berchem-Sainte-Agathe				
APP 143	Berchem-Sainte-Agathe				
APP 144	Berchem-Sainte-Agathe				
APP 145	Berchem-Sainte-Agathe				
APP 146	Berchem-Sainte-Agathe				
APP 147	Berchem-Sainte-Agathe				

APP 148	Forest			
APP 149	Forest			
APP 150	Forest			
APP 151	Forest			
APP 152	Forest			
APP 153	Ganshoren			
APP 154	Ganshoren			
APP 155	Ganshoren			
APP 156	Ganshoren			
APP 157	Ganshoren			
APP 158	Ganshoren			
APP 159	Ganshoren			
APP 160	Jette			
APP 161	Jette			
APP 162	Jette			
APP 163	Jette			
APP 164	Jette			
APP 165	Jette			
APP 166	Jette			
APP 167	Jette			
APP 168	Jette			
APP 169	Jette			
APP 170	Molenbeek-Saint-Jean			
APP 171	Molenbeek-Saint-Jean			
APP 172	Molenbeek-Saint-Jean			
APP 173	Molenbeek-Saint-Jean			
APP 174	Molenbeek-Saint-Jean			
APP 175	Molenbeek-Saint-Jean			
APP 176	Molenbeek-Saint-Jean			
APP 177	Molenbeek-Saint-Jean			
APP 178	Molenbeek-Saint-Jean			
APP 179	Molenbeek-Saint-Jean			
APP 180	Molenbeek-Saint-Jean			
APP 181	Saint-Gilles			
APP 182	Saint-Gilles			
APP 183	Saint-Gilles			
APP 184	Saint-Gilles			
APP 185	Saint-Gilles			
APP 186	Saint-Josse-Ten-Noode			
APP 187	Saint-Josse-Ten-Noode			
APP 188	Saint-Josse-Ten-Noode			
APP 189	Saint-Josse-Ten-Noode			
APP 190	Saint-Josse-Ten-Noode			
APP 191	Saint-Josse-Ten-Noode			

APP 192	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 193	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 194	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 195	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 196	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 197	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 198	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 199	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 200	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 201	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 202	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 203	Saint-Josse-Ten- Noode				
APP 204	Schaerbeek				
APP 205	Schaerbeek				
APP 206	Schaerbeek				
APP 207	Schaerbeek				
APP 208	Schaerbeek				
APP 209	Schaerbeek				
APP 210	Schaerbeek				
APP 211	Schaerbeek				
APP 212	Schaerbeek				
APP 213	Schaerbeek				
APP 214	Uccle				
APP 215	Uccle				
APP 216	Uccle				
APP 217	Uccle				
APP 218	Uccle				
APP 219	Uccle				
APP 220	Uccle				
APP 221	Uccle				
APP 222	Uccle				
APP 223	Uccle				
APP 224	Uccle				
APP 225	Uccle				
APP 226	Uccle				
APP 227	Uccle				
APP 228	Uccle				
APP 229	Uccle				
APP 230	Uccle				
APP 231	Uccle				
APP 232	Uccle				
APP 233	Uccle				
APP 234	Uccle				
APP 235	Uccle				
APP 236	Uccle				
APP 237	Uccle				
APP 238	Uccle				
APP 239	Uccle				
APP 240	Uccle				

APP 241	Uccle			
APP 242	Uccle			
APP 243	Uccle			
APP 244	Uccle			
APP 245	Uccle			
APP 246	Watermael-Boitsfort			
APP 247	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 248	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 249	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 250	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 251	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 252	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 253	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 254	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 255	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 256	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 257	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 258	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 259	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 260	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 261	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 262	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 263	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 264	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 265	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 266	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 267	Woluwe-Saint-Lambert			
APP 268	Woluwe-Saint-Pierre			
APP 269	Woluwe-Saint-Pierre			
APP 270	Woluwe-Saint-Pierre			
APP 271	Woluwe-Saint-Pierre			
APP 272	Woluwe-Saint-Pierre			
APP 273	Woluwe-Saint-Pierre			

APP 274	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 275	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 276	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 277	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 278	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 279	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 280	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 281	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 282	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 283	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 284	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 285	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 286	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 287	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 288	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 289	Woluwe-Saint-Pierre				
APP 290	Berchem-Sainte-Agathe				
APP 291	Saint-Gilles				
APP 292	Saint-Gilles				
APP 293	Saint-Gilles				
APP 294	Saint-Gilles				

Annexe 5 : Auteurs de projet (boîtes et détails)

Boîte	Nbre de pièces	ID	Commune	Date
AUAT-AUT-001	6	AUT 001, AUT002, AUT 003, AUT 004, AUT 005	Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Evere	1946-1983
AUAT-AUT-002	7	AUT 006, AUT 007, AUT 008, AUT 009, AUT 010, AUT 011, AUT 012	Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-jean, Saint-Josse-ten--Noode	1945-1982
AUAT-AUT-003	5	AUT 013, AUT 014, AUT 015, AUT 016, AUT 017	Saint-Gilles, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre	1945-1986

ID	Commune	Date	Boite
AUT 001	Anderlecht	1950-1981	AUAT-AUT-001
AUT 002	Auderghem	1949-1982	AUAT-AUT-001
AUT 003	Berchem-Saint-Agathe	1954-1963	AUAT-AUT-001
AUT 004	Bruxelles	1946-1974	AUAT-AUT-001
AUT 005	Evere	1946-1983	AUAT-AUT-001
AUT 006	Forest	1946-1982	AUAT-AUT-002
AUT 007	Ganshoren	1945-1963	AUAT-AUT-002
AUT 008	Ixelles	1945-1969	AUAT-AUT-002
AUT 009	Jette	1946-1963	AUAT-AUT-002
AUT 010	Koekelberg	1947-1973	AUAT-AUT-002
AUT 011	Molenbeek-Saint-jean	1946-1981	AUAT-AUT-002
AUT 012	Saint-Josse-Ten-Noode	1946-1977	AUAT-AUT-002
AUT 013	Saint-Gilles	1951-1976	AUAT-AUT-003
AUT 014	Schaerbeek	1946-1963	AUAT-AUT-003
AUT 015	Uccle	1965-1983	AUAT-AUT-003
AUT 016	Watermael-Boitsfort	1947-1986	AUAT-AUT-003
AUT 017	Woluwe-Saint-Pierre	1945-1983	AUAT-AUT-003

Annexe 6 : PGA des communes
(boîtes et détails)

ID Boîte	ID Farde	Commune concernée
PRO-PGAC-001	PGAC 001, PGAC 003, PGAC 004, PGAC 005, PGAC 006, PGAC 007	Anderlecht, Etterbeek, Koekelberg, Evere, Forest, Ixelles
PRO-PGAC-002	PGAC 002	Auderghem
PRO-PGAC-003	PGAC 008, PGAC 009, PGAC 010, PGAC 011, PGAC 012, PGAC 013	Molenbeek-Saint-jean, Saint-Josse-Ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint- Pierre

ID des fardes	Commune	Date	ID de Boite
PGAC 001	Anderlecht	1945-1970	PRO-PGAC-001
PGAC 002	Auderghem	1945-1970	PRO-PGAC-002
PGAC 003	Etterbeek	1945-1970	PRO-PGAC-001
PGAC 004	Koekelberg	1945-1970	PRO-PGAC-001
PGAC 005	Evere	1945-1970	PRO-PGAC-001
PGAC 006	Forest	1945-1970	PRO-PGAC-001
PGAC 007	Ixelles	1945-1970	PRO-PGAC-001
PGAC 008	Molenbeek-Saint-Jean	1945-1970	PRO-PGAC-003
PGAC 009	Saint-Josse-ten-Noode	1945-1970	PRO-PGAC-003
PGAC 010	Schaerbeek	1945-1970	PRO-PGAC-003
PGAC 011	Uccle	1945-1970	PRO-PGAC-003
PGAC 012	Watermael-Boitsfort	1945-1970	PRO-PGAC-003
PGAC 013	Woluwe-Saint-Pierre	1945-1970	PRO-PGAC-003

Annexe 7 : PGA de l'Agglomération
(boîtes et détails)

Numéro de boîte	ID dossier	Commune
AGG-PGA-001	PGAA1, PGAA 2, PGAA3/1	Anderlecht, Auderghem, Bruxelles
AGG-PGA-002	PGAA3/2,	Bruxelles
AGG-PGA-003	PGAA 004, PGAA 005,PGAA 006, PGAA 007, PGAA 008, PGAA 009	Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Jette, Koekelberg
AGG-PGA-004	PGAA010	Molenbeek-Saint-Jean
AGG-PGA-005	PGAAA 011	Saint-Josse-Ten-Noode
AGG-PGA-006	PGAA 012, PGAA 013, PGAA 014, PGAA 015	Schaerbeek, Uccle, Watermael- Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert
AGG-PGA-007	PGA 016, PGAA 017, PGAA 018, PGAA 019, PGAA 020, PGAA 021, PGAA 022, PGAA 023, PGAA 024, PGAA 025, PGAA 026, PGAA 027, PGAA 028, PGAA 029, PGAA 030	Anderlecht, Auderghem, Berchem- Sainte-Agathe, bruxelles, Etterbeek, Evere, Forets , Ganshoren, Ixelles, Jettes, Koekelberg, Molenbeek-saint- Jean, Saint-Gilles
AGG-PGA-008	PGA 031, PGAA 032, PGAA 034, PGAA 035, PGAA 036	Saint-Josse-Ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe- Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre
AGG-PGA-009	PGAA 037-045	Agglomération de Bruxelles

ID de Farde	Commune concernée	ID de Boite
PGAA 001	Anderlecht	AGG-PGA-001
PGAA 002	Auderghem	AGG-PGA-001
PGAA 003	Bruxelles	AGG-PGA-001, AGG-PGA-002
PGAA 004	Etterbeek	AGG-PGA-003
PGAA 005	Evere	AGG-PGA-003
PGAA 006	Forest	AGG-PGA-003
PGAA 007	Ganshoren	AGG-PGA-003
PGAA 008	Jette	AGG-PGA-003
PGAA 009	Koekelberg	AGG-PGA-003
PGAA 010	Molenbeek-Saint-Jean	AGG-PGA-004
PGAA 011	Saint-Josse-Ten-Noode	AGG-PGA-005
PGAA 012	Schaerbeek	AGG-PGA-006
PGAA 013	Uccle	AGG-PGA-006
PGAA 014	Watermael-Boitsfort	AGG-PGA-006
PGAA 015	Woluwe-Saint-Lambert	AGG-PGA-006
PGAA 016	Anderlecht	AGG-PGA-007
PGAA 017	Auderghem	AGG-PGA-007
PGAA 018	Berchem-Saint-Agathe	AGG-PGA-007
PGAA 019	Bruxelles	AGG-PGA-007
PGAA 020	Etterbeek	AGG-PGA-007
PGAA 021	Evere	AGG-PGA-007
PGAA 022	Forest	AGG-PGA-007
PGAA 023	Ganshoren	AGG-PGA-007
PGAA 024	Ixelles	AGG-PGA-007
PGAA 025	Jette	AGG-PGA-007
PGAA 026	Koekelberg	AGG-PGA-007
PGAA 027	Molenbeek-Saint-Jean	AGG-PGA-007
PGAA 028	Saint-Josse-Ten-Noode	AGG-PGA-007
PGAA 029	Saint-Josse-Ten-Noode	AGG-PGA-007
PGAA 030	Saint-Josse-Ten-Noode	AGG-PGA-007
PGAA 031	Saint-Josse-Ten-Noode	AGG-PGA-008
PGAA 032	Saint-Gilles	AGG-PGA-008
PGAA 033	Schaerbeek	AGG-PGA-008
PGAA 034	Uccle	AGG-PGA-008
PGAA 035	Watermael-Boitsfort	AGG-PGA-008
PGAA 036	Woluwe-Saint-Lambert	AGG-PGA-008
PGAA 037	Woluwe-Saint-Pierre	AGG-PGA-008
PGAA 038	Agglomération de Bruxelles	AGG-PGA-009

Annexe 8 : Tutelle (boîtes et détails)

ID boîtes	Communes	Nbre de pièces	ID	Numéro	Date
BUP-TUT-001	Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte- Agathe	59	TUT 001 ==> TUT 059	001 001, 002 001, 003 001, 004 001, 005 001, 006 001, ==> 032 001, 032 002, 033 001 ==> 042 001, AUD 001 001 (TUT 043) ==>003 001, BER 001 001 (TUT 046), 001 002, 001 003, 002 001, 003 001, 004 001, 005 001, 006 001, 007 001, 008 001, 009 001, 10 001, 11 001, 013 001	22-05-1996 20/02/1998 ; 10/10/1996 - 27-01-1998 ; 04/06/1966 - 15/05/2001
BUP-TUT-002	Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest	49	TUT 060 ==> TUT 109	001 001, 001 002, 001 003, 002 001, 003 001, 004 001, 005 002, 006 001, 007 001, 007 002, 008 001, 009 001, 010 001, 011 002, 012 001, 013 001, 014 001015 001, 016 001, 017 001, 018 0010, 19 001, 020 001, 022 001, 023 001, 024 001, 025 001, 026 001, ETT 001 001 (TUT 088), 002 001, 003 001004 001, 005 001, EVE 001 001 (TUT 093), 002 001, 003 001, 004 001, 005 001, 006 001, 007 001, 008 001, 009 001, 010 001, 012 001, 013 001, 014 001, 011 001, 015 001, FOR 001 001 (tut 108), 002 001,	22/05/1996- 16/06/1998; 04/06/1996- 17/11/1997 ; 23/05/1996- 05/04/2007; 30/06/1996- 22/04/1998

BUP-TUT-003	Ixelles, Jette, Molenbeek, Saint- Gilles, Saint-Jose ten Noode,	61	TUT 110 ==> TUT 171	ixl 001 001, 002 001, 003 001, 005 001, 006 001, 004 001, JET 001 001 (TUT 116), 002 001 ; MOL 001 001 (TUT 118), 002 001, 003 001, 003 002, 004 001, 005 001, 006 001, 007 001, 008 001,SAG 001 001 (TUT127), 002 001, 003 001, 004 001, 005 001, 006 001, 007 001, 008 001, SAJ 001 001 (TUT 135), 002 001, 003 001, 003 002, 004 001, 005 001, 006 001, SCH 001 001 (TUT 142), 002 001, 003 001, 004 001, UCC 001 001 (TUT 145), 002 001, 002 002 , 003 001 , 003 002, 004 001, 005 001, 006 001, 007 001, WSL 002001 (TUT 154), 003 001,	10-10-1996- 28/07/1997 ; 17/06/1996- 12/08/1996 ; 02/09/1996- 07/07/1999 ; 23/05/1996- 07/01/1998 ; 23/05/1996- 11/09/1997 ; 22/04/1998 ; 10/02/1197- 12/12/1997 ; 24/03/1997- 17/07/1997 ; 22/05/1996- 25/08/1999
-------------	--	----	---------------------	--	--

ID Boîtes	Commune	ID Fardes	Période
BUP-TUT-001	Anderlecht	TUT 001 ==> TUT 042	1996-1998
BUP-TUT-001	Auderghem	TUT 043 ==> TUT 045	1996-1998
BUP-TUT-001	Berchem-Saint-Agathe	TUT 046 ==> TUT 059	1996-2001
BUP-TUT-002	Bruxelles	TUT 060 ==> TUT 087	1996-1998
BUP-TUT-002	Etterbeek	TUT 088 ==> TUT 092	1996-1997
BUP-TUT-002	Evere	TUT 093 ==> TUT 107	1996-2004
BUP-TUT-002	Forest	TUT 108 ; TUT 109	1996-1998
BUP-TUT-003	Ixelles	TUT 110 ==> TUT 115	1996-1997
BUP-TUT-003	Jette	TUT 116 ; TUT 117	1996
BUP-TUT-003	Molenbeek	TUT 118 ==> TUT 126	1996-1999
BUP-TUT-003	Saint-Gilles	TUT 127 ==> TUT 134	1996-1998
BUP-TUT-003	Saint-Josse	TUT 135 ==> TUT 141	1996-1997
BUP-TUT-003	Schaerbeek	TUT 142 ==> TUT 144	1998
BUP-TUT-003	Uccle	TUT 145 ==> TUT 153	1997
BUP-TUT-003	Woluwe-Saint-Lambert	TUT 154 ; TUT 155	1997
BUP-TUT-003	Woluwe-Saint-Pierre	TUT 156 ==> TUT 171	1996-1999

Annexe 9 : Règlements Communaux
d'Urbanisme (RCU)

ID de boîtes	Communes concernées	ID des fardes
BUP-RCU-001	Anderlecht	001- 001, 001 002, 002 001, 003 001
BUP-RCU-002	Auderghem	001 001, 001 002
BUP-RCU-003	Bruxelles	001 001, 001 002, 002 001, 003 001
BUP-RCU-004	Bruxelles	004 001, 005 001, 006 001, 007 001
BUP-RCU-005	Etterbeek	001 001 , 001 002, 000 002, 002 001,
BUP-RCU-006	Evere	001 001, 002 001
BUP-RCU-007	Forest	002 001
BUP-RCU-008	Ganshoren	001 001
BUP-RCU-009	Ixelles	001 001, 002 001
BUP-RCU-010	Jette	001 001
BUP-RCU-011	Koekelberg	001 001 , 002 001
BUP-RCU-012	Molenbeek-saint-Jean	001 001, 002 001, 003 001,
BUP-RCU-013	Saint-Gilles	001 001, 002 001
BUP-RCU-014	Saint-Josse-Ten-Noode	001 001, 002 001, 002 002, 002 003, 003 001, 004 001
BUP-RCU-015	Schaerbeek	001 001, 002 001, 002 002, 003 001, 005 001, 006 001
BUP-RCU-016	Uccle	001 001, 003 001,
BUP-RCU-017	Watermael-Boitsfort	001 001, 002 001, 003 001,
BUP-RCU-018	Woluwe-Saint-Lambert	Règlement communale sur les batisse, 001 002, 002 001,
BUP-RCU-019	Woluwe-Saint-Lambert	003 001
BUP-RCU-020	Woluwe-Saint-Pierre	001 001, 002 001, 004 001